

Le caractère sacré de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contraception et contrôle de la population

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique (Compendium de la doctrine sociale de l'Église).

L'enseignement catholique

Les catholiques se soucient de la sainteté de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en utilisant tout le temps, le talent et le trésor que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres. Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu. *Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.*

Avortement et euthanasie

"Tu ne tueras pas".
- le 5e

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique et implique en particulier l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. - 155, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations". Il n'est pas 'progressiste' d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine. Qui peut rester insensible devant des situations aussi douloureuses ?"
- Pape François, *Evangelii Gaudium* 214

Ingénierie humaine

Clonage et manipulation cellulaire

Le clonage humain est une question qui revêt aujourd'hui une importance sociale et culturelle particulière, en raison de ses nombreuses et graves implications morales... La simple répllication de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel clonage est contraire à la dignité de la



Avortement

Le parti prône :

- augmenter le nombre de cliniques d'avortement dans la province, puisque toutes sauf une sont actuellement situées dans la région du Grand Toronto ou à Ottawa
- veiller à ce que les cliniques d'avortement de l'Ontario soient entièrement financées.

Mort socialement assistée

Dans le cadre d'un plan visant à élargir les options de soins pour les personnes ayant des besoins complexes, le parti préconise de reconnaître le suicide comme une priorité de santé publique et d'investir dans des stratégies de prévention fondées sur des données probantes qui répondent aux besoins individuels des personnes, y compris les communautés autochtones et 2SLGBTQIA+.

Ingénierie humaine

Élection du genre

Pour renforcer l'apprentissage à l'école, le parti préconise :

- la mise en place de toilettes pour tous les sexes, clairement visibles, et la mise à jour de la communication de l'école pour qu'elle soit plus inclusive, en reconnaissant que le genre existe sur un spectre.
- mettre à jour le programme d'études pour y inclure des discussions éclairées sur les préjugés des 2SLGBTQIA+.

Le parti n'a publié aucune déclaration officielle concernant ses politiques en la matière :

- la croissance démographique, le contrôle des naissances ou la planification familiale



Le parti n'a pas encore fait de déclaration officielle concernant ses politiques en la matière :

- l'avortement, l'euthanasie ou les alternatives
- l'ingénierie humaine
- la contraception ou le contrôle de la population

Avortement et alternatives pour les mères et les enfants

Avant les élections précédentes, le parti a déclaré que

- Au cours de son précédent mandat, il a rendu la pilule abortive disponible gratuitement et a adopté une législation visant à garantir que les femmes de l'Ontario puissent accéder aux services d'avortement sans crainte d'intimidation, de harcèlement ou d'interférence.
- les droits reproductifs des femmes sont menacés par ceux qui ne croient pas que les femmes ont le droit de prendre des décisions concernant leurs propres soins de santé.

À l'époque, le parti préconisait :

- protéger et maintenir les services d'avortement et les programmes de santé génésique financés par l'État actuellement disponibles en Ontario.

procréation humaine parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. D'autre part, ce type de reproduction représente une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit...

Le clonage à des fins thérapeutiques n'en atténue pas la gravité morale, car pour pouvoir prélever ces cellules, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. 236, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Élection de genre

Chacun, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. -224 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. - 358 *Catéchisme de l'Église catholique*

Croissance démographique ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, ainsi que celui concernant le nombre d'enfants, appartient aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu... L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le plein respect de la liberté du couple. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être moralement condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille.

La réponse aux questions liées à la croissance démographique doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Toutes les techniques de reproduction - telles que le don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables tant d'un point

Mort socialement assistée (MSA)

Avant les élections précédentes, le parti a déclaré que :

- créer 30 000 nouveaux lits de longue durée sur 10 ans pour améliorer les soins de proximité, investir dans la santé mentale, la toxicomanie, les soins de réadaptation et de démence, les soins palliatifs et les soins de fin de vie.

Croissance démographique, contrôle des naissances, planification familiale

Le parti déclare qu'au cours de son précédent mandat, il :

- a investi dans des programmes de soutien aux mères et aux familles, notamment le premier programme de fécondation in vitro financé par les pouvoirs publics en Ontario, qui a aidé au moins 27 000 familles.

- a élargi l'accès aux services de sages-femmes dans toute la province, a créé le premier centre de traitement du fœtus au Canada et a fourni gratuitement des médicaments sur ordonnance aux femmes de moins de 25 ans, y compris des moyens de contraception.



Avortement et alternatives pour les mères et les enfants

Dans le cadre de sa proposition de promotion des soins de santé publics, le parti préconise :

- l'élargissement de l'Assurance maladie de l'Ontario afin d'inclure la couverture de la contraception sur ordonnance, du vaccin contre le papillomavirus à tout âge sur recommandation d'un médecin, de la PrEP et de la PEP, ainsi que des kits de dépistage du cancer du col de l'utérus à emporter chez soi.

Pour promouvoir les soins de santé publique, le parti préconise :

- travailler avec des experts, des prestataires de soins de santé, des patients et des communautés pour garantir l'accès à des soins respectueux de l'égalité des sexes et éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé pour tous les Ontariens et Ontariennes 2SLGBTQ+.

Suicide assisté

Pour que chaque Ontarien ait accès à des soins de fin de vie compatissants, dignes et de qualité, le parti préconise ce qui suit :

- étendre le réseau de centres de soins palliatifs de la province et collaborer avec les prestataires de soins communautaires pour mettre en place un système de soins palliatifs accessible et empreint de compassion ; veiller à ce que chaque Ontarien qui demande à bénéficier d'une aide médicale à mourir en reçoive une ; et veiller à ce que les enfants en phase terminale et leurs familles bénéficient de soins de fin de vie accessibles et d'un grand soutien.

Soins de fin de vie

Pour que chaque Ontarien ait accès à des soins de fin de vie compatissants, dignes et de qualité, le parti préconise ce qui suit :

- étendre le réseau de centres de soins palliatifs de la province et collaborer avec les prestataires de soins communautaires pour mettre en place un système de soins palliatifs accessible et empreint de compassion ; veiller à ce que chaque Ontarien qui demande à bénéficier d'une aide médicale à mourir en reçoive une ; et veiller à ce que les enfants en phase terminale et leurs familles bénéficient de soins de fin de vie accessibles et d'un grand soutien.

Ingénierie humaine et contrôle des populations

Élection de genre

Le parti préconise d'éliminer les obstacles aux services et aux programmes dont les gens ont besoin et de favoriser la sécurité et l'intégration dans les institutions provinciales et les espaces publics afin que chacun puisse vivre avec fierté à chaque âge et à chaque étape de sa vie :

- veiller à ce que tous les médicaments nécessaires soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin, y compris tous les médicaments de transition.

Contraception et contrôle de la population

Pour éliminer les inégalités dont sont victimes les femmes et faire en sorte qu'elles aient accès aux mêmes opportunités que les hommes, le parti plaide en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes :

- la gratuité de la contraception, afin que le coût ne soit pas un obstacle à la capacité des individus à faire des choix en matière de santé génésique.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a publié aucune déclaration complète et actualisée des politiques qu'il propose.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- elle propose d'étendre les services de soins palliatifs dans les communautés locales en ajoutant jusqu'à 84 nouveaux lits pour adultes et 12 lits pour enfants, ce qui porterait le total à plus de 750, afin d'offrir aux personnes confort et dignité plus près de leur communauté et de leurs proches lorsqu'elles approchent de la fin de leur vie.

Le parti n'a publié aucune déclaration officielle concernant ses politiques en matière d'avortement et d'alternatives :

- l'avortement et ses alternatives
- le suicide médicalement assisté et ses alternatives
- l'élection du sexe ou d'autres formes d'ingénierie humaine
- le contrôle de la population

Points à méditer : Le caractère sacré de la vie humaine

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

sur la dignité et le sens de la vie et sur l'élaboration des politiques publiques

Il est triste de constater que nombre de nos partis, ainsi que beaucoup de nos électeurs, ont cessé de parler ou même de reconnaître les maux de l'avortement, de la mort socialement assistée (MSA) et d'autres péchés contre le caractère sacré du corps et la dignité de la vie. Est-ce parce que nous, en tant que société, avons été distraits par le confort et les soucis de la vie moderne, et avons perdu le contact avec le but de la vie ? Nous cachons-nous simplement, comme l'intendant timide de Matthieu 25:18 ?

Et qu'en est-il de nos gouvernements ? Depuis des années, beaucoup (probablement la plupart) de nos partis politiques se plaisent à affirmer, de dizaines de façons, que divers groupes de Canadiens "méritent" ou ont "droit" à une très grande variété de prestations afin de leur (nous) permettre de vivre dans la dignité. Ils semblent toutefois plus réticents à expliquer ce qu'ils entendent par une vie "digne", ou à offrir un moyen de mesurer l'effet des avantages qu'ils proposent pour l'améliorer. En effet, les seuls indices utilisés par la plupart des gouvernements pour mesurer le bien-être, quel qu'il soit, sont les niveaux de production intérieure brute (PIB), c'est-à-dire la valeur globale des objets matériels produits par notre société. Cette situation a amené de nombreux observateurs à remarquer que le Canada et d'autres régions du monde semblent avoir perdu toute conception commune du sens de la dignité ou du but de la vie, remplaçant cette conception commune, le sens de la communauté qui l'accompagne, le partage de la culture et le sens du bien commun par un consumérisme obsessionnel et la recherche du confort et de la richesse matérielle. Le sens de la communauté civile et notre obligation de servir ce bien commun en pâtissent également. Il en résulte un individualisme postmoderne qui donne aux êtres humains le sentiment d'être isolés et livrés à eux-mêmes.

Dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François a fait remarquer que

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'hyperbole, l'extrémisme et la polarisation sont devenus des outils politiques. Par une stratégie de dérision, de suspicion et de critique incessante, on nie de diverses manières le droit des autres d'exister ou d'avoir une opinion. Leur part de vérité et leurs valeurs sont rejetées et, en conséquence, la vie de la société est appauvrie et soumise à l'orgueil des puissants. La vie politique n'a plus rien à voir avec des débats sains sur des projets à long terme visant à améliorer la vie des gens et à faire progresser le bien commun, mais uniquement avec des techniques de marketing habile visant principalement à discréditer les autres. Dans cet échange crapuleux d'accusations et de contre-accusations, le débat dégénère en un état permanent de désaccord et d'affrontement.

Récemment, certaines parties ont commencé à proposer divers indicateurs de "bien-être" comme alternative à l'utilisation du PIB pour mesurer le bien-être social. Ces indicateurs sont basés sur des facteurs censés représenter la santé, le bonheur et le bien-être de la société et de ses membres. En 2019, l'actuel gouvernement fédéral canadien a discrètement introduit une nouvelle mesure de la "qualité de vie" dans les instructions qu'il a données à ses nouveaux ministres, et a créé un "carrefour de la qualité de vie". Le Hub présente l'indice, un projet de méthode pour le mesurer, et sollicite les commentaires du public. (Voir <https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>)

- 1) Sachant que ce sont les citoyens électeurs qui sont responsables en dernier ressort du comportement des gouvernements démocratiques, comment les catholiques doivent-ils répondre à l'appel à commentaires du gouvernement, avec une conscience bien formée par la prière ? Devraient-ils impliquer leurs gouvernements provinciaux et municipaux dans la discussion ? Si oui, comment ?

Comment les questions suivantes, et leurs réponses, s'intègrent-elles dans le cadre proposé par le gouvernement ? Quel est leur rapport avec la vie et la politique dans la province de l'Ontario ?

- 2) Quelles sont les limites à imposer à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou aux organisations privées, religieuses ou autres organisations à but non lucratif ?
- 3) Quelles options notre société est-elle en mesure d'offrir aux mères réticentes ou réticentes, en tant qu'alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants non désirés ?
- 4) Est-il approprié de permettre aux mineurs d'envisager le suicide comme une option de soins de santé sans consulter leurs parents ?
- 5) Quelles options les gouvernements provinciaux ou fédéral peuvent-ils proposer aux familles de mineurs qui sont encouragées à envisager un suicide médicalement assisté ?
- 6) Est-il approprié d'exiger du personnel soignant réticent qu'il participe à des SAD, à des avortements ou à d'autres actions contraires aux convictions catholiques ou à leur conscience individuelle bien formée ? Ces personnes devraient-elles être légalement protégées contre l'exécution de tâches qui vont à l'encontre de leur conscience ? Dans l'affirmative, comment et dans quelle mesure ?
- 7) Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la "modification" volontaire du sexe, doivent-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives compatissantes ou par des contribuables dissidents ?
- 8) Tous les partis politiques nationaux ont appelé à un engagement continu dans la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains. Que pourrait-on faire de plus, le cas échéant, pour lutter contre ce fléau, aux niveaux personnel, local, civique, municipal et provincial, afin de protéger les personnes vulnérables ? Êtes-vous capable de reconnaître les signes de la traite ? Si une activité qui vous semble relever de la traite des êtres humains est portée à votre connaissance, que pourriez-vous ou devriez-vous faire ?
- 9) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui, le cas échéant, devrait être fait différemment ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?



L'indice du gouvernement prend en compte 85 indicateurs clés relatifs à cinq facteurs - la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la bonne gouvernance - considérés sous l'angle de l'équité et de l'inclusion, ainsi que de la durabilité et de la résilience. Comment les facteurs et les optiques proposés s'articulent-ils avec les sept thèmes de la justice sociale, à savoir : l'équité, l'inclusion, la durabilité et la résilience ?

- Vie et dignité humaine
- Gestion de la création
- Famille, communauté et bien commun
- Une économie pour tous
- Droits et responsabilités individuels
- Solidarité
- Bonne gouvernance ?

Gestion de la création

Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Développement durable

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. (Pape François, Laudato si')

L'enseignement catholique

Dieu a donné aux humains la domination sur la terre, faisant ainsi de nous des intendants de la création, car nous travaillons avec lui dans son acte continu de création.

Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question aux multiples facettes, qui ne doit pas être simplifiée à l'excès.

Avec une vocation à glorifier toute vie, qui inclut le respect de l'inviolabilité et de l'intégrité de la vie, les humains se trouvent en présence de toutes les autres créatures de Dieu. Nous pouvons et devons les mettre à notre service et en jouir, mais notre domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité. Il ne s'agit pas d'une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu. C'est un merveilleux défi pour l'intelligence humaine. - 112, 113, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentielle à une vie de vertu : ce n'est pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne. un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne. -23, 217, Laudato Si'

Le livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. - 37, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Changement climatique

Cette question est urgente. Depuis Paul VI au moins, tous les papes ont écrit sur la nécessité de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses abondantes ressources. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique... L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de changer de style de



Changement climatique

Nouvelle économie climatique

Le parti déclare que :

- L'Ontario a besoin d'une action climatique honnête et ambitieuse dès maintenant, et que la voie à suivre soit définie dans son plan climatique ambitieux, honnête et réalisable, qui s'appuie sur une action audacieuse - et non sur des demi-mesures - pour amener la province à des émissions nettes réelles nulles d'ici à 2045.
- l'économie provinciale est en train de passer à côté alors que le gouvernement double la mise sur les centrales à gaz et l'étalement urbain, supprime les contrats d'énergie renouvelable, va devant les tribunaux au sujet de la tarification du carbone et rejette les incitations financières destinées à rendre les VE abordables pour l'individu moyen.
- Si la province veut attirer des emplois et des investissements dans l'économie propre, qui représente un billion de dollars, elle doit montrer qu'elle prend le changement climatique au sérieux. Il est possible de créer des centaines de milliers d'emplois en rénovant nos bâtiments, en fabriquant des véhicules électriques et en créant des produits et des technologies à faible teneur en carbone.
- Elle s'est également engagée à préserver la nature dans la province, qui constitue la meilleure défense contre le changement climatique, et à passer à une économie sans déchets.
- la province peut également soutenir les agriculteurs en première ligne de crise climatique. L'agriculture doit faire partie des solutions à la crise climatique. Elle appelle à des protections et à des investissements pour aider les systèmes alimentaires locaux à prospérer.
- Les collectivités et les infrastructures de l'Ontario n'ont jamais été construites pour résister aux phénomènes météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquents et intenses au fil des ans. Il est nécessaire d'aider les municipalités à s'adapter.
- il est également nécessaire de travailler avec les communautés autochtones pour protéger et restaurer la nature, ce qui réduira la pollution climatique et nous aidera à nous adapter aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- La lutte contre la pollution climatique est également l'occasion d'améliorer notre santé et notre bien-être en général. Même en atteignant les objectifs fédéraux relativement modestes en matière de climat, on sauverait environ 112 081 vies entre 2030 et 2050 rien qu'en améliorant la qualité de l'air.

Le parti déclare que :

- Année après année, les scientifiques nous disent qu'il est urgent d'abandonner les combustibles fossiles. Les gouvernements font des promesses de réduction des émissions, puis prennent des décisions politiques qui vont dans le sens contraire.
- il préconise de mettre fin à l'économie basée sur le pétrole et d'introduire la première loi zéro carbone qui permettra à l'Ontario de ne pas dépasser sa juste part du total mondial des émissions de gaz à effet de serre restantes.
- budget carbone. Il préconise en outre de mettre fin immédiatement aux subventions aux carburants et de rejoindre les autres provinces en adoptant des normes pour les véhicules à émissions nulles et en positionnant l'Ontario à l'avant-garde de la révolution des véhicules électriques, de l'exploitation minière à l'industrie manufacturière.
- Les incitations à la rénovation des bâtiments écologiques créeront de bons emplois, réduiront la pollution climatique et aideront les gens à économiser de l'argent en économisant de l'énergie.

Le parti prône :

- **éliminer progressivement les combustibles fossiles** en établissant un budget carbone équitable pour l'Ontario pour le reste du siècle et en incorporant une obligation légale de rapport annuel sur les progrès et les plans de réduction de la pollution ; réduire de moitié la pollution par le carbone d'ici 2030 et parvenir à un véritable zéro net d'ici 2045, en reprenant l'administration du système fédéral de taxe carbone et en augmentant le prix de 25 dollars jusqu'à ce qu'il atteigne 300 dollars la tonne en 2032. Toutes les recettes de la taxe carbone perçues auprès des particuliers leur seraient reversées sous forme de dividendes ; collaborer avec le gouvernement fédéral pour établir des ajustements carbone à la frontière afin de créer des conditions de concurrence équitables pour les producteurs ontariens à faible émission de carbone ; éliminer les combustibles fossiles de la production d'électricité de la manière la

vie, de production et de consommation, afin de combattre... au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il existe d'autres facteurs, mais un certain nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés principalement en raison de l'activité humaine. - Pape François, *Laudato si'*, -23

Énergie et ressources

Le bon intendand ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25:14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, selon les desseins du Seigneur, pour les faire fructifier afin qu'il puisse jouir de sa subsistance et pourvoir au bien de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre "exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste". - 115, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'une des questions prioritaires de l'économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation... Les ressources dans la nature sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la manière la plus rationnelle possible, en suivant la logique dictée par le "principe d'économiser". - 346, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique... Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du présupposé - qui s'est révélé erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible, qu'il est possible de les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés... - 461, 462, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*.

Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Elle relève d'un devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser "impunément les différentes catégories d'êtres vivants ou inanimés - animaux, végétaux, éléments naturels - au gré de ses besoins économiques".

plus rapide qui soit compatible avec le budget carbone équitable de la province, en visant l'élimination progressive du gaz fossile d'ici à 2030 ; et mettre un terme aux nouveaux raccordements au gaz et aux nouveaux combustibles fossiles.

- **passer à des sources d'énergie renouvelables et propres**, y compris doubler l'approvisionnement en électricité de l'Ontario d'ici 2040 et faire en sorte que l'électricité de l'Ontario soit exempte d'émissions le plus rapidement possible afin d'électrifier les transports et les bâtiments avec de l'énergie propre ; permettre aux foyers et aux entreprises qui utilisent des énergies renouvelables d'obtenir des crédits de consommation d'énergie la production d'énergie excédentaire ; électrifier tout ce qui est faisable, y compris les bâtiments, les transports et l'énergie industrielle ; négocier l'achat et/ou l'échange d'énergie.

avec le Québec si l'énergie et le transport sont disponibles à un prix raisonnable ; ajouter au moins 7500 MW de stockage à court et moyen terme pour aider notre réseau électrique à se développer.

Il s'agit de ne pas construire de nouvelles mines d'uranium ou de nouvelles centrales nucléaires qui viendraient s'ajouter à l'énorme tas de déchets nucléaires dangereux déjà stockés "temporairement" depuis 50 ans, et de fermer la vieille centrale nucléaire de Pickering dans les délais prévus ou plus tôt si la poursuite de son exploitation n'est pas sûre.

- **accroître l'accès aux véhicules électriques et aux infrastructures de recharge** en augmentant la demande de nouveaux véhicules à faibles émissions grâce à des incitations financières pouvant atteindre 10 000 dollars pour l'achat d'un véhicule entièrement électrique et 1 000 dollars pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un véhicule électrique d'occasion ; supprimer progressivement la vente de nouveaux véhicules de tourisme à essence et diesel, de camions de taille moyenne et de bus d'ici à 2030 ; exiger que les camions dans les zones urbaines soient composés à 50 % de véhicules à zéro émission (ZEV) d'ici à 2030 et à 100 % de ZEV d'ici à 2040 ; mettre en place des infrastructures de recharge électrique, notamment en augmentant le nombre de stations de recharge rapide sur toutes les aires de repos des autoroutes de la série 400 ; exiger que toutes les aires de stationnement nouvelles ou réaménagées (publiques et privées) soient équipées d'un système de recharge pour les véhicules électriques et offrir un incitatif fiscal aux entreprises qui installent une infrastructure de recharge ; exiger que les aires de stationnement et les garages existants (publics ou privés, en surface ou en sous-sol) soient équipés d'un système de recharge pour les véhicules électriques dans 25 % des emplacements d'ici 2024, 50 % d'ici 2030 et 75 % d'ici 2035 ; modifier le code du bâtiment pour que les nouvelles maisons soient prêtes à accueillir un système de recharge pour les véhicules électriques ; et créer des chaînes d'approvisionnement pour les véhicules électriques afin de favoriser la croissance des emplois et des entreprises en Ontario.

- **rendre les bâtiments efficaces sur le plan énergétique** en créant des centaines de milliers de nouveaux emplois en rénovant 40 % des maisons et des lieux de travail existants pour qu'ils soient nets zéro (conservation plus pompe à chaleur et énergie solaire, par exemple) d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040 pour aider les gens à économiser de l'argent en économisant de l'énergie ; modifier le code de la construction pour que tous les nouveaux bâtiments commerciaux et résidentiels soient construits avec l'empreinte carbone la plus faible possible et nets zéro d'ici 2028 ; fournir des subventions pour les rénovations nettes zéro pour les bâtiments commerciaux et résidentiels et pour les entreprises.

en encourageant les fournisseurs de logements sans but lucratif, les coopératives et les ménages à faible revenu à réduire leurs coûts et leur consommation d'énergie ; en libérant la demande refoulée de rénovations écologiques en veillant à ce que les propriétaires et les locataires aient accès à un financement à faible coût et à des incitations pour isoler et électrifier leur maison, ce qui permettra de réduire les factures d'énergie et de protéger les Ontariens contre les hausses des prix de l'énergie à l'échelle internationale ; encourager l'utilisation de matériaux de construction durables et non toxiques, et supprimer les obstacles réglementaires à la construction en bois massif utilisant du bois certifié FSC ; rendre transparente l'utilisation des combustibles fossiles au niveau des bâtiments grâce à l'étiquetage et à la divulgation ; et établir des programmes de conservation solides et intégrés pour l'électricité, le gaz et l'eau, en veillant notamment à ce que les immeubles à logements multiples améliorent leur efficacité énergétique et installent des compteurs individuels pour chaque logement.

- **montrer l'exemple**, notamment en fixant des objectifs ambitieux en matière de GES pour les activités du gouvernement provincial et en élargissant les programmes de réduction de la pollution afin d'y inclure les hôpitaux, les écoles, les universités et d'autres institutions publiques ; l'intégration d'une forte dimension climatique dans toutes les décisions gouvernementales, y compris un prix fictif du carbone pour les investissements en capital ; l'élimination de l'utilisation des combustibles fossiles dans les bâtiments gouvernementaux nouveaux et rénovés d'ici 2025, et dans tous les bâtiments gouvernementaux d'ici 2030 ; et l'obligation pour toutes les grandes organisations publiques et privées de divulguer et de réduire leur empreinte carbone et les risques financiers liés au climat.

- **soutenir les municipalités pour qu'elles deviennent des leaders en matière de climat**, notamment en fournissant aux municipalités et aux praticiens des connaissances, une expertise technique, des ressources et une formation par l'intermédiaire d'un centre de soutien à l'infrastructure verte ; attirer les investissements privés dans les programmes municipaux et commerciaux d'énergie propre évaluée par la propriété (PACE, également appelés "Local Improvement Charges") grâce à un capital de départ et à une garantie provinciale contre les pertes sur prêts ; permettre aux municipalités d'emprunter de l'argent pour rendre plus efficaces les bâtiments qui leur appartiennent et de rembourser les prêts grâce aux économies réalisées ; exiger de toutes les municipalités qu'elles adoptent des plans visant à réduire autant que possible les émissions des entreprises et des collectivités jusqu'à zéro d'ici 2045, et

La responsabilité de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une responsabilité des générations présentes envers celles de l'avenir... Une compréhension correcte de l'environnement... ne doit pas en même temps absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même. Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologiques qui cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. - 346, 461-463, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Diversité des espèces et faune

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur. L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. - 113, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

"Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, pour éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour les êtres humains et leur environnement". - 339, *Catéchisme de l'Église catholique*

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle... Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités et protégée de manière adéquate... -466, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*

leur donner l'autorité et les outils nécessaires pour les mettre en œuvre, y compris un financement prévisible à long terme ; rétablir la participation provinciale de 50 % aux coûts d'exploitation des transports en commun et soutenir les plans d'électrification de tous les réseaux municipaux de transport en commun.

Espèces, diversité et vie sauvage

Le parti prône :

- **protéger la biodiversité** en rétablissant la loi originale sur les espèces en danger (Endangered Species Act) de 2007 et un système scientifique pour déterminer le statut des espèces, leur rétablissement et la protection de leur habitat, tout en éliminant les exemptions pour l'industrie ; financer et soutenir correctement les efforts de rétablissement des espèces en danger et les programmes d'intendance de l'habitat ; la protection des pollinisateurs en mettant fin à l'utilisation des pesticides néonicotinoides à l'extérieur, en rétablissant le comité consultatif sur les pesticides et en réglementant les nouveaux éclairages extérieurs afin d'y inclure la protection du ciel étoilé.

- **renforcer les règles relatives au bien-être des animaux**, notamment en interdisant l'élevage, la possession, l'utilisation et la vente d'animaux exotiques sauvages en tant qu'animaux de compagnie et en mettant en place un système de licence plus complet pour les zoos hébergeant des animaux exotiques sauvages ; interdire les zoos en bord de route et interdire les interactions inhumaines et dangereuses entre les animaux et les visiteurs, conformément aux lignes directrices de l'Association mondiale des zoos et aquariums ; renforcer les normes relatives au bien-être des animaux dans le domaine de l'agriculture animale ; mettre en place un système de licence plus solide pour les zoos hébergeant des animaux exotiques sauvages. réglementer et inspecter l'hébergement, la vente et le transport des animaux agricoles et veiller à leur application ; s'opposer à l'utilisation de fourrures sur les animaux d'ornement, sauf par Premières nations, les Métis et les Inuits, et lorsque cette utilisation est protégée par la Charte des droits et libertés ; et abrogeant toutes les législations provinciales relatives à des races particulières.

Conservation et développement durable

Parmi les priorités de son programme, le parti préconise :

- protéger en permanence les terres agricoles de premier choix et les zones humides et conserver 30 % de la nature d'ici à 2030.
- fournir un milliard de dollars de financement pour le leadership climatique autochtone, y compris pour les zones protégées et conservées autochtones.
- rendre les infrastructures prêtes pour le climat grâce à un fonds d'adaptation de 2 milliards de dollars pour les municipalités.
- l'établissement d'un budget carbone annuel transparent afin d'atteindre le niveau zéro d'ici à 2045.
- électrifier les transports, les bâtiments et l'industrie pour réduire la pollution et abaisser les coûts énergétiques.
- offrir aux propriétaires de maisons jusqu'à 15 000 dollars d'incitations pour les rénovations énergétiques afin d'aider les gens à économiser de l'argent en économisant de l'énergie.

L'étalement urbain

Le parti déclare que :

- l'étalement urbain - l'asphaltage de la nature - coûte plus cher que les autres options parce qu'il augmente les inondations et nécessite des investissements pour remplacer ce que la nature fait pour les personnes âgées. gratuit. Il consomme également des terres agricoles, qui disparaissent à un rythme alarmant.
- L'étalement coûte également plus cher en impôts, aggrave les embouteillages et augmente la pollution de l'air et d'autres types de dommages environnementaux.
- Les données des experts suggèrent que l'étalement urbain n'est pas nécessaire, qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre au-delà de nos limites de croissance, car nous avons déjà suffisamment de terres réservées au développement. Ce qu'il faut plutôt, c'est un développement intelligent qui encourage l'utilisation judicieuse des terres afin de construire des quartiers dynamiques avec un mélange de logements - tels que des maisons de passage, des maisons individuelles, des triplex, des quadruplex, des maisons sans ascenseur, des condominiums et des coopératives.
- Les petites entreprises constituent un élément essentiel de toute communauté. La Commission veut faciliter la réussite des petites entreprises. Pour les habitants des villes, des hameaux ruraux ou des zones intermédiaires, les communautés peuvent disposer de commerces, de services et de parcs de proximité, faciles d'accès.

Le parti prône :

- **promouvoir une croissance intelligente** en gelant les limites urbaines ; développer un cadre de voisinage de "15 minutes" qui convienne à diverses villes de la province en travaillant avec les municipalités sur le rezonage ; annuler les changements apportés par le gouvernement actuel au plan de croissance qui encourage l'étalement urbain et réviser le plan de croissance pour promouvoir une densité saine ; et exiger que les objectifs d'intensification soient atteints avec une densité répartie dans l'ensemble des zones urbanisées.

- **construire des logements intercalaires à proximité des transports en commun**, y compris 1. construire 1,5 million de logements sous diverses formes novatrices à l'intérieur des limites urbaines au cours des dix prochaines années ; mettre à jour la loi sur l'aménagement du territoire, la déclaration de politique provinciale et d'autres lois et règlements applicables afin d'élargir les autorisations de zonage pour permettre la construction de triplex et de quadruplex de plein droit à l'intérieur des limites urbaines existantes ; mettre à jour les lois sur l'aménagement du territoire afin d'établir un prézonage pour les logements moyens et intermédiaires manquants dans les couloirs de transport en commun et les rues principales ; exiger des densités de logement minimales aux stations de transport en commun et le long des couloirs de transport en commun dans le cadre du plan de croissance et des accords de financement du transport en commun conclus entre la province et les municipalités ; collaborer avec tous les niveaux de gouvernement pour transformer des terrains publics appropriés en logements abordables, par exemple au-dessus des installations de transport en commun et dans les parcs de stationnement de surface des stations de transport en commun ; rétablir le fonds provincial d'assainissement des friches industrielles pour aider les municipalités à construire en toute sécurité des logements abordables sur des sites anciennement industriels ; élaborer un cadre qui encourage la construction de logements sur des propriétés commerciales, telles que des places et des entrepôts abandonnés, lorsqu'ils sont sûrs et appropriés ; et mettre fin aux exigences minimales obligatoires en matière de stationnement pour tous les nouveaux développements lorsqu'ils sont construits.

- **garantir une consultation communautaire inclusive**, en collaborant avec les municipalités sur une initiative provinciale intitulée "Oui, dans mon jardin" pour sensibiliser aux avantages des logements intercalaires dans les quartiers existants ; encourager les municipalités à s'engager de manière significative avec les résidents potentiels, et pas seulement les résidents actuels, lors des consultations sur les changements de zonage et les nouveaux développements, afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues au cours du processus de planification ; et explorer des approches novatrices de la consultation en matière de planification qui garantissent que les processus sont réellement inclusifs et impliquent de manière significative tous les citoyens. Par exemple, faire participer les gens dans des lieux communautaires qu'ils fréquentent, comme les cafés ou les arrêts de transport en commun, ou fournir des services de garde d'enfants pour assurer une participation plus large de la communauté.

- **renforcer les centres communautaires** en augmentant le financement des bibliothèques locales et en intensifiant la publicité autour de l'importante programmation communautaire qu'elles offrent ; accroître le soutien aux centres communautaires et aux coalitions de quartier, qui jouent un rôle important en encourageant les liens communautaires et en réduisant l'isolement des personnes âgées ; rétablir l'amélioration de la communication et de la sensibilisation, et fournir des frais réduits pour l'utilisation communautaire des écoles afin d'assurer leur disponibilité en tant que centres importants dans nos communautés ; offrir des programmes communautaires gratuits ou à faible coût dans les quartiers à besoins élevés, y compris, mais sans s'y limiter, couvrir les coûts des permis gratuits pour les soirées, les week-ends, les vacances de mars et l'été ; et investir dans un plus grand nombre de centres de bien-être pour les jeunes et de centres communautaires qui offrent un accès aux services locaux de santé mentale, des espaces d'interaction sociale et des soutiens aux familles

- **créer des quartiers dynamiques** en aidant les municipalités à créer des espaces verts intercalaires afin qu'il y en ait un à moins de 10 minutes de marche de toutes les habitations d'ici 2030 ; modifier les règles de zonage pour permettre l'ouverture de petits commerces tels que des magasins de quartier dans les quartiers résidentiels ; fournir des fonds de démarrage pour marchés d'aliments sains appartenant à la communauté et accroître le soutien aux jardins communautaires par des dons de terrains et un soutien organisationnel pour éliminer les déserts alimentaires urbains ; améliorer le système de bénéfices communautaires pour les grands projets d'infrastructure afin d'accroître les bénéfices sociaux et économiques reçus par la communauté locale.

- **aider les petites entreprises de quartier à se rétablir et à prospérer** en élargissant le programme Digital Main Street pour inclure les organisations à but non lucratif et fournir des plateformes d'exécution qui permettent aux petites entreprises locales de mieux concurrencer les grandes entreprises en ligne ; développer un programme de subventions aux petites entreprises pour les entreprises appartenant à des Noirs ; soutenir l'augmentation du crédit d'impôt pour les séjours touristiques et s'assurer qu'il inclut les repas dans les restaurants ; collaborer avec les fournisseurs d'assurance pour développer un programme d'assurance commerciale abordable pour les petites entreprises ; développer un programme pour aider les petites entreprises affectées par COVID à déposer le bilan d'une manière équitable et non punitive ; améliorer les possibilités pour les petites entreprises locales et les organisations à but non lucratif de remporter des contrats publics en fixant des objectifs et en réduisant les obstacles financiers et informationnels actuels ; permettre aux producteurs de vins, de bières et de spiritueux artisanaux de l'Ontario d'ouvrir des magasins indépendants hors site ; et autoriser les points de vente au détail de vins, de bières artisanales et de spiritueux artisanaux ; améliorer le réseau de distribution pour qu'il fonctionne pour les petites entreprises ; et permettre à l'hôtellerie de s'approvisionner auprès de ces fournisseurs à un prix de gros pouvant aller jusqu'à 20 %.

- **créer un nouveau cadre réglementaire pour les petites entreprises**, en procédant à un examen des réglementations afin d'éliminer la bureaucratie et les coûts qui affectent de manière disproportionnée les petites entreprises ; créer des baux normalisés pour garantir l'équité et la transparence et s'assurer que la priorité est donnée aux locataires existants lorsque les baux doivent être renouvelés ; créer des lignes directrices sur le contrôle des loyers pour les augmentations d'une année sur l'autre qui s'appliquent à tous les locataires commerciaux, y compris les nouveaux locataires ; et mettre en œuvre un mécanisme pour faire respecter les règles et résoudre les litiges.

- **soutenir les arts locaux et les entreprises sociales**, en réduisant les impôts fonciers payables pour les bâtiments dans lesquels des entreprises créatives et sociales ont la possibilité de louer à des prix inférieurs à ceux du marché ; élaborer une stratégie d'entreprise sociale propre à l'Ontario avec les secteurs à but non lucratif et coopératif pour stimuler la création d'emplois locaux et soutenir l'autonomie des régions rurales, éloignées et urbaines ; créer un fonds de stabilisation pour le secteur à but non lucratif afin de s'assurer que les organismes à but non lucratif et les organisations caritatives puissent contribuer à la reconstruction de l'économie et des communautés ; affirmer le caractère indépendant des activités du Conseil des arts de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario et augmenter les investissements dans ces organismes ; et rétablir le soutien au Fonds pour la culture autochtone.

Conservation

Le parti déclare que :

- Les zones humides, les forêts et les bassins hydrographiques de l'Ontario contribuent à rendre la province spéciale et sont essentiels pour maintenir la pureté de l'air et de l'eau et pour protéger les sols de qualité nécessaires à la croissance de la province.
- La protection du patrimoine naturel de la province contribue à préserver la biodiversité et a une incidence directe sur certains des secteurs économiques les plus importants de l'Ontario : le tourisme, la sylviculture, l'alimentation et l'agriculture.
- Pour lutter contre le changement climatique, les écosystèmes naturels de la province offrent les meilleures solutions à faible coût pour maintenir un approvisionnement en eau propre et assurer la protection contre les inondations.
- il préconise l'extension de la ceinture verte par l'ajout d'une nouvelle ceinture bleue qui protège notre approvisionnement en eau propre.

En particulier, le parti préconise :

- **protéger au moins 30 % des terres et des eaux provinciales d'ici 2030**, en collaborant avec les communautés autochtones pour établir des zones protégées et conservées autochtones (IPCA) où les gouvernements autochtones jouent le rôle principal dans la protection et la conservation des écosystèmes par le biais de leurs lois, de leur gouvernance et de leurs systèmes de connaissances ; protéger de façon permanente les zones humides d'importance provinciale, les zones d'intérêt naturel et scientifique et les réserves provinciales de faune sur les terres de la Couronne ; protéger et restaurer les zones naturelles qui séquestrent le carbone et protègent la biodiversité, y compris les prairies et les tourbières, les forêts anciennes et les couloirs écologiques entre les zones protégées ; renforcer et financer le rôle d'intégrité écologique du réseau des parcs publics de l'Ontario et créer cinq nouveaux parcs provinciaux ; renforcer la loi sur la ceinture verte et rendre illégales les nouvelles routes traversant la ceinture verte ; récompenser les pratiques de gestion durable des forêts et des terres qui protègent la forêt boréale ; et renforcer les objectifs en matière de couvert végétal urbain et améliorer la protection juridique des arbres urbains, notamment en consacrant 15 % du financement actuel de l'infrastructure à l'infrastructure verte, y compris les forêts urbaines.

- **protéger les sources d'eau de la province** en doublant la taille de la ceinture verte pour y inclure une ceinture bleue de moraines, de systèmes fluviaux et de bassins versants protégés, qui comprend la moraine de Paris Galt, le ruisseau Carruthers, le bassin versant de la rivière Grand et de nombreuses autres masses d'eau essentielles ; collaborer avec les peuples autochtones et le gouvernement fédéral pour créer des aires marines nationales de conservation dans la baie d'Hudson et la baie James, ainsi que dans les Grands Lacs ; mettre en œuvre un plan visant à réduire à 44 tonnes le phosphore entrant dans le lac Simcoe et soutenir la création d'une installation de recyclage du phosphore ; rétablir le financement provincial pour la protection des sources d'eau dans le cadre du Clean Water Act et étendre la protection des sources d'eau potable aux communautés nordiques, éloignées et autochtones ; et rétablir la surveillance et la consultation publique pour réduire les inondations et protéger les personnes et les lieux que nous aimons, notamment en imposant des marges de recul végétalisées le long des lacs, des rivières, des plaines d'inondation et des canalisations.

- **promouvoir l'utilisation durable de l'eau**, notamment en modifiant le processus d'autorisation de prélèvement d'eau pour mettre fin à l'extraction industrielle de l'eau et interdire le prélèvement massif d'eau dans un bassin hydrographique, et en rétablissant la réglementation municipale sur l'extraction d'agrégats sous la nappe phréatique ; ajouter l'utilisation de l'eau aux obligations de déclaration pour les grands bâtiments et le secteur public ; encourager la conservation et la réutilisation de l'eau, comme les systèmes d'eaux grises dans les ménages ; et exiger l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles résidentiels et commerciaux à logements multiples.

- **réduire les déchets** en fixant des normes élevées de recyclage et de gestion pour le papier imprimé et les matériaux d'emballage (boîte bleue), et une norme minimale de 85 % pour les emballages en plastique d'ici 2030 ; adopter des normes claires, rigoureuses et applicables en matière de responsabilité élargie des producteurs pour les déchets et les emballages produits sur les lieux de travail, dans les écoles et dans les lieux publics - les secteurs responsables de la majorité des déchets de l'Ontario ; élargir la liste des plastiques à usage unique interdits par le gouvernement fédéral pour y inclure les bouteilles d'eau, les tasses à café et d'autres emballages superflus ; garantir un large éventail de lois sur le droit à la réparation afin de prolonger la durée de vie des biens et de protéger les acheteurs ; interdire les déchets alimentaires dans les décharges ou les incinérateurs et étendre la collecte des déchets alimentaires à toutes les municipalités de la province ; fixer des objectifs pour réduire de manière significative l'empreinte des matériaux et de la consommation de la province ; suivre les progrès réalisés et en rendre compte ; exiger une utilisation minimale de granulats recyclés dans les projets

d'infrastructure fournir des fonds pour la recherche et l'éducation afin de garantir que tous les matériaux de béton récupérés puissent être réaménagés et réutilisés aussi efficacement que possible.



Gestion de la création

Le parti préconise de construire les infrastructures nécessaires tout en protégeant l'environnement :

- investir dans la réparation et l'entretien des routes municipales et régionales, élargir les routes provinciales dans les zones encombrées, améliorer l'entretien hivernal des principales routes provinciales, réparer et remettre en état les ponts et ajouter des voies de virage là où c'est nécessaire.
- réduire les embouteillages et investir dans des projets provinciaux indispensables, tels que le chargement et l'extension du métro léger d'Ottawa, l'électrification et l'augmentation du service GO dans la région du Grand Toronto et le sud-ouest de l'Ontario, et l'accélération de la réalisation des projets de transport en commun prévus à Kitchener-Waterloo, à Toronto, à Mississauga et à Brampton.
- supprimer la taxe carbone du gouvernement actuel et élaborer, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces, un plan d'action environnemental "Made in Ontario" qui protège les terres, l'eau, l'air, la biodiversité et les communautés de l'Ontario.
- la protection des terres agricoles de premier choix, y compris la ceinture verte, et la promotion d'un secteur agroalimentaire durable pour soutenir les agriculteurs et les communautés rurales.
- tirer parti du Better Communities Fund pour préserver l'intégrité des municipalités et maintenir l'impôt foncier à un niveau peu élevé.



Changement climatique

Le parti n'a publié aucune déclaration officielle concernant ses politiques en matière de changement climatique.

Avant les dernières élections, le parti a déclaré que

- Les Ontariens sont fiers de leur patrimoine naturel et savent que leur bien-être dépend de la santé de l'environnement. Le parti estime que la transition vers une économie verte et à faible émission de carbone doit être équitable et ne pas laisser les communautés à la traîne.
- L'Ontario et le Canada sont confrontés à une crise climatique. Les scientifiques sont clairs : l'augmentation de la température mondiale doit être limitée à 1,5 degré Celsius pour éviter les conséquences catastrophiques liées au changement climatique. Pour faire sa part, l'Ontario doit réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre.
- elle ne se laissera pas convaincre que la résolution de la crise climatique est impossible ou inabordable.
- Les générations futures comptent sur nous pour anticiper.
- son Nouveau pacte démocratique vert est un plan audacieux et pratique pour répondre à l'urgence de la crise climatique tout en revitalisant l'économie provinciale, en protégeant les travailleurs et en créant des millions d'emplois de qualité et bien rémunérés.

Énergie et ressources

Pour lutter contre l'augmentation des coûts, le parti préconise :

- garantir un approvisionnement abondant en énergie fiable et abordable, vue d'atteindre l'objectif fixé par la loi d'une économie nette zéro au plus tard en 2050, notamment en réalisant des investissements fondés sur des données probantes et rentables dans l'énergie propre et l'efficacité énergétique à partir d'une combinaison de sources non émettrices, de stockage et d'économies d'énergie.
- l'achèvement des investissements prioritaires prévus de longue date dans le domaine du transport d'électricité afin de fournir une énergie propre abondante aux industries en expansion, telles que les constructeurs automobiles et les producteurs de serres.
- fournir des pompes à chaleur électriques gratuites ou à prix réduit aux ménages de l'Ontario, avec un accès à un financement facile et sans intérêt. Des remises sur les pompes à chaleur pouvant aller jusqu'à 19 500 dollars seront accordées en fonction du revenu du ménage, et 5 000 dollars supplémentaires seront disponibles pour les ménages qui se chauffent au propane, au mazout ou au charbon.
- améliorer le programme SaveONEnergy Energy Affordability de l'Ontario afin de fournir une aide à la rénovation aux locataires et aux ménages à faible revenu, en garantissant un accès équitable aux programmes d'économies d'énergie de l'Ontario.

- aider les conducteurs de l'Ontario passer aux VE pour économiser de l'argent et soutenir le secteur automobile de l'Ontario, grâce à des remises fondées sur le revenu pour l'achat d'un véhicule électrique à batterie ou d'un véhicule hybride rechargeable, neuf ou d'occasion, admissible.
- exempter les véhicules électriques produits à l'étranger des mesures d'incitation lorsque les dirigeants d'entreprise s'acharnent à détruire l'économie canadienne.
- réduire les coûts de l'énergie pour les ménages en difficulté, en particulier dans les zones rurales et le nord de l'Ontario, en accordant un allègement tarifaire aux ménages à faible revenu qui se chauffent au gaz, au mazout ou à d'autres combustibles, afin de les aider à passer à un système de chauffage électrique plus abordable, à l'instar du Programme de soutien à l'électricité de l'Ontario existant ; et fournir un soutien financier mensuel pour aider à couvrir les coûts de chauffage qu'un accès à une aide financière d'urgence pour ceux qui risquent d'être coupés par leurs distributeurs de carburant.

Exploitation minière

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- soutenir un secteur minier fort en Ontario et les dizaines de milliers de bons emplois qu'il fournit. Au lieu de l'approche au coup par coup et au bulldozer des gouvernements précédents, qui n'a pas permis de développer Cercle de feu, il propose d'entamer un processus de consultation formel avec les membres des Premières nations du Conseil tribal de Matawa et les autres Premières nations concernées par les décisions relatives au Cercle de feu, afin de créer des infrastructures générationnelles, des emplois et des opportunités de partage des revenus dans le Nord, et de contribuer à l'obtention de minéraux essentiels pour alimenter l'avenir de l'Ontario.

Conservation et développement durable

Dans le cadre de son programme de construction de nouveaux logements abordables, le parti préconise :

- la mise à jour des règles de zonage et d'urbanisme afin de faciliter la construction de tous les types de nouveaux logements et d'en réduire le coût, notamment en légalisant des options plus abordables telles que les appartements de type semi-collectif, les maisons en rangée et les appartements de type quadruplex dans tous les quartiers, ainsi que les immeubles de taille moyenne situés à proximité des transports en commun, et ce de plein droit.
- protéger la ceinture verte et les principales terres agricoles de l'Ontario en concentrant la croissance de manière durable et rentable à l'intérieur des limites urbaines d'avant 2022, tout en maintenant les coûts d'infrastructure à un niveau bas.

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- la création du premier Youth Climate Corps de l'Ontario, qui permettra aux jeunes Ontariens d'acquérir des compétences et de gagner un salaire équitable tout en aidant les communautés de l'Ontario à réduire leurs émissions, à restaurer leurs environnements naturels et à devenir plus résilientes face à l'évolution du climat.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a publié aucune déclaration complète et actualisée des politiques qu'il propose.

Changement climatique

La constitution du parti stipule que, par principe, il accepte ses responsabilités en matière de préservation du patrimoine et de la diversité culturelle de l'Ontario, ainsi que de conservation et de renouvellement de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- afin de mettre plus d'argent dans les poches des contribuables, en supprimant la taxe carbone et la loi sur l'énergie verte, et en réduisant les prix de l'essence de 10 centimes par litre.
- en contestant devant la Cour suprême du Canada toute tentative du gouvernement fédéral d'imposer une taxe carbone aux familles ontariennes

Taxes sur le carbone

Dans le cadre d'un programme visant à rendre la vie plus abordable pour les Ontariens, le budget 2024 du parti stipule que :

- il s'est engagé à protéger la population et les entreprises contre les coûts élevés d'un nouveau programme provincial de tarification du carbone inattendu, en introduisant une législation qui exigerait que le gouvernement provincial demande d'abord à la population de l'Ontario, par le biais d'un référendum, avant de mettre en œuvre un nouveau programme provincial de tarification du carbone.

- elle continue également à demander au gouvernement fédéral de supprimer la taxe fédérale sur le carbone, qui a augmenté l'inflation et rendu la vie moins abordable pour les Ontariens.

Énergie et ressources

Le 10 février 2025, le parti a publié une déclaration en ligne indiquant qu'il protégerait le réseau énergétique de l'Ontario en interdisant à la Chine de participer aux achats d'énergie :

- interdire à toute entreprise d'État chinoise d'acheter ou de prendre des participations dans tout actif financé par le gouvernement de l'Ontario dans le domaine de l'énergie, des minéraux essentiels ou des infrastructures majeures.
- investir dans l'énergie nucléaire propre pour alimenter la croissance économique tout en réduisant les émissions, y compris :
 - Élaborer le premier plan énergétique intégré de l'Ontario, incluant toutes les ressources énergétiques telles que l'hydroélectricité, le gaz naturel et d'autres combustibles.
 - Remise en état de la production d'énergie nucléaire existante dans les centrales de Pickering et de Darlington, expansion de la production d'énergie nucléaire à Bruce Power, exploration de nouvelles possibilités de production d'énergie nucléaire à Port Hope et construction des premiers petits réacteurs modulaires du Canada à la centrale nucléaire de Darlington.
 - Remise en état et expansion de la production d'hydroélectricité, notamment en soutenant les investissements de 4 milliards de dollars de l'Ontario Power Generation dans la production d'hydroélectricité dans la région de Niagara et dans le nord et l'est de l'Ontario.
 - en obtenant le plus important marché de stockage d'énergie par batterie de l'histoire du Canada, avec une capacité de stockage suffisante pour alimenter trois millions de foyers.
 - Construire de nouvelles infrastructures de transport d'énergie dans tout l'Ontario.

Conservation, développement durable, espèces, diversité et vie sauvage

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- l'embauche d'un plus grand nombre d'agents de protection de la nature et le renforcement de la surveillance des principaux pollueurs.
- mettre fin à l'examen bureaucratique du projet "Cercle de feu", afin d'en permettre la réalisation.
- pour stimuler la croissance dans le Nord, en allant de l'avant avec le partage des revenus de l'exploitation minière, forestière et des agrégats.
- veiller à ce que les revenus de la chasse et de la pêche soient affectés à leur objectif déclaré de conservation.
- la création d'un fonds de réduction des émissions pour investir dans les nouvelles technologies au sein de la province.
- engager des ressources pour réduire les déchets dans les quartiers et les parcs.

Parcs provinciaux

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- il prend activement des mesures pour ouvrir le premier nouveau parc provincial opérationnel en toutes saisons depuis 40 ans. Le parc provincial de Bigwind Lake, situé près de ville de Bracebridge, offrira des installations et des activités récréatives telles que la natation, la randonnée et le ski de fond, et ajoutera environ 250 nouveaux emplacements de camping au système des parcs de l'Ontario.
- il crée également le premier parc provincial urbain de la province dans le canton d'Uxbridge, qui servira de parc provincial à usage diurne toute l'année et soutiendra les progrès de l'Ontario son engagement à offrir aux familles davantage de possibilités de loisirs en plein air, tout en conservant et en protégeant les zones d'intérêt naturel et scientifique. Une enquête a été menée au cours de l'été 2023 afin de recueillir l'avis du public sur la programmation et les activités qui pourraient être pratiquées dans le parc proposé, et nous étudierons d'autres possibilités de partenariats pour la création de parcs urbains supplémentaires pour la population de l'Ontario.
- elle améliore les possibilités de loisirs en mettant également en œuvre un certain nombre d'autres initiatives, notamment en fournissant des services électriques à plus de 800 sites de camping et en créant environ 300 nouveaux sites de camping dans plusieurs parcs provinciaux.

Partenariats de conservation

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- passer du temps dans la nature et les espaces verts a un impact positif sur la santé et le bien-être d'une personne.
- elle s'engage à poursuivre sa collaboration avec ses partenaires et les responsables de la conservation afin de préserver davantage de zones d'importance écologique significative, de protéger les zones naturelles et de promouvoir l'importance d'espaces naturels sains.
- elle poursuit le programme Greenlands Conservation Partnership en investissant 20 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans, afin de permettre aux partenaires de la conservation de recueillir des contributions équivalentes du secteur privé pour sécuriser de nouvelles zones naturelles, telles que les zones humides, les prairies et les forêts, et veiller à ce qu'elles soient protégées

et gérés pour l'avenir.

- La protection des lacs provinciaux est un engagement clé du plan gouvernemental visant à garantir un environnement sûr, sain et propre, aujourd'hui et pour les générations futures.

- la région du marais Holland produit plus de carottes, de céleris, d'oignons, de laitues et de légumes verts que n'importe quelle autre région du Canada. - elle aide les agriculteurs à mettre en œuvre des technologies et des procédés de lavage des aliments qui réduisent la quantité de phosphore dans l'eau qui se déverse dans le lac Simcoe.

- elle continue de protéger et de restaurer les Grands Lacs en investissant annuellement 6,4 millions de dollars pour soutenir des projets novateurs. Ces projets sont menés par des organisations communautaires, des petites entreprises, des municipalités, des offices de protection de la nature et des communautés autochtones, qui se concentrent sur la protection et la restauration des zones côtières et littorales des Grands Lacs et des rivières et ruisseaux qui les relient.

- elle alloue également plus de 24 millions de dollars à la stratégie innovante de réduction du phosphore dans le lac Simcoe pour un nouveau projet de recyclage du phosphore visant à réduire les rejets de phosphore de la rivière Holland dans le lac Simcoe.

Points à méditer : La gestion de la création

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1,5 degré centigrade. 5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux (collectivement, les "gaz à effet de serre" ou GES) doivent être réduites de moitié d'ici 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, mais, selon la vérificatrice générale, il pourrait ne pas atteindre cet objectif. D'autres se demandent si l'engagement du Canada est suffisamment important pour être équitable par rapport aux autres pays.

Les graphiques ci-dessous présentent différents aspects des émissions de gaz à effet de serre au Canada, sur la base des données disponibles les plus récentes. Ils offrent un riche terrain de réflexion sur l'application de l'enseignement social catholique. Le premier graphique, intitulé "Figure 9", montre les émissions par personne dans chaque province, selon les données les plus récentes. Le second, intitulé "Tableau 2", montre les niveaux d'émissions de diverses industries en 2005 (l'année "de référence" par rapport à laquelle la plupart des comparaisons internationales de GES sont mesurées), en 2019 et en 2022. Le troisième, intitulé "Graphique 20", montre comment le gouvernement fédéral appréhende les niveaux d'émissions passés et comment il prévoit d'atteindre le niveau convenu d'ici à 2030.

- **Émissions en Ontario :** La figure 9, qui présente des comparaisons provinciales par habitant, suggère que, par personne, la province de l'Ontario appartient à un groupe inférieur d'émetteurs (avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard) dont les émissions sont bien inférieures à la moyenne nationale canadienne actuelle de 18,2 tonnes par personne. Il semble toutefois qu'il reste du travail à faire si l'Ontario souhaite rattraper la moyenne mondiale actuelle de 5,9 tonnes par personne et par an (ligne dorée de la figure 9), et plus encore si elle souhaite atteindre l'objectif mondial pour 2030, à savoir 2,1 tonnes par personne et par an (ligne verte).
 - Qu'est-ce que la population de l'Ontario peut ou doit faire, le cas échéant, participer à la campagne mondiale de réduction des niveaux d'émissions ?
 - Que peuvent ou doivent faire, le cas échéant, les autres provinces et/ou le gouvernement fédéral ? L'Ontario peut-elle ou doit-elle faire quelque chose pour aider les autres provinces, y compris par exemple l'Alberta et la Saskatchewan, dont les niveaux d'émissions plus élevés sont en grande partie dus à des processus qui aboutissent à des produits expédiés vers d'autres provinces ?
- **Émissions industrielles :** Le tableau 2 indique des tendances à la fois encourageantes et décevantes dans diverses industries. Par exemple, il indique que les émissions causées par la production d'électricité ont été réduites de plus de moitié au Canada, et que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres industries lourdes. En revanche, les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et du bâtiment ont continué à augmenter. Que peuvent ou doivent faire à ce sujet les individus et les provinces dans lesquelles ils vivent, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité, de solidarité, de bien commun et de caractère sacré de la vie ?
- **La juste part du Canada :** Le graphique 20 semble représenter un défi pour tous les Canadiens, où qu'ils vivent.
 - Par exemple, il est décevant de constater que les niveaux d'émissions pour les 20 premières années indiquées dans le graphique sont restés relativement constants, l'essentiel des réductions étant prévu pour les 10 dernières années. Il semble décevant de constater que les courbes relatives aux phénomènes sociaux montrent l'essentiel des progrès dans l'avenir, alors que peu d'améliorations ont été apportées dans les années qui ont suivi la prise d'engagements ou sont prévues dans un avenir plus proche. Faut-il qu'il en soit toujours ainsi ? En supposant que cela soit vrai dans ce cas, pouvons-nous ou devrions-nous faire mieux ?
 - Le graphique semble également suggérer que même si nous atteignons l'objectif du Canada pour 2030 en tant que nation, nous avons tous beaucoup de travail à faire au-delà : notre nation s'est seulement engagée à réduire les émissions jusqu'à un point où nous produisons environ six fois plus d'émissions que le reste du monde. À supposer que cela soit vrai, pouvons-nous ou devons-nous faire mieux ?

- Les partis sont moins nombreux à s'engager, dans leurs déclarations de programme, à adopter des approches globales de la préservation de l'environnement, préférant promettre indirectement des améliorations en matière d'émissions, d'eau propre et de conservation, dans le cadre des efforts déployés pour améliorer l'économie. Est-ce prudent ? Est-ce juste pour ceux qui dépendent de l'environnement pour se nourrir ou pour respirer ? Est-ce juste pour les générations futures ?

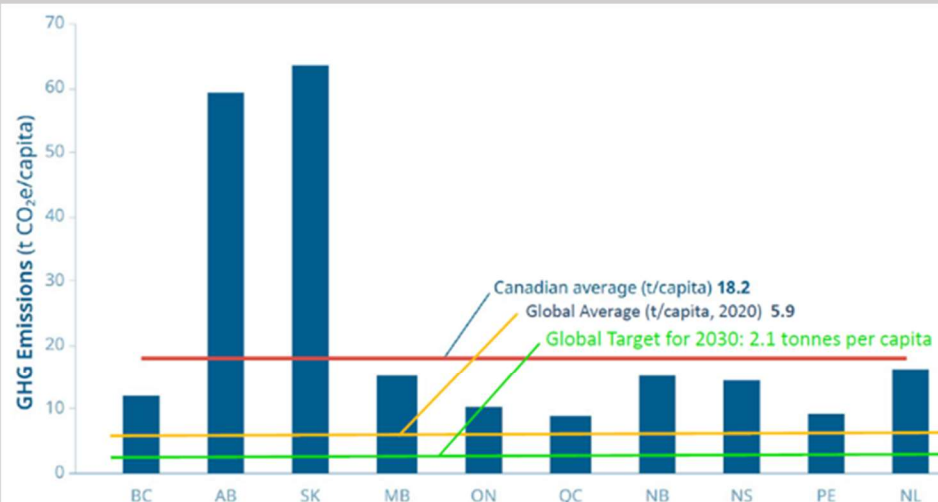


Figure 9. GHG emissions per capita by province in 2022

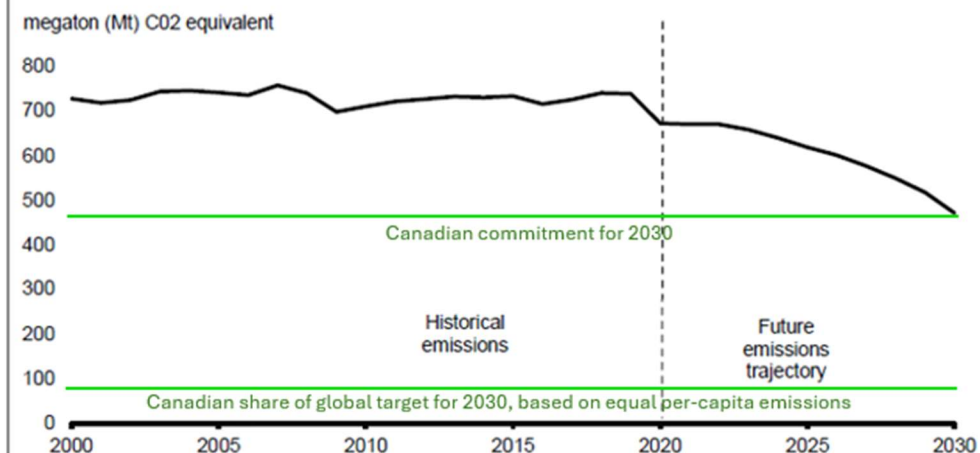
Data sources: 2024 National Inventory Report, Statistics Canada⁹²
 - Global Average: Global Greenhouse Gas Emissions, Environment & Climate Change Canada, 2023
 - Global Target for 2030: Towards Climate Neutrality by 2025, OECD ILibrary
 Chart Source: Pembina Institute, All Together Now (July 2024) - <https://www.pembina.org/sites/default/files/2024-07/All%20Together%20Now.pdf>
 Annotated to include Global Average and Global Target by Catholic Conscience using above sources

Table 2. Canada's emissions by economic sector in key years

Economic sector	Emissions (Mt CO ₂ e)			% Change 2005-2022
	2005 Canada's baseline year	2019 pre-pandemic	2022 post-pandemic	
Canada total	761	752	708	-7.1%
Oil and Gas	195	226	217	11.0%
Electricity	117	61	47	-59.4%
Transport	156	170	156	0.1%
Heavy Industry	88	79	78	-11.5%
Buildings	85	94	89	4.5%
Agriculture	66	69	70	7.0%
Waste and Others	55	52	51	-7.8%

Note: Waste and Others includes Coal Production, and Light Manufacturing, Construction and Forest Resources

Chart 20
Aggregate Historical and Future Trajectory of GHG Emissions, 2000-2030



Note: Historical data excludes effects from land use, land use change and forestry sector (LULUCF) while future emissions include these effects.

Source: Environment and Climate Change Canada (2022), National Inventory Report 1990-2020 and 2030 Emissions Reduction Plan.

Sources:

- Left, top & bottom: Pembina Institute, *All Together Now* (2024) accessed at: <https://www.pembina.org/pub/all-together-now>
- Above: Canadian Federal Budget 2023, pg 16
- Annotated by Catholic Conscience, using references cited

Greenhouse Gas (GHG) Emissions in Canada

Famille, communauté et bien commun

Rôle de la famille | Soins de santé et soins aux personnes âgées | Éducation et jeunes travailleurs | Culture, arts et tourisme

La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports... -166, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*

Le rôle et le développement de la famille

"Honore ton père et ta mère".
- le 4e commandement

La famille est la première unité de la société. C'est là que commence l'éducation et que la Parole de Dieu est cultivée pour la première fois. La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. - 209-214, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de favoriser la vie et la dignité humaines en maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encouragent à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'encouragement et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.

Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base, le manque d'eau potable et d'assainissement. -166, 447 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*



Rôle de la famille

Le parti n'a publié aucune déclaration officielle concernant ses politiques sur le rôle ou l'importance de la famille.

Le parti préconise de **soutenir les enfants handicapés** :

- s'attaquer à la liste d'attente croissante pour les services de base du Programme ontarien de l'autisme (POA) en renforçant la capacité des fournisseurs de services aux autistes, en finançant le POA afin d'intégrer les familles au programme le plus rapidement possible et en augmentant le financement chaque année en fonction de l'inflation et de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au programme.
- l'établissement d'un point de repère ultime en matière de temps d'attente pour le diagnostic et l'accès aux services de base une fois que l'on est inscrit au programme.
- collaborer avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces à l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'autisme afin de définir des normes et un modèle de financement pour fournir des aides et des services aux personnes autistes de tous âges, et fournir aux éducateurs une formation multidisciplinaire pour les aider à traiter les problèmes sensoriels et comportementaux des élèves et à adopter des stratégies d'enseignement qui soutiennent les élèves ayant un large éventail de besoins en matière d'adaptation.
- en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre du PAO pour créer un nouveau Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées qui financerait des services thérapeutiques et de répit ainsi que des mesures de soutien pour les personnes souffrant de tous les handicaps, à commencer par les enfants et les jeunes.

Soins de santé

Dans le cadre de son programme, le parti préconise en priorité :

- l'abrogation de la loi 124, le versement d'un salaire équitable aux travailleurs sociaux, aux infirmières et aux éducateurs de jeunes enfants et l'embauche de 33 000 infirmières.
- doubler les taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).
- aider les gens à vieillir sur place en investissant 1,6 milliard de dollars dans les soins à domicile.
- soutenir l'apprentissage en personne et s'opposer à toute évolution vers des modèles obligatoires d'apprentissage en ligne ou hybrides.
- améliorer l'accessibilité financière et l'accès à l'enseignement postsecondaire en convertissant les prêts en bourses pour les étudiants de l'enseignement postsecondaire à revenu faible ou moyen.

Santé mentale

Le parti déclare que :

- la santé mentale est la santé.
 - près de la moitié des Ontariens ont déclaré que leur santé mentale s'était détériorée pendant la pandémie ; et un Ontarien sur quatre a récemment demandé de l'aide.
 - les plus grands obstacles auxquels les gens sont confrontés pour bénéficier d'un traitement sont l'accès et l'accessibilité financière. Or, la santé mentale n'est pas une chose "agréable à avoir", c'est une chose "nécessaire à avoir".
 - il a présenté un plan global de santé mentale, intitulé "Building a More Caring Ontario", qui définit une stratégie visant à rendre les soins de santé mentale plus abordables, plus accessibles et plus efficaces.
- et complète, afin que chaque habitant de la province puisse obtenir les soins dont il a besoin au moment où il en a besoin. Il a l'intention d'étendre l'OHIP aux prestataires de soins de santé mentale réglementés qui sont actuellement hors de portée de tant d'Ontariens.

Pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale financés par l'État, le parti préconise de

- appliquer 10 % du budget de la santé de l'Ontario à la santé mentale.

Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et surtout d'être traitées avec amour. - 222
Compendium de la doctrine sociale de l'Église

L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté pure et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'il nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. qu'elle nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'elle nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Qu'enfin nous apprenions la leçon du travail". - 210 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, citant St Paul VI, Discours à Nazareth (5 janvier 1964).*

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles de chacun. Les systèmes d'enseignement et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. - 289, 290
Compendium de la doctrine sociale de l'Église

Culture, arts et tourisme

Face à la rapidité des progrès technologiques et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de consommation, un important travail éducatif et culturel s'impose d'urgence. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 376, 401*

Certains pays économiquement prospères ont tendance à être proposés comme modèles culturels aux pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à grandir de manière distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise le manque d'estime de soi au niveau national.

Nous oublions qu'"il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. Une terre

- y compris les soins de santé mentale et de toxicomanie dans le cadre de l'Assurance maladie de l'Ontario en offrant des services fournis par des psychothérapeutes, des psychologues, des travailleurs sociaux et d'autres professionnels réglementés.
- une augmentation immédiate du budget de base de 8 % pour le secteur de la santé mentale communautaire afin d'améliorer l'accès aux soins financés par l'État.
- élargir l'accès à des lits de traitement de la toxicomanie et de la santé mentale financés par l'État afin de réduire ou d'éliminer la nécessité de recourir à des soins privés coûteux.
- l'intégration complète des services de santé mentale et de toxicomanie dans les équipes de santé familiale élargies et les cliniques sans rendez-vous afin d'améliorer l'intervention précoce, et l'inclusion de la santé mentale et de la toxicomanie dans les bilans de santé réguliers.
- veiller à ce que les soins soient disponibles partout en Ontario, 24 heures sur 24, y compris (i) en investissant pour veiller à ce que les services de base en matière de santé mentale et de toxicomanie soient disponibles dans toutes les régions de l'Ontario ; (ii) en établissant des voies claires pour naviguer dans le système de soins de santé mentale, et un personnel formé pour aider à mettre les gens en contact avec les traitements et les services appropriés ; (iii) mettre en œuvre une stratégie de réduction des temps d'attente pour les services de santé mentale et mettre les objectifs à la disposition du public ; (iv) mettre en place une ligne d'intervention d'urgence en santé mentale à trois chiffres, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'échelle de la province, afin que les appelants puissent être détournés du service 911 et mis en relation avec un service plus approprié ; créer et développer des équipes mobiles d'intervention d'urgence en santé mentale, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des centres de crise, des cliniques de médecine de l'addiction à accès rapide et des lits résidentiels à court terme dans toute la province.

Pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale pour les enfants, les jeunes et les étudiants, le parti plaide en faveur d'un meilleur accès aux soins de santé mentale pour les enfants, les jeunes et les étudiants :

- réduire les temps d'attente à 30 jours ou moins en investissant dans le personnel de santé mentale de première ligne.
- investir dans des services élargis pour les jeunes lorsqu'ils sortent du système de prise en charge.
- veiller à ce que les élèves puissent facilement entrer en contact avec des professionnels de la santé mentale dans les écoles primaires et secondaires ou à proximité de celles-ci.
- veiller à ce que la formation à la santé mentale, au bien-être et à la résilience soit incluse dans l'ensemble du système éducatif, notamment en mettant en œuvre un programme d'études complet qui couvre des questions telles que le bien-être mental, les capacités d'adaptation et la gestion du stress.
- investir dans des centres de bien-être pour les jeunes à l'échelle de la province, en tant que guichet unique pour l'emploi, la santé, l'éducation, les loisirs et le soutien au logement, l'objectif étant d'en avoir au moins un dans chaque communauté de l'Ontario.
- l'augmentation du financement du Centre d'innovation en santé mentale sur les campus, y compris la programmation de pair à pair, le conseil de première ligne, les outils de réduction des risques et la formation pour soutenir le bien-être et la résilience.
- traiter la santé mentale et la toxicomanie comme un problème de santé publique, notamment en collaborant avec le gouvernement fédéral pour accélérer la dépénalisation des drogues et réaffecter les fonds du système judiciaire aux services de soins de santé mentale, et améliorer le partage des données sur l'épidémie d'overdoses, y compris des données détaillées sur les empoisonnements non mortels et mortels par les drogues.

Soins de santé préventifs

Le parti préconise de donner la priorité aux soins de santé préventifs dans le système de santé :

- collaborer avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre des programmes universels de soins dentaires et pharmaceutiques.
- un investissement accru dans la compréhension des déterminants sociaux de la santé, tels que l'isolement social, l'insécurité du logement et la pauvreté, afin de prévenir les coûts substantiels et à long terme des soins de santé et les maladies graves.
- soutenir et promouvoir des comportements sains pour prévenir les maladies et réduire les facteurs de risque tels qu'une mauvaise alimentation et le tabagisme.
- améliorer les déterminants environnementaux de la santé en donnant la priorité à l'air pur, à l'eau propre et à l'accès à une alimentation locale saine dans toutes les communautés.

Soins primaires et hôpitaux

Le parti préconise d'améliorer les soins primaires :

- le soutien à un système de soins de santé financé et fourni par l'État et l'opposition à toute nouvelle privatisation des soins.
- un accès élargi aux équipes de santé familiale dans les communautés de la province et des possibilités accrues pour les médecins de se joindre à des modèles de soins fondés sur des équipes, y compris la promotion d'un éventail diversifié de prestataires de soins de santé dans équipes afin de garantir une approche holistique, connectée et globale de la santé.
- des options accrues pour les soins primaires, tels que les centres de santé communautaires et les cliniques dirigées par des infirmières praticiennes, afin de garantir l'accès à des soins non urgents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi qu'à des soins intermédiaires et à des soins de longue durée, en vue d'améliorer la qualité des soins.
wives et d'autres services communautaires de soins périnataux dans tout l'Ontario.
- l'amélioration du diagnostic et des soins couverts par l'OHIP pour les maladies rares, y compris, mais sans s'y limiter, la maladie de Lyme, le long-COVID et les troubles de la douleur chronique.

ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et conduit à une plus grande aliénation". - *Fratelli tutti*, -51-53

- augmenter le financement de base des hôpitaux d'une année sur l'autre à un minimum de 5 % ; travailler avec le gouvernement fédéral pour fournir un financement de pointe afin de réduire les retards dans les opérations chirurgicales, l'imagerie et d'autres services ; développer la construction de nouveaux hôpitaux pour répondre à la demande dans les zones à forte croissance, et trouver des résidences supplémentaires pour les soins palliatifs et financer tous les coûts critiques liés aux soins palliatifs, y compris le soutien aux services d'aide aux personnes en deuil et au chagrin.
- laugmentation du financement annuel des soins palliatifs à domicile.
- rééquilibrer la formule de financement des soins de santé pour garantir un meilleur accès dans les zones rurales et isolées, investir pour augmenter le nombre de dispensaires dirigés par des autochtones.
- élargir le rôle et le champ d'action des infirmières praticiennes en tant que prestataires de soins de santé primaires, en particulier dans les régions où il n'existe pas d'options de soins primaires, utiliser des mesures incitatives pour amener les médecins et les professionnels paramédicaux dans les communautés nordiques et rurales, et créer des possibilités pour les stagiaires spécialistes et sous-spécialistes d'effectuer des stages facultatifs et des rotations de base dans le Nord.

La responsabilité dans les soins de santé

Pour protéger l'intégrité du système de santé publique, le parti préconise :

- en désignant le médecin-chef de la santé comme un fonctionnaire indépendant du corps législatif jouant un rôle de surveillance comparable à celui des auditeurs provinciaux, avec un rapport annuel accessible au public.

Soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- le récent recensement a montré que, dans prochaines années, une personne sur cinq au Canada aura plus de 65 ans et que beaucoup d'entre elles vivront jusqu'à 80 ans.
- il est nécessaire d'apporter de l'aide et des soins dans les communautés où la majorité des personnes préfèrent vieillir sur place, en profitant de la vie quotidienne à leur domicile.
- Afin de donner à ceux qui ont construit l'Ontario une chance méritée de vieillir dans la dignité, la recherche du profit devrait être remplacée par un véritable engagement à donner à chaque résident les soins dont il a besoin.

Soins de longue durée

Le parti prône :

- créer un système de soins de longue durée à but non lucratif et responsable, notamment en construisant davantage de lits de soins de longue durée à but non lucratif, dont 55 000 lits de soins de longue durée d'ici 2033 et au moins 96 000 d'ici 2041 pour répondre à la demande croissante, y compris l'attribution de lits aux maisons de soins de longue durée dirigées par des Autochtones.
- augmenter de 10 % le financement de base des soins de longue durée et éliminer progressivement les soins de longue durée à but lucratif, notamment en cessant d'octroyer des licences à de nouveaux établissements à but lucratif.
- abroger le projet de loi 218, qui protège les propriétaires et les exploitants de centres de soins de longue durée de toute responsabilité en cas de négligence, et rétablir les inspections annuelles complètes des centres de soins de longue durée sans préavis, en veillant à ce que les centres qui commettent des infractions subissent les conséquences prévues par la loi.
- le transfert de la surveillance réglementaire des maisons de retraite au ministère des soins de longue durée et la création d'un système de surveillance formelle par l'intermédiaire de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario et de l'Association médicale de l'Ontario.
- à légiférer sur la dotation en personnel des établissements de soins de longue durée afin d'inclure un minimum d'une infirmière praticienne pour 120 résidents et une composition du personnel comprenant 20 % d'infirmières diplômées, 25 % d'infirmières auxiliaires diplômées et 55 % d'aides-soignantes, et à imposer un minimum de quatre heures de soins infirmiers et personnels par résident et par jour, dont un minimum de 48 minutes soins fournis par une infirmière diplômée et de 60 minutes fournis par une infirmière auxiliaire diplômée.
- augmenter l'accès des résidents des établissements de soins de longue durée aux professionnels paramédicaux, tels que les diététiciens, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et les travailleurs sociaux, à un minimum d'une heure par jour.
- rendre obligatoire la formation professionnelle continue du personnel en matière de soins gériatriques, de pratiques de soins aux résidents atteints de démence, de soins palliatifs et de soins de fin de vie.
- pour se préparer à de futures épidémies de maladies infectieuses, en donnant la priorité aux propositions de licences pour les petites maisons de soins de longue durée communautaires, en mettant à jour les normes de conception pour améliorer la gestion des épidémies de maladies infectieuses, en mettant fin à la sous-traitance des services d'alimentation, d'entretien ménager et de blanchisserie.
- l'élargissement des possibilités de soins holistiques.
- le renforcement de l'obligation pour les titulaires d'autorisations de soins de longue durée de respecter et de reconnaître l'identité de genre des résidents, ainsi que leurs besoins en matière de soins sociaux, culturels, spirituels et linguistiques.

- modifier la charte des droits des résidents pour mieux l'aligner sur les motifs de discrimination interdits par le code des droits de l'homme de l'Ontario, et ajouter le droit des résidents à bénéficier d'aménagements pour eux-mêmes et leur conjoint ou partenaire de vie, afin qu'ils puissent continuer à vivre ensemble dans un établissement de soins de longue durée.
- donner la priorité à une alimentation locale saine et de qualité en tant qu'élément important du bien-être des habitants.

Soins à domicile

Le parti préconise d'améliorer les soins à domicile :

- augmenter de 20 % le financement des services de soins à domicile afin que les personnes puissent rester plus longtemps chez en toute sécurité.
- la création d'un panier standard de services de base de soins à domicile que les prestataires doivent mettre à disposition de manière cohérente dans toute la province.
- le passage à des prestataires de soins à domicile entièrement à but non lucratif au sein du système public.
- la mise à disposition de coordinateurs d'équipe en tant que point d'accès unique au sein des équipes de santé familiale afin de garantir que les soins sont conformes aux besoins des patients.
- l'obligation de rémunérer aides à la personne au minimum 25 dollars de l'heure, ainsi que temps de déplacement entre les visites.
- augmenter les options de soins à domicile de haute qualité pour les personnes fragiles, atteintes de démence ou handicapées.
- la collecte d'indicateurs de qualité significatifs pour responsabiliser les organisations de soins à domicile et promouvoir l'amélioration de la qualité.
- piloter un programme de soutien dans le cadre de l'introduction progressive du revenu de base pour les personnes qui prodiguent des soins non rémunérés au sein des familles et des communautés.
- rationaliser et simplifier le processus d'approbation des projets de cohabitation et de coexistence, et abroger les lois interdiraient ou créeraient des obstacles à la coexistence et à la coexistence.
- le logement et la cohabitation.
- accroître le soutien aux centres communautaires et aux coalitions de quartier, qui jouent un rôle important en encourageant les liens entre les communautés et en réduisant le nombre d'habitants.
- l'isolement des personnes âgées.
- créer des incitations à la rénovation des logements afin de les rendre plus sûrs et de faciliter le vieillissement sur place.

Éducation et soutien aux jeunes travailleurs

Dans son programme, le parti préconise en priorité :

- soutenir l'apprentissage en personne et s'opposer à toute évolution vers des modèles obligatoires d'apprentissage en ligne ou hybrides.
- améliorer l'accessibilité financière et l'accès à l'enseignement postsecondaire en convertissant les prêts en bourses pour les étudiants de l'enseignement postsecondaire à revenu faible ou moyen.

Pour construire un système éducatif moderne et plus équitable, le parti préconise :

- la mise en place d'un examen indépendant de la formule de financement de l'éducation de l'Ontario afin qu'elle reflète de manière adéquate les besoins des élèves, et l'examen de la formule tous les cinq ans afin de garantir un financement adéquat des subventions pour l'enseignement de l'anglais langue seconde, des assistants d'éducation spécialisée, des conseillers et d'autres soutiens spécifiques pour fournir un accès équitable à l'apprentissage et aux activités scolaires pour tous les élèves, ainsi que pour répondre aux besoins uniques des écoles éloignées et rurales.
- rattraper le retard dans les réparations des écoles publiques de l'Ontario et veiller à ce que les écoles se conformer à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), notamment en fournissant des fonds aux écoles pour qu'elles améliorent l'efficacité énergétique et la ventilation.
- l'achat d'autobus scolaires électriques à zéro émission pour remplacer les autobus diesel retirés du service.

Enseignement primaire et secondaire

Pour renforcer l'apprentissage à l'école, le parti préconise :

- s'opposer à toute évolution vers des modèles obligatoires d'apprentissage en ligne ou d'apprentissage hybride.
- limiter la taille des classes de la quatrième à la huitième année à 24 élèves au maximum et celle des classes de maternelle à 26 élèves au maximum.
- l'élimination des tests standardisés de l'OQRE et la mise à jour du programme scolaire élémentaire afin de réduire les résultats prescrits pour les élèves.
- un financement accru pour l'éducation en plein air, les espaces verts dans les cours d'école et l'amélioration du contenu des programmes d'études sur des sujets environnementaux essentiels tels que la culture alimentaire et le changement climatique.
- mettre en œuvre un programme de repas scolaires nutritifs à l'échelle de la province.
- faire de l'équité un pilier de l'enseignement public, notamment en s'attaquant au racisme dans les écoles par la collecte et la communication obligatoires de données fondées sur la race pour les populations d'élèves, d'enseignants et de personnel, ainsi que par la mise en œuvre de procédures normalisées concernant la communication d'incidents racistes.

- collaborer avec les conseils scolaires pour veiller à ce que les pratiques de recrutement et de maintien en poste du personnel soient transparentes et reflètent la diversité de la population de l'Ontario, et veiller à ce que des programmes culturellement pertinents et adaptés soient inclus dans la formation obligatoire du personnel, et mettre fin à la catégorisation afin de garantir l'équité pour tous les élèves.
- le retrait immédiat tous les agents de ressources des écoles de l'Ontario.
- la mise en place de toilettes pour tous les sexes, clairement visibles, et la mise à jour de la communication de l'école pour qu'elle soit plus inclusive, en reconnaissant que le genre existe sur un spectre.
- mettre à jour le programme scolaire afin d'y inclure des discussions éclairées sur le racisme anti-Noir, les préjugés 2SLGBTQIA+ et toutes les formes de discrimination dans toutes les matières.
- le rétablissement du financement du programme d'études indigènes et la collaboration avec les éducateurs indigènes et les dirigeants communautaires pour élaborer un programme d'études obligatoire sur le colonialisme et les pensionnats, les traités, ainsi que l'histoire et les expériences indigènes.

Enseignement post-secondaire

Pour améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement post-secondaire, le parti préconise :

- l'annulation immédiate des coupes opérées par le gouvernement actuel dans le RAFFO en convertissant les prêts en bourses pour les étudiants à revenus faibles et moyens et en éliminant les frais d'intérêt sur les dettes d'études.
- l'indexation de la subvention de fonctionnement de base des établissements postsecondaires de l'Ontario sur la moyenne nationale pondérée, suivie d'augmentations inflationnistes d'une année sur l'autre.
- remplacer le modèle défectueux de financement des universités basé sur la performance et rétablir le modèle de financement basé sur les inscriptions, plus stable et plus équitable.
- garantir des normes de travail et des conditions de travail cohérentes et équitables pour tous les enseignants, y compris les enseignants contractuels, supprimer les contraintes salariales et verser un salaire égal pour un travail égal.
- élaborer, à l'échelle de la province, des normes culturellement pertinentes, tenant compte des traumatismes et centrées sur les survivants en matière de violence sexuelle et sexiste sur les campus postsecondaires, en consultation avec des experts, des travailleurs de première ligne, des étudiants et des survivants.

Culture, arts et tourisme

Le parti déclare que :

- Les communautés offrant un accès aux commerces et services essentiels à 10 ou 15 minutes de marche, avec un accès protégé pour les bicyclettes, sont bénéfiques à la fois pour les personnes et pour l'environnement.
- Les communautés devraient être construites en pensant à tout le monde, et pas seulement aux personnes valides. Au fur et à mesure de la modernisation des communautés, les rues, les maisons et les bâtiments devraient être rendus accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité afin qu'elles ne soient plus coupées de leur communauté.

Le parti préconise la création de communautés dynamiques :

- **renforcer les centres communautaires** en augmentant le financement des bibliothèques locales et en intensifiant la publicité autour de l'importante programmation communautaire qu'elles offrent ; accroître le soutien aux centres communautaires et aux coalitions de quartier, qui jouent un rôle important en encourageant les liens communautaires et en réduisant l'isolement des personnes âgées ; rétablir l'amélioration de la communication et de la sensibilisation, et fournir des frais réduits pour l'utilisation communautaire des écoles afin d'assurer leur disponibilité en tant que centres importants dans nos communautés ; offrir des programmes communautaires gratuits ou à faible coût dans les quartiers à besoins élevés, y compris, mais sans s'y limiter, couvrir les coûts des permis gratuits pour les soirées, les week-ends, les vacances de mars et l'été ; et investir dans un plus grand nombre de centres de bien-être pour les jeunes et de centres communautaires qui offrent un accès aux services locaux de santé mentale, des espaces d'interaction sociale et des soutiens aux familles
- **créer des quartiers dynamiques** en aidant les municipalités à créer des espaces verts intercalaires afin qu'il y en ait un à moins de 10 minutes de marche de toutes les habitations d'ici 2030 ; modifier les règles de zonage pour permettre l'ouverture de petits commerces tels que des magasins de quartier dans les quartiers résidentiels ; fournir des fonds de démarrage pour les marchés d'aliments sains appartenant à la collectivité et accroître le soutien aux jardins communautaires par des dons de terrains et un soutien organisationnel afin d'éliminer les déserts alimentaires urbains ; améliorer le système de bénéfices communautaires pour les grands projets d'infrastructure afin d'accroître les bénéfices sociaux et économiques reçus par la collectivité locale.
- **aider les petites entreprises de quartier à se rétablir et à prospérer** en élargissant le programme Digital Main Street pour inclure les organisations à but non lucratif et fournir des plateformes d'exécution qui permettent aux petites entreprises locales de mieux concurrencer les grandes entreprises en ligne ; développer un programme de subventions aux petites entreprises pour les entreprises appartenant à des Noirs ; soutenir l'augmentation du crédit d'impôt pour les séjours touristiques et s'assurer qu'il inclut les repas dans les restaurants ; collaborer avec les fournisseurs d'assurance pour développer un programme d'assurance

commerciale abordable pour les petites entreprises ; développer un programme pour aider les petites entreprises affectées par COVID à déposer le bilan d'une manière équitable et non punitive ; améliorer les possibilités pour les petites entreprises locales et les organisations à but non lucratif de remporter des contrats publics en fixant des objectifs et en réduisant les obstacles financiers et informationnels actuels ; permettre aux producteurs de vins, de bières et de spiritueux artisanaux de l'Ontario d'ouvrir des magasins indépendants hors site ; et autoriser les points de vente au détail de vins, de bières artisanales et de spiritueux artisanaux ; améliorer le réseau de distribution pour qu'il fonctionne pour les petites entreprises ; et permettre à l'hôtellerie de s'approvisionner auprès de ces fournisseurs à un prix de gros pouvant aller jusqu'à 20 %.

- **créer un nouveau cadre réglementaire pour les petites entreprises**, en procédant à un examen des réglementations afin d'éliminer la bureaucratie et les coûts qui affectent de manière disproportionnée les petites entreprises ; créer des baux normalisés pour garantir l'équité et la transparence et s'assurer que la priorité est donnée aux locataires existants lorsque les baux doivent être renouvelés ; créer des lignes directrices sur le contrôle des loyers pour les augmentations d'une année sur l'autre qui s'appliquent à tous les locataires commerciaux, y compris les nouveaux locataires ; et mettre en œuvre un mécanisme pour faire respecter les règles et résoudre les litiges.

- **soutenir les arts locaux et les entreprises sociales**, en réduisant les impôts fonciers payables pour les bâtiments dans lesquels des entreprises créatives et sociales ont la possibilité de louer à des prix inférieurs à ceux du marché ; élaborer une stratégie d'entreprise sociale propre à l'Ontario avec les secteurs à but non lucratif et coopératif pour stimuler la création d'emplois locaux et soutenir l'autonomie des régions rurales, éloignées et urbaines ; créer un fonds de stabilisation pour le secteur à but non lucratif afin de s'assurer que les organismes à but non lucratif et les organisations caritatives puissent contribuer à la reconstruction de l'économie et des communautés ; affirmer le caractère indépendant des activités du Conseil des arts de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario et augmenter les investissements dans ces organismes ; et rétablir le soutien au Fonds pour la culture autochtone.



Famille, communauté et bien commun

La préface du programme du parti pour 2025 stipule que

- La croissance de l'économie provinciale commence par l'investissement dans les travailleurs, les communautés et les soins de santé, et pas seulement dans les riches.
- il propose d'investir dans les routes, les hôpitaux et les écoles nécessaires, de réduire les embouteillages et de soutenir la croissance et la diversification économiques.

Plus précisément, le parti préconise :

- garantir à chacun un médecin de famille dans quatre ans, veiller à ce que les soins de santé mentale soient couverts par l'assurance maladie de l'Ontario et aider les personnes âgées à vieillir dans la dignité.
- réduire les impôts, faire économiser aux contribuables des milliers de dollars par an en réduisant de façon permanente l'impôt sur le revenu des travailleurs et en éliminant la taxe de vente (TVH) sur les factures de chauffage et d'électricité.
- construire davantage de logements abordables en supprimant les taxes d'aménagement, en restaurant le rêve de l'accession à la propriété et en rétablissant l'équité sur le marché de la location.
- doubler en permanence le POSPH afin que les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ne soient pas laissées pour compte.
- rattraper le retard dans la réparation des écoles, améliorer la sécurité à l'école et fournir une éducation qui prépare l'Ontario à l'avenir.

Rôle de la famille

Le parti n'a publié aucune déclaration officielle concernant ses politiques sur le rôle ou l'importance de la famille.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Le parti propose :

Garantir à chacun un médecin de famille dans les quatre ans en :

- attirant, recrutant, retenant et intégrant 3 100 médecins de famille d'ici 2029.
- la création de deux nouvelles écoles de médecine et l'augmentation de la capacité des écoles de médecine existantes, en doublant le nombre de places dans les écoles de médecine et les postes de résidents.

- promouvoir les soins en équipe avec des rendez-vous le soir et le week-end, des soins à domicile intégrés pour les personnes âgées et des services de santé mentale accessibles pour les enfants, les jeunes et les adolescents.
- l'accélération du processus d'intégration d'au moins 1 200 médecins qualifiés et expérimentés formés à l'étranger au cours des quatre prochaines années dans le cadre de l'initiative "Practice Ready Ontario".
- l'élimination des télécopieurs, l'amélioration des soins virtuels, l'introduction de systèmes d'orientation centralisés avec des portails pour les patients et la mise en œuvre de dossiers médicaux électroniques interopérables pour permettre aux médecins et aux autres professionnels de la santé de se concentrer sur les patients plutôt que sur la paperasserie.
- inciter les médecins de famille à travailler dans les communautés rurales et nordiques et à encadrer la prochaine génération afin d'éviter les pénuries à l'avenir.

Mettre fin aux soins de santé dans les couloirs en :

- aider les hôpitaux à embaucher et à conserver le personnel dont ils ont besoin en versant un salaire décent aux infirmières, aux assistants sociaux et aux autres travailleurs de la santé et leur offrant une formation supplémentaire et des possibilités de développement professionnel pour qu'ils restent dans le système public.
- éliminer les disparités salariales dans l'ensemble du système, qu'une personne soit employée par un hôpital, un service de soins à domicile ou un service de soins de longue durée.
- investir dans les infrastructures nécessaires, notamment en accélérant la réparation et l'agrandissement des hôpitaux.

Protéger le système de santé public de la privatisation en :

- sévir contre les soins de santé à but lucratif promus par le gouvernement actuel en réglementant les agences de soins infirmiers temporaires.
- l'intégration des infirmières praticiennes (IP) dans le système public et l'interdiction des cliniques d'IP privées.
- l'examen des plans de privatisation du gouvernement actuel, y compris un examen complet des lettres de mandat de la ministre de la santé Sylvia Jones, et l'audit de la manière dont l'Ontario utilise les plus de 20 milliards de dollars de transferts fédéraux en matière de santé qu'elle reçoit chaque année.
- l'élaboration d'une stratégie de soins de santé pour les francophones afin de garantir aux Franco-Ontariens l'accès à des soins dans leur langue maternelle.

Développer les services de santé mentale et de toxicomanie par :

- introduire des soins de santé mentale universels dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario en élargissant le Programme de psychothérapie structurée de l'Ontario, en couvrant des maladies telles que l'anxiété, la dépression et les troubles de l'alimentation, en recrutant davantage de travailleurs sociaux et en définissant des normes et une couverture afin que tous les habitants de l'Ontario bénéficient d'une forme de couverture de base.
- fournir un soutien global pour aider les personnes à se rétablir de leurs dépendances, notamment en construisant rapidement des logements supervisés.
- agir de manière décisive et en collaboration avec ceux qui sont en première ligne pour réduire à zéro les décès causés par la consommation d'opioïdes en quatre ans grâce à l'extension des traitements, de la récupération et de la réadaptation.

Soutenir l'autonomie des personnes âgées et restaurer la confiance dans les soins de longue durée, par :

- garantir des soins à domicile fondés sur les besoins par l'intermédiaire des équipes de santé familiale, en augmentant de 25 % le financement annuel des soins à domicile.
- aider les personnes âgées à vieillir chez elles en créant un crédit d'impôt pour les soins à domicile aux personnes âgées, qui permet d'économiser jusqu'à 25 % de frais médicaux pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars par an.
- abroger la loi coercitive 7 et veiller à ce que les SLD soient tenues responsables de la mauvaise gestion, du non-respect et de la négligence des soins directs en vertu d'une norme minimale de quatre heures par résident et par jour.

Doubler de façon permanente les prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et les indexer sur l'inflation afin que les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ne soient pas laissées pour compte.

Éducation et soutien aux jeunes travailleurs

Pour remettre l'éducation au centre de son plan économique pour l'Ontario et assurer un bon départ aux enfants dans des écoles de classe mondiale, le parti préconise :

résorber un retard de 21,78 milliards de dollars dans la réparation des écoles, et

- installer des systèmes de chauffage, de climatisation et de filtration de l'air dans chaque salle de classe en doublant le financement annuel des écoles.
- construire 90 nouvelles écoles sur quatre ans et veiller à ce qu'aucune école n'ait besoin d'utiliser des classes mobiles.
- permettre aux écoles de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de personnel et d'infrastructures en élargissant le financement, l'éligibilité et la flexibilité du programme de subventions pour la sécurité dans les écoles.

Assurer la sécurité des enfants et des éducateurs à l'école par :

- permettre à chaque élève de l'école primaire, du collège ou du lycée de bénéficier d'un soutien et d'une supervision dans la salle de classe en réduisant le nombre d'élèves par enseignant et le nombre de travailleurs de l'éducation.
- embaucher davantage de professionnels de la santé mentale, d'assistants pédagogiques, d'éducateurs de la petite enfance (EPE), de travailleurs sociaux, d'éducateurs pour enfants et adolescents et d'autres personnels, en réduisant le ratio élèves/travailleurs de l'éducation dans le cadre du financement de l'éducation de base.
- combler le déficit de financement de 1 500 dollars par élève dans le secteur de la maternelle à la 12e année et veiller à ce que les engagements futurs soient liés à l'inflation.
- résorber les listes d'attente et les retards d'évaluation liés à l'éducation spéciale afin que les élèves aient accès aux ressources et au soutien appropriés.
- s'engager à un respect mutuel et à une collaboration entre le ministère de l'éducation, les élèves, les parents, les enseignants, les syndicats et les administrateurs, en commençant par s'engager à ne pas prendre les éducateurs par surprise avec les annonces du vendredi après-midi.
- donner à chaque élève des écoles primaires et secondaires un repas gratuit et sain chaque jour d'école en quadruplant le financement des programmes alimentaires scolaires.

Fournir une éducation qui prépare l'Ontario à l'avenir :

- la réintroduction d'un diplôme d'enseignement en un an pour remédier rapidement à la pénurie d'enseignants.
- responsabiliser les conseils scolaires pour qu'ils dépensent les fonds nouveaux et existants sur des résultats prioritaires tels qu'aider les élèves à acquérir des compétences pour l'avenir, favoriser la réussite des élèves et assurer la sécurité des écoles.
- renforcer l'éducation en français dans l'ensemble de l'Ontario en soutenant les partenariats communautaires et culturels, la formation, la coopération entre les conseils scolaires et l'embauche d'éducateurs francophones supplémentaires.
- élargir l'accès aux cours de STEM, de robotique, de codage, de métiers spécialisés, d'entrepreneuriat, d'économie, d'éducation financière et d'éducation civique.
- offrir des opportunités aux travailleurs qualifiés et aux travailleurs du secteur de la santé par le biais de programmes de formation dirigés par les syndicats.

Réparer les écoles post-secondaires, par :

- la suppression des intérêts sur les prêts du RAFFO et le relèvement du seuil de revenu pour le remboursement à 50 000 dollars.
- le plafonnement des inscriptions d'étudiants étrangers à 10 % pour chaque collège et université de l'Ontario, et l'augmentation des ressources sur les campus et des options de résidences étudiantes abordables.
- financer équitablement les établissements d'enseignement supérieur afin de aider à ne pas dépendre fortement des inscriptions d'étudiants étrangers.
- la mise en place d'une politique provinciale obligeant les établissements d'enseignement supérieur à mettre davantage l'accent sur la création et la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'adoption par les entreprises de compétences, de technologies et d'idées.

Culture, arts et tourisme, Langues officielles

Le parti préconise :

- l'élaboration d'une stratégie de soins de santé pour les francophones afin de garantir aux Franco-Ontariens l'accès à des soins dans leur langue maternelle.



Rôle et développement de la famille

Pour lutter contre l'augmentation des coûts, le parti préconise :

- contrôler les prix des produits d'épicerie, en (1) l'octroi d'un rabais mensuel sur les produits d'épicerie basé sur l'augmentation du coût des produits essentiels tels que le lait, le pain et les légumes sous le gouvernement actuel, lié au revenu et au nombre de personnes dans le ménage et (2) la transparence des prix des produits d'épicerie en obligeant les grands détaillants à afficher des panneaux lorsqu'ils augmentent les prix des produits d'épicerie de base de plus de 2 % par semaine (en fonction du poids, pour se protéger de la contraction des prix), et la répression de la fixation des prix et d'autres pratiques déloyales par la création d'un nouvel organisme de surveillance des consommateurs chargé de veiller à ce que les prix des denrées alimentaires soient équitables.

Garde d'enfants

Pour lutter contre l'augmentation des coûts, le parti préconise :

- la mise en place de services de garde d'enfants à 10 dollars par jour, après des années de retard de la part du gouvernement actuel, la création de 53 000 nouvelles places de garde d'enfants publiques ou à but non lucratif à prix abordable, en travaillant avec les fournisseurs et les gestionnaires de services, et en supprimant les règles qui limitent les municipalités dans la création de leurs propres places de garde d'enfants.

Soins de santé

Le parti déclare que :

- Le système de santé publique de l'Ontario a été brisé par les gouvernements précédents qui ouvert la porte aux entreprises pour qu'elles fassent des profits sur le dos des personnes vulnérables.
- Les néo-démocrates ont apporté au Canada des soins de santé financés et fournis par l'État et, en Ontario, ils ont l'intention de les renforcer et de les protéger.

Pour promouvoir les soins de santé publique, le parti préconise :

- dans le cadre de sa garantie de santé familiale, en veillant à ce que chaque Ontarien ait un médecin de famille en ajoutant 3 500 médecins au système de soins primaires, en embauchant davantage d'infirmières praticiennes, de travailleurs de la santé et de personnel de soutien, et en investissant dans des soins de santé financés et dispensés par l'État.
- investir 4,1 milliards de dollars sur quatre ans pour permettre aux gens de bénéficier de soins primaires en équipe, à proximité de leur domicile.
- s'attaquer à la crise sanitaire dans le Nord en créant un Centre de commandement du Nord pour embaucher 350 médecins, 200 médecins de famille dans le Nord de l'Ontario, et en doublant le nombre de postes de résidents à l'Université NOSM.
- la formation et l'embauche d'un plus grand nombre d'infirmières afin de garantir des ratios infirmières-patients sûrs, de meilleurs soins et la fin de la dépendance à l'égard des agences privées de soins infirmiers à but lucratif qui coûtent des centaines de millions de dollars aux hôpitaux.
- veiller à ce que les travailleurs de la santé soient rémunérés équitablement, en introduisant la parité salariale dans l'ensemble du système de soins de santé, de sorte que les travailleurs des soins à domicile soient payés au même taux que leurs homologues dans les hôpitaux.
- la reprise de l'expansion du réseau hospitalier public de l'Ontario et l'arrêt de la privatisation des services de santé, y compris la priorisation des projets de l'hôpital régional de Windsor-Essex ; de nouveaux hôpitaux pour la région de Durham, Brantford et Brampton ; le rétablissement des services d'urgence 24/7 à l'hôpital de Welland, la livraison d'un nouvel hôpital pour Brantford ; le rétablissement du service à Fort Erie et Port Colborne Urgent Care ; la planification responsable d'un nouvel hôpital régional à Kitchener-Waterloo ; la réouverture de l'hôpital de Minden ; et la préservation et le maintien des services d'urgence ruraux.
- réduire les temps d'attente pour les patients et améliorer l'accès aux soins en établissant un système d'orientation centralisé et normalisé afin de rationaliser le processus d'orientation des patients vers des spécialistes et de réduire la charge administrative pesant sur les médecins et leur personnel.
- travailler avec des experts, des prestataires de soins de santé, des patients et des communautés pour garantir l'accès à des soins respectueux de l'égalité des sexes et éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé pour tous les Ontariens et Ontariennes 2SLGBTQ+.
- l'élargissement de l'Assurance maladie de l'Ontario afin d'inclure la couverture de la contraception sur ordonnance, du vaccin contre le papillomavirus à tout âge sur recommandation d'un médecin, de la PrEP et de la PEP, ainsi que des kits de dépistage du cancer du col de l'utérus à emporter chez soi.
- l'arrêt de la privatisation des soins à domicile et des soins de longue durée. Les prestataires de soins à but lucratif compromettent la qualité et la fiabilité des soins.
- veiller à ce que les gens puissent vivre chez eux plus longtemps en vieillissant, en bénéficiant de services fiables et élargis pour les aider, notamment en attirant et en faisant correspondre les travailleurs des soins de longue durée et des soins à domicile avec les communautés où partagent la même culture et les mêmes compétences linguistiques.
- l'annulation du projet de loi anticonstitutionnel n° 7 qui permet aux hôpitaux de transférer des patients dans des maisons de soins de longue durée sans leur consentement, la remise en état du programme Santé à domicile de l'Ontario après sa mise en œuvre désastreuse, afin que personne ne soit laissé dans l'expectative sans fournitures de soins à domicile urgents.
- prendre des mesures immédiates pour nettoyer mercure dans le système de la rivière English-Wabigoon, remédier au mercure enfoui en amont de Grassy Narrows et mettre les personnes touchées par l'empoisonnement au mercure en contact avec les soins dont elles ont besoin.

Soins de santé mentale

- la mise en place de soins de santé mentale de base universels et l'augmentation du financement des prestataires de services de santé mentale communautaires, tels que l'ACSM et l'AMHO, afin qu'ils puissent fournir des services essentiels pour aider les personnes souffrant de dépendances.
- suivre les conseils des experts et utiliser des stratégies fondées sur des preuves pour lutter contre l'épidémie d'opioïdes, notamment en finançant l'ajout de lits de désintoxication et de traitement résidentiel, et en établissant la parité salariale pour les travailleurs de la santé dans les milieux communautaires afin qu'ils puissent également offrir un soutien en matière de santé mentale.
- éliminer la liste d'attente de 28 000 enfants et jeunes en attente de soins de santé mentale, notamment en veillant à ce que les enfants et les familles aient accès aux services d'autisme, en particulier dans les communautés nordiques et rurales où les services sont encore plus rares.

Travailleurs du secteur de la santé

Pour lutter contre l'augmentation des coûts, le parti préconise :

- éliminer les frais de stationnement dans les hôpitaux pour le personnel, les visiteurs et les patients. Personne ne devrait s'inquiéter de devoir payer le stationnement dans un hôpital en période de crise financière, qu'il s'agisse d'un patient, d'un proche, d'un travailleur de première ligne ou d'un médecin.

Éducation et soutien aux jeunes travailleurs

Le parti déclare que bien que les écoles soient au cœur des communautés de l'Ontario, décennies de coupes et de gels les ont laissées surpeuplées, en sous-effectif et en ruine. Chaque enfant, quel que soit son niveau de revenu, mérite une éducation publique de haute qualité dans des écoles sûres qui répondent à ses besoins.

Le parti prône :

- investir dans la prochaine génération de l'Ontario grâce à une nouvelle formule de financement fondée sur les besoins. En consultation avec les conseils scolaires et les travailleurs de l'éducation, il examinera et corrigera le financement des écoles, qui a été réduit de 1 500 \$ par élève depuis 2018, laissant les écoles avec moins d'enseignants et des classes plus nombreuses.
- réparant les écoles avec 830 millions de dollars supplémentaires par an pour résorber l'arriéré des réparations en 10 ans, tout en répondant aux besoins d'entretien des écoles et en offrant aux élèves un environnement d'apprentissage de haute qualité et stimulant.
- embaucher plus de personnel dans les écoles, soutenir les enseignants, les assistants pédagogiques, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les gardiens et les ouvriers qualifiés supplémentaires pour s'assurer que les élèves reçoivent l'attention individuelle dont ils ont besoin dans des écoles bien entretenues, y compris des consultations sur le rétablissement des programmes d'un an de l'école normale pour aider à intégrer plus rapidement plus d'enseignants qualifiés dans le système.
- la création d'un programme universel d'alimentation scolaire afin que chaque enfant de l'Ontario soit en mesure de réussir, en utilisant des aliments frais préparés et cultivés en Ontario et en augmentant le financement du programme d'alimentation scolaire des Premières nations.
- l'augmentation du financement du transport des élèves, afin de compenser les jours manqués en raison des changements apportés aux conditions d'admissibilité au service de transport scolaire, y compris la fixation de la formule de financement du transport des élèves.
- protéger le droit à l'éducation des francophones, ainsi que les droits des francophones à l'accès aux services gouvernementaux, aux soins de santé, à la retraite et à l'éducation de la maternelle au postsecondaire en français, dans des établissements de langue française, et inclure l'investissement dans l'éducation des francophones dans les conseils scolaires français et les programmes d'immersion en français dans le système anglais, tout en redoublant d'efforts pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'enseignants francophones dans le système.
- la réduction des frais de garde d'enfants avant et après l'école, et la négociation avec le gouvernement fédéral pour étendre l'aide de 10 dollars par jour aux enfants d'âge scolaire.
- soutenir chaque apprenant, en veillant à ce que le système d'éducation publique apporte aux élèves handicapés le soutien qu'ils méritent et en collaborant avec les éducateurs et les conseils scolaires pour poursuivre le "destreaming" avec un financement et un soutien adéquats, et veiller à ce que les données soient disponibles pour soutenir des écoles plus équitables.

Enseignement post-secondaire

Le parti prône :

- investir dans l'enseignement post-secondaire public, en augmentant de 20 % le financement par étudiant et en liant les augmentations futures à l'inflation. Les universités et les collèges sont à bout de souffle, nombre d'entre eux affichant des déficits et réduisant leurs programmes. Des décennies de gouvernements précédents ont laissé l'Ontario avec le financement par étudiant le plus bas du Canada pour l'enseignement post-secondaire.
- l'annulation des coupes opérées par le gouvernement actuel dans le RAFFO et la conversion de tous les prêts du RAFFO en bourses afin que tous les étudiants obtiennent leur diplôme sans dettes, et l'annulation des intérêts dus sur les prêts étudiants en cours.
- créer un établissement francophone autonome à l'Université de Sudbury, ramener le programme de sages-femmes à l'Université de Sudbury et augmenter les inscriptions au programme de soins infirmiers afin d'accroître l'accès aux services de travail et d'accouchement tout en augmentant la main-d'œuvre francophone dans le domaine des soins de santé.

Jeunes travailleurs

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- en doublant le programme Ontario prêt pour la carrière afin que les collèges et les universités de l'Ontario puissent créer des possibilités supplémentaires d'apprentissage intégré au travail, créant ainsi des milliers de nouvelles possibilités de stages et de programmes coopératifs rémunérés pour les jeunes.
- soutenir les voies d'accès aux métiers spécialisés, depuis les classes d'atelier jusqu'aux personnes cherchant à changer de carrière plus tard dans la vie, grâce à un investissement continu dans le Fonds de développement des compétences et les centres de formation des travailleurs dans toute la province.
- la création du premier Youth Climate Corps de l'Ontario, qui permettra aux jeunes Ontariens d'acquérir des compétences et de gagner un salaire équitable tout en aidant les communautés de l'Ontario à réduire leurs émissions, à restaurer leurs environnements naturels et à devenir plus résilientes face à l'évolution du climat.

Culture, arts et tourisme

Le parti prône :

- pour lutter contre la hausse du coût de la vie, réparer, revitaliser et rouvrir le Centre des sciences de l'Ontario, et annuler l'accord conclu par le gouvernement actuel pour céder la Place de l'Ontario à une société de spas de luxe, ce qui permettrait d'économiser l'équivalent de 400 dollars par ménage.

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- travailler avec les artistes et les créateurs pour promouvoir et commercialiser les industries de l'édition, du cinéma et de la télévision, du spectacle vivant, du numérique et des arts de l'Ontario ; assurer la stabilité et la compétitivité des crédits d'impôt de l'Ontario pour le cinéma, la télévision et le numérique ; et soutenir fermement les programmes d'Ontario Creates et du Conseil des arts de l'Ontario pour veiller à ce que les personnes du secteur des arts et de la culture reçoivent le soutien et le respect dont elles ont besoin.
- un partenariat avec la communauté francophone de l'Ontario pour développer et promouvoir l'édition de livres, le cinéma et la télévision, les spectacles et les festivals culturels en français - un fil conducteur dans la tapisserie de notre province.

Communauté francophone

Le parti prône :

- protéger le droit à l'éducation des francophones, ainsi que les droits des francophones à l'accès aux services gouvernementaux, aux soins de santé, à la retraite et à l'éducation de la maternelle au postsecondaire en français, dans des établissements de langue française, et inclure l'investissement dans l'éducation des francophones dans les conseils scolaires français et les programmes d'immersion en français dans le système anglais, tout en redoublant d'efforts pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'enseignants francophones dans le système.
- créer un établissement francophone autonome à l'Université de Sudbury, ramener le programme de sages-femmes à l'Université de Sudbury et augmenter les inscriptions au programme de soins infirmiers afin d'accroître l'accès aux services de travail et d'accouchement tout en augmentant la main-d'œuvre francophone dans le domaine des soins de santé.

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- un partenariat avec la communauté francophone de l'Ontario pour développer et promouvoir l'édition de livres, le cinéma et la télévision, les spectacles et les festivals culturels en français - un fil conducteur dans la tapisserie de notre province.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a publié aucune déclaration complète et actualisée des politiques qu'il propose.

Le rôle et le développement de la famille

Le parti déclare qu'il croit, par principe, aux valeurs de la famille qui encouragent la tolérance et le soutien mutuel.

Soins de santé

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que :

- les professionnels de la santé de première ligne devraient être consultés sur la meilleure façon d'utiliser les fonds destinés aux soins de santé.
- pour répondre à la nécessité d'augmenter les services de soins de santé, elle investissait pour soutenir des projets historiques d'expansion et de construction d'hôpitaux, notamment une nouvelle aile pour les patients hospitalisés au Peel Memorial du William Osler Health System et la planification en cours d'un nouvel hôpital régional à Windsor-Essex.
- il investit dans la création de nouveaux centres de traitement pour enfants à Ottawa et à Chatham-Kent afin d'améliorer l'accès à des programmes et services essentiels.
- Elle préconise en outre, afin de réduire les temps d'attente dans les hôpitaux, de créer 15 000 nouveaux lits de soins de longue durée sur cinq ans et d'ajouter 3,8 milliards de dollars de soutien à la santé mentale, à la toxicomanie et au logement, d'instaurer la gratuité des soins dentaires pour les personnes âgées à faible revenu et d'allouer 38 millions de dollars supplémentaires pour soutenir les enfants autistes.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- En février 2023, la Commission européenne a présenté son plan pour des soins de santé connectés et pratiques, reposant sur trois piliers : Les bons soins au bon endroit, un accès plus rapide aux soins et l'embauche d'un plus grand nombre de travailleurs de la santé.
- Elle continue également d'investir dans l'amélioration de l'accès aux services numériques, y compris l'amélioration des services Health811 pour permettre un accès accru aux soins virtuels, la prise de rendez-vous en ligne et l'intégration avec les équipes de santé de l'Ontario, et de continuer à investir dans la gestion des soins à distance, qui fait partie intégrante du soutien aux patients dans le confort de leur domicile plutôt qu'à l'hôpital pour un large éventail de conditions, y compris la sortie post-chirurgicale et la gestion des maladies chroniques.
- Pour soutenir les soins à domicile et de proximité, il accélère en 2023 l'engagement d'un milliard de dollars sur trois ans pour stabiliser la main-d'œuvre des soins à domicile et de proximité et pour soutenir l'expansion des services de soins à domicile, et propose en outre d'investir deux milliards de dollars supplémentaires sur

trois ans pour stimuler cette accélération, soutenir les investissements antérieurs visant à augmenter la rémunération des aides-soignants, des infirmières et des autres prestataires de soins de première ligne, et pour stabiliser les services élargis.

- elle continue d'investir dans la transformation du système de soins à domicile, notamment dans de nouveaux modèles de soins et dans la modernisation du système CHRIS (Client Health and Related Information System), le système d'infrastructure numérique qui soutient les soins à domicile.

Hôpitaux

Le budget 2024 du parti indique que :

- reconnaissant le rôle indispensable des hôpitaux dans la fourniture de services de santé essentiels, il propose d'investir 965 millions de dollars supplémentaires, y compris une augmentation de 4 % du financement de base total des hôpitaux pour la deuxième année consécutive, ce qui est sans précédent, afin de veiller à ce que les hôpitaux publics soient en mesure de répondre aux besoins des patients et d'augmenter le nombre d'hôpitaux publics dans le monde.
- l'accès à des soins de haute qualité. L'investissement comprend également des fonds pour la stabilisation et la gestion du système chirurgical, en mettant l'accent sur l'optimisation de la capacité afin d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales, de promouvoir des temps d'attente plus courts et de financer l'allègement des pressions auxquelles sont confrontés les petits hôpitaux et les hôpitaux du Nord.
- elle propose d'étendre les services de soins palliatifs dans les communautés locales en ajoutant jusqu'à 84 nouveaux lits pour adultes et 12 lits pour enfants, ce qui porterait le total à plus de 750, afin d'offrir aux personnes confort et dignité plus près de leur communauté et de leurs proches lorsqu'elles approchent de la fin de leur vie.
- Pour continuer à mettre en place un système de soins de santé pratique et connecté, elle prévoit des investissements supplémentaires de près de 50 milliards de dollars au cours des dix prochaines années dans les infrastructures de santé, dont près de 36 milliards de dollars sous forme de subventions en capital. Il s'agit notamment de soutenir plus de 50 projets hospitaliers qui permettraient d'ajouter environ 3 000 lits sur 10 ans afin d'améliorer l'accès à des soins fiables et de qualité. Parmi les étapes récentes, citons les projets suivants : Grand River Hospital, Health Access Thorncliffe Park, Queensway Carleton Hospital ; Quinte Health ; Sault Area Hospital ; Ottawa Hospital ; University Health Network - Toronto Western ; West Park Healthcare ; Waypoint Centre ; Windsor-Essex Regional Hospital.
- Le budget propose également d'affecter 620 millions de dollars supplémentaires sur 10 ans au Fonds de renouvellement des infrastructures de santé et au Fonds de renouvellement des infrastructures communautaires, afin de répondre aux besoins urgents de renouvellement des infrastructures, tels que la modernisation ou le remplacement des toits, des fenêtres, des systèmes de sécurité, des alarmes incendie et des groupes électrogènes de secours.
- elle propose d'allouer 500 millions de dollars supplémentaires sur 10 ans à de petits projets hospitaliers et à des programmes de santé communautaire. Ces petits projets hospitaliers et communautaires peuvent créer la capacité nécessaire à court terme et aider à prévenir les visites à l'hôpital qui exercent une pression sur les services d'urgence et les admissions à l'hôpital.

Soins primaires :

Le budget 2024 du parti indique que :

- il propose des investissements historiques pour améliorer l'accès aux soins primaires, l'objectif étant que toutes les personnes qui le souhaitent puissent avoir accès à un prestataire de soins primaires. Le 1er février 2024, il a annoncé un investissement de 110 millions de dollars en 2024-25. Sur cette base, il propose un investissement total de 546 millions de dollars sur trois ans, ce qui porte l'investissement total à 606 millions de dollars depuis 2023-24.
- Pour répondre au besoin de médecins de famille et améliorer la capacité de la province en matière de soins primaires, elle collabore avec l'université de York à la création d'une nouvelle école de médecine à Vaughan. Il s'agirait de la première école de médecine au Canada principalement axée sur la formation des médecins de famille.
- Pour répondre aux besoins immédiats en personnel de santé, elle investit 743 millions de dollars sur trois ans. Les initiatives sont les suivantes : rendre permanent le programme d'externat, qui offre à 5 590 étudiants en santé des possibilités de formation pour travailler dans les hôpitaux et acquérir une expérience pratique tout en poursuivant leurs études ; rendre permanent le programme de partenariat pour l'expérience de pratique supervisée, afin d'aider jusqu'à 1 500 infirmières formées à l'étranger chaque année à devenir des infirmières accréditées en Ontario ; et augmenter les inscriptions soins infirmiers dans les collèges et les universités, y compris 128 millions de dollars sur trois ans pour soutenir l'augmentation soutenue des places en soins infirmiers dans les collèges et les universités bénéficiant de l'aide de l'État.
- il continue d'investir dans l'élargissement de l'accès aux prestataires de soins paramédicaux dans toute la province, notamment en ajoutant 700 places de formation supplémentaires pour les technologues en radiation médicale et en imagerie, les technologues de laboratoire médical, les techniciens de laboratoire médical et les prolongateurs en radiation médicale, et en travaillant avec les collèges pour explorer et piloter des programmes comprimés pour les techniciens en pharmacie et les technologues en radiation médicale, afin que davantage de professionnels qualifiés puissent entrer sur le marché du travail plus tôt.

Santé des femmes et des enfants

Le budget 2024 du parti indique que pour garantir aux femmes et aux enfants un meilleur accès à des soins culturellement adaptés et sûrs afin de renforcer la santé de leurs familles, il propose un investissement de 50 millions de dollars sur trois ans, notamment :

- 24 millions de dollars sur trois ans pour améliorer l'accès au programme "Indigenous Healthy Babies Healthy Children" dans 160 sites de prestation autochtones.

- 15 millions de dollars sur trois ans pour les soins maternels mobiles, afin d'offrir gamme de services, des soins prénatals aux soins postnatals, et d'améliorer l'accessibilité des soins maternels et postnatals.
- les soins de santé aux nouveau-nés dans les communautés isolées.
- 11 millions de dollars sur trois ans pour favoriser des accouchements plus sûrs dans le nord de l'Ontario en fournissant aux mères des communautés autochtones du nord des aides vitales à l'accouchement, notamment davantage de doulas, de seconds accompagnateurs ou d'aides à l'accouchement.

Soins de santé mentale

Le budget du parti pour 2024 prévoit ce qui suit :

- Au cours de son mandat précédent, elle a réalisé des investissements historiques de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et propose maintenant d'investir 396 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir la stabilisation, l'amélioration de l'accès et l'expansion des services et programmes existants en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Dans le cadre de cet investissement, il propose d'allouer 124 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le maintien du Fonds de rétablissement des toxicomanes afin que la population de l'Ontario continue d'avoir à des services spécialisés améliorés pour le traitement de la santé mentale et des toxicomanies, y compris : (i) le maintien de 383 lits de traitement des toxicomanies pour les adultes qui ont besoin d'un soutien intensif, aidant à stabiliser et à fournir des soins à environ 7 000 clients chaque année ; (ii) trois cliniques mobiles de santé mentale pour fournir un ensemble de services de santé mentale et de toxicomanie aux personnes vivant dans des communautés éloignées, rurales et mal desservies ; et (iii) trois équipes mobiles d'intervention en cas de crise, en partenariat avec la police, pour aider les personnes en situation de crise de santé mentale ou de toxicomanie.
- il propose en outre de soutenir le programme de psychothérapie structurée de l'Ontario pour les personnes souffrant d'anxiété et de dépression par le biais d'une thérapie cognitivo-comportementale.
- Depuis 2020, l'Ontario a mis en place 22 carrefours de bien-être pour les jeunes, ce qui a permis de mettre en contact plus de 43 000 jeunes et leurs familles avec des services de santé mentale et de bien-être et a représenté plus de 168 000 visites. Pour tirer parti du succès de ces carrefours, l'Ontario prévoit d'étendre le réseau en ajoutant cinq autres carrefours à Port Hope, Thunder Bay, Oxford County, Vaughan et Brampton, ce qui portera le total de carrefours à 27. En outre, elle propose d'investir 8,3 millions de dollars sur trois ans pour ajouter cinq autres pôles, ce qui portera le nombre total de pôles à 32.

Soins de longue durée

Le budget 2024 du parti indique que, grâce à des investissements planifiés totalisant un montant historique de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, il progresse dans la construction de 58 000 lits nouveaux et améliorés dans toute la province d'ici 2028.

Subventions pour le financement de la construction

Le budget 2024 du parti indique que :

- Ses engagements en matière de soins de longue durée comprennent 155 millions de dollars pour augmenter la subvention du financement de la construction afin de soutenir le coût de développement ou de réaménagement d'un foyer de soins de longue durée, afin d'accélérer la construction de la prochaine tranche de lits. Les projets éligibles recevront une subvention supplémentaire pour le financement de la construction pouvant aller jusqu'à 35 dollars par lit et par jour pendant 25 ans. En outre, les candidats admissibles sans but lucratif pourront convertir jusqu'à 15 dollars par lit et par jour du financement supplémentaire en une subvention de construction payable au début de la construction, afin d'augmenter les capitaux propres initiaux des projets et de permettre aux candidats d'obtenir un financement.
- En novembre 2022, elle a accordé pour la première fois des augmentations supplémentaires pour les subventions de financement de la construction. Depuis lors, elle a fait avancer la construction de plus de 60 établissements de soins de longue durée et de plus de 10 000 lits.
- grâce à un programme pilote de construction accélérée, quatre nouvelles maisons de soins de longue durée ont été construites sur des terrains appartenant à des hôpitaux, ce qui a permis d'ajouter 1 272 nouveaux lits de soins de longue durée à Mississauga, Ajax et Toronto.
- Dans le cadre de son engagement à construire 58 000 lits nouveaux et améliorés selon des normes de conception modernes dans l'ensemble de la province d'ici 2028, il dispose de 18 000 lits qui sont soit ouverts, soit en cours de construction, soit dont la construction a été approuvée. En réponse à l'augmentation des coûts dans le secteur, le gouvernement augmente les fonds de fonctionnement pour aider à soutenir la stabilité financière des maisons de soins de longue durée nouvelles et existantes. Depuis 2023, des maisons de soins de longue durée ont été achevées et ouvertes à de nouveaux résidents à : Wellbrook East et Wellbrook West à Mississauga ; et Woodland Villa à Long Sault.
- il propose d'investir 46 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir le fonctionnement continu de 59 lits d'unité comportementale spécialisée (USC) et pour ajouter plus de 200 nouveaux lits nets d'USC afin d'étendre les soins aux personnes ayant des besoins complexes.

Éducation et soutien aux jeunes travailleurs

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré qu'il mettait l'accent sur l'enseignement des bases telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques, plutôt que d'utiliser les écoles comme des laboratoires sociaux, et il a plaidé en faveur de l'éducation :

- la création d'un crédit d'impôt remboursable de 75 % pour les frais de garde des enfants âgés de 0 à 15 ans

- veiller à ce que les parents puissent choisir le mode de garde qui convient le mieux à leurs enfants
- revenir aux fondamentaux de l'éducation en supprimant les mathématiques de découverte et l'apprentissage basé sur l'investigation
- l'interdiction des téléphones portables dans toutes les classes du primaire et du secondaire, afin de maximiser le temps d'apprentissage
- faire des mathématiques une étude obligatoire dans les programmes des écoles normales d'instituteurs
- la mise en place de programmes de tests standardisés
- le rétablissement des programmes d'éducation sexuelle antérieurs jusqu'à ce qu'un nouveau programme adapté à l'âge des enfants puisse être élaboré, sur la base d'une consultation avec les parents
- l'interdiction des fermetures d'écoles dans l'attente d'une révision du processus de fermeture
- imposer le respect de la liberté d'expression sur les campus universitaires et dans les salles de classe

L'essentiel de la maternelle à la 12e année

Le budget du parti pour 2024 prévoit ce qui suit :

- il soutient une stratégie d'apprentissage qui revient à l'essentiel en renforçant les compétences fondamentales en lecture, en écriture et en mathématiques. Les élèves ont bénéficié d'un nouveau programme de mathématiques axé sur la culture financière et le codage, ainsi que d'un programme de langues remanié qui rétablit la phonétique et l'écriture cursive.
- Les récents résultats des évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) montrent des progrès encourageants, ce qui démontre l'importance pour les élèves d'apprendre en classe sans perturbation et avec un soutien ciblé axé sur la lecture, l'écriture et les mathématiques.
- il propose de maintenir les soutiens existants dans le cadre de la stratégie d'apprentissage "Retour à l'essentiel", notamment : (i) 15 millions de dollars pour des outils numériques de mathématiques permettant d'accéder à tout moment à des possibilités d'apprentissage à la maison et en classe, le cadre d'un financement total d'environ 72 millions de dollars pour des soutiens en mathématiques, y compris des cours particuliers en ligne en français par l'intermédiaire d'Eureka ! (ii) 65 millions de dollars pour des éducateurs spécialisés travaillant en petits groupes ou individuellement avec des élèves de la maternelle à la troisième année ; et (iii) un programme d'études actualisé pour la maternelle, à partir de septembre 2025, qui introduira l'apprentissage par un enseignement clair et direct de la lecture, de l'écriture et des mathématiques pour les élèves de la maternelle.

Sécurité à l'école

Le budget du parti pour 2024 prévoit ce qui suit :

- Il propose d'allouer 30 millions de dollars sur trois ans pour aider à équiper les écoles de caméras de sécurité, d'éclairages et d'autres améliorations de la sécurité, y compris des détecteurs de vape, ainsi que pour l'apprentissage de la protection de la vie privée et de la sécurité en ligne dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire.

Éducation spéciale

Le budget du parti pour 2024 prévoit ce qui suit :

- il s'engage à donner à tous les élèves la possibilité de réussir à l'école et dans la vie, y compris aux élèves handicapés et aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.
- À cette fin, il propose d'allouer 18 millions de dollars au cours de l'année scolaire 2024-25 pour aider les élèves les plus vulnérables, dont 8 millions de dollars pour mettre en place des ressources dédiées afin d'aider les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers à s'orienter dans le système scolaire et au-delà, ainsi que 10 millions de dollars pour augmenter les soutiens en classe pour les élèves ayant les besoins les plus importants.
- il propose d'augmenter les allocations pour le Programme ontarien de lutte contre l'autisme à 120 millions de dollars, soit le double de l'augmentation prévue précédemment, afin de soutenir l'inscription de 20 000 enfants et jeunes dans les services cliniques de base.

Construction d'écoles et d'espaces de garde d'enfants

Le budget 2024 du parti indique que :

- il propose d'allouer 23 milliards de dollars, dont environ 16 milliards de dollars en subventions d'équipement sur 10 ans, pour construire, agrandir et rénover des écoles et des garderies dans tout l'Ontario.
- Depuis 2018, elle a soutenu près de 300 projets d'écoles ou de crèches, dont plus de 100 sont en cours de construction.

post-secondaire

Frais de scolarité

Dans le cadre de ses efforts pour que la vie reste abordable pour les Ontariens, le budget 2024 du parti stipule ce qui suit :

- il prolonge d'au moins trois ans le gel des frais de scolarité pour les étudiants de l'Ontario dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique, et offre aux établissements la possibilité d'augmenter les frais de scolarité jusqu'à 5 % pour les étudiants de l'extérieur de la province.

- Depuis que le gel a été instauré après une réduction de 10 % des frais de scolarité, les étudiants et les parents ont économisé environ 1 600 dollars par an, en moyenne, pour fréquenter l'université et environ 350 dollars par an, en moyenne, pour fréquenter un collège public, par rapport à ce qu'ils auraient payé autrement.

Responsabilité et soutien aux étudiants dans l'enseignement postsecondaire

Le budget 2024 du parti indique que :

- Afin d'accroître la transparence sur les frais accessoires et les autres coûts pour les étudiants, tout en soutenant la santé mentale des étudiants et en veillant à ce que les campus soient sûrs et inclusifs, il a présenté la loi sur le renforcement de la responsabilité et du soutien aux étudiants, qui autoriserait le ministre des Collèges et Universités à émettre des directives exigeant des collèges et des universités qu'ils fournissent des informations sur les frais accessoires et les autres coûts pour les étudiants, y compris les manuels. Cela aiderait les étudiants et leurs familles à comprendre le coût total des cours qu'ils choisissent.
- La loi exigerait également des collèges et des universités qu'ils mettent en place des politiques de santé mentale comprenant des informations claires et transparentes sur les programmes et les aides disponibles pour les étudiants, ainsi que des politiques de lutte contre le racisme et la haine, y compris, mais sans s'y limiter, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Science, technologie, ingénierie et mathématiques

Le budget 2024 du parti indique que :

- en réponse à la demande croissante du marché du travail pour des travailleurs dans des secteurs liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STEM), il a alloué un financement unique de 100 millions de dollars pour soutenir les coûts des programmes STEM dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique et dont le nombre d'inscriptions est supérieur aux niveaux financés.
- Afin de s'assurer que les petits collèges et les universités du Nord et des régions rurales puissent offrir aux étudiants des choix concurrentiels en matière d'enseignement postsecondaire local, le gouvernement fournit un financement supplémentaire de 10 millions de dollars par le biais de la Subvention pour les collèges de petite taille, ruraux et du Nord de l'Ontario et de la Subvention pour le Nord de l'Ontario. Ce financement est destiné à fournir un soutien ciblé aux établissements admissibles qui sont financièrement vulnérables, tandis que le gouvernement travaille avec eux sur des initiatives d'efficacité.

Culture, arts et tourisme

Cinéma et télévision

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- L'industrie cinématographique et télévisuelle de l'Ontario, dynamique et en pleine croissance, continue de créer des emplois de grande valeur et d'attirer des investissements dans toute la province. Les productions qui ont bénéficié du soutien des programmes provinciaux ont dépensé environ 3,2 milliards de dollars en Ontario en 2022, contribuant à la création de plus de 45 000 emplois directs et indirects à temps plein.
 - Comme annoncé dans le budget 2022, il préconise la modernisation des crédits d'impôt de l'Ontario pour le cinéma et la télévision afin de refléter les dernières pratiques de l'industrie, et il a élargi les crédits d'impôt pour le cinéma et la télévision à l'ensemble de la province.
- l'éligibilité au crédit d'impôt pour les productions exclusivement disponibles en ligne, l'introduction d'une exigence de crédit d'écran et l'élargissement des dépenses éligibles au crédit d'impôt pour les services de production de l'Ontario afin d'inclure les frais de tournage et les mesures visant à simplifier l'éligibilité et à aider les entreprises à obtenir leurs crédits d'impôt plus rapidement, tout en veillant à ce que l'aide reste ciblée sur les productions professionnelles.

Développement communautaire

Dans son budget 2024, le parti :

- propose d'allouer 200 millions de dollars sur cinq ans à un nouveau fonds d'infrastructure pour le sport et les loisirs dans les communautés locales, fondé sur des demandes, démontrant ainsi son engagement à fournir aux enfants, aux familles et aux personnes âgées de tout l'Ontario des possibilités nouvelles et améliorées de participer à des activités sportives et récréatives en investissant dans des infrastructures communautaires et récréatives nouvelles et revitalisées.
- propose des plans pour construire des communautés dynamiques, complètes et à usage mixte dans les gares de transport en commun ou autour de celles-ci, et pour fournir de nouveaux outils de financement volontaire que les municipalités pourront utiliser pour la conception et la construction de nouvelles gares de GO Transit et de communautés à usage mixte.

Front de mer de Toronto

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- À ce jour, elle a contribué à hauteur de 400 millions de dollars au projet Villiers Island / Ookwemin Minising dans les Portlands de Toronto, en finançant notamment des ponts et d'autres infrastructures permettant de circuler à vélo, à pied ou en voiture, tout en faisant progresser le projet de protection contre les inondations des Port Lands.

Langues officielles

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que :

- il croit et accepte, par principe, ses responsabilités en matière de préservation du patrimoine et de la diversité culturelle de l'Ontario, ainsi que de conservation et de renouvellement de notre environnement pour les générations actuelles et futures.
- pour soutenir les communautés francophones de l'Ontario par l'intermédiaire de COVID-19, il s'est appuyé sur son investissement initial de 2 millions de dollars dans le Fonds de secours COVID-19 pour les organismes francophones sans but lucratif en fournissant un million de dollars supplémentaire pour soutenir les organismes francophones sans but lucratif durement touchés.
- dans le cadre de son engagement à l'égard de la reprise économique et du développement à long terme des communautés francophones de l'Ontario, il investit 3 millions de dollars sur trois ans pour mieux répondre aux besoins et à la demande accrue de soutien des organismes communautaires, y compris les entreprises sociales et les petites entreprises, qui desservent la communauté francophone de l'Ontario dans toutes les régions de la province.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- elle reste déterminée à améliorer l'accès aux services en français dans l'ensemble de l'Ontario et à renforcer la vitalité des communautés franco-ontariennes.
- À cette fin, elle collabore avec le gouvernement fédéral pour renouveler l'Accord Canada-Ontario sur les services dans la langue de la minorité et investirait en outre près de 10 millions de dollars sur trois ans pour élargir la prestation de services de qualité en français, soutenir l'élaboration de programmes de formation bilingues, améliorer les perspectives économiques des entreprises francophones et renforcer le soutien à la langue française dans les communautés de tout l'Ontario.

Points à méditer : La famille, la communauté et le bien commun

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Familles et bien-être des enfants

- 1) Dans quelles circonstances, le cas échéant, est-il approprié que les gouvernements limitent le droit des parents à prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?
- 2) Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème au Canada ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que faudrait-il faire à ce sujet, et par qui ?
- 3) Certains partis politiques ont suggéré que pour maximiser le rendement des économies nationales et/ou provinciales, la pleine participation de tous les membres éligibles de la population active, y compris tous les parents - qu'ils soient membres d'une famille monoparentale ou biparentale - est essentielle, afin d'optimiser le bien-être économique. En outre, selon eux, pour parvenir à une pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables. Examinons la question suivante : Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants : un foyer stable et digne avec des parents aimants, dont l'un peut être disponible pour rester à la maison à temps partiel ou complet, ou un rendement économique maximal ? Dans la mesure où le fait de rester à la maison avec un parent est la meilleure solution pour un enfant, comment la société peut-elle l'encourager ? Est-il possible, par exemple, d'égaliser les conditions de logement pour les familles monoparentales ?

Soins de santé

Étant donné que l'Église parle d'un droit à des soins de santé adéquats, il convient de se poser les questions suivantes, auxquelles tout catholique informé devrait réfléchir avant de voter pour tel ou tel parti politique :

- 1) Que faut-il faire pour garantir que des niveaux adéquats de soins de santé de qualité soient disponibles pour tous ceux qui en ont besoin, sans délais ou temps d'attente excessifs ?
- 2) Alors que les pilules contraceptives et abortives sont couvertes par le système de santé provincial et qu'au moins un parti a proposé la couverture (y compris le déplacement, si nécessaire) de la fécondation in vitro, les coûts des conseils pour les méthodes naturelles de planification familiale ne le sont pas. Est-il raisonnable de fournir gratuitement des médicaments et des procédures invasives et coûteuses aux jeunes couples, tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles et non chimiques de payer ? Ou bien les gouvernements fédéral et/ou provinciaux devraient-ils envisager de couvrir et de promouvoir les méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?
- 3) Dans un système de santé public, existe-t-il une obligation pour un individu de prendre des mesures raisonnables pour éviter les problèmes de santé (par exemple, porter un masque pendant une pandémie ou un casque en faisant du vélo), afin d'éviter de devenir une charge pour les soins de santé financés par l'État lorsque survient une maladie ou une blessure évitable ? Dans l'affirmative, que peut-on ou doit-on faire pour identifier ces mesures et encourager les individus à les adopter ?
- 4) Est-il judicieux pour un pays de s'assurer qu'il est autonome en ce qui concerne les produits de soins de santé importants, tels que les vaccins contre les maladies graves ? Dans l'affirmative, que peuvent ou doivent faire les gouvernements fédéral et provinciaux pour encourager et soutenir cette autosuffisance ?

Soins aux personnes âgées

1. Certaines parties réclament une augmentation de l'espace dans les établissements financés par l'État pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que la promotion d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris les soins à domicile, devraient-elles être envisagées également, en complément ou en remplacement des soins résidentiels de longue durée ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour promouvoir ou encourager de telles solutions ?
2. Qui devrait être responsable de l'aide à long terme aux personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?

3. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour promouvoir la santé physique, spirituelle et émotionnelle des résidents et du personnel des établissements publics et privés et des centres de soins de longue durée ? Par exemple, ces établissements sont-ils parfois trop grands pour permettre des relations interhumaines ou des conditions sanitaires adéquates ? La centralisation de la gestion de ces établissements est-elle un problème ? Par exemple, une centralisation excessive peut-elle affecter les taux d'infection ou la propagation des virus, etc.

L'éducation

1. Il a été suggéré que trop de Canadiens ne comprennent pas les principes démocratiques de base, tels que les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et les rôles appropriés des institutions non gouvernementales telles que les organismes de bienfaisance, les écoles, les entreprises, les médias d'information et les organisations morales et religieuses. Que peut ou doit faire le gouvernement provincial pour promouvoir une meilleure compréhension de l'éducation civique et du rôle des institutions en Ontario ?
2. Un cours d'économie devrait-il être obligatoire dans les écoles secondaires ? Dans l'affirmative, quels sujets devraient être abordés ? Macroéconomie (étude de l'économie provinciale, nationale et internationale) ? La microéconomie (l'étude du budget personnel et du financement, etc.) Les deux ? Dans quelle mesure ?
3. Les techniques de planification familiale naturelle (PFN) devraient-elles être enseignées dans les écoles secondaires ?
4. Les cours d'histoire devraient-ils être obligatoires au lycée ? Si oui, combien ? Quels sujets devraient être abordés ?

Culture, arts et tourisme

Le pape François a parlé de colonisation "idéologique" ou "culturelle", processus par lequel les valeurs populaires et dominantes des puissants sont imposées aux populations locales. Lorsque les gouvernements prennent des décisions concernant l'objectif des investissements injectés dans les arts et la culture, qui est consulté ? Quelles voix sont écoutées ?

Une économie au service de tous

La dignité du travail | Logement et réduction de la pauvreté | Emploi, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

"Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît." (Matthieu 6:33)

L'enseignement catholique

Jésus dit aux foules : "C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus importants qu'eux ? L'un d'entre vous peut-il, en s'inquiétant, ajouter un seul instant à sa durée de vie ? ...cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît".

Matthieu 6:25-33

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté de marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François, *Fratelli tutti*, 109

La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu inclut nécessairement le travail, par lequel l'homme coopère avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des conditions d'une vie décente et qu'il est, en principe, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte de l'Éternel. L'exigence de justice, qui en découle, précède le



Une économie au service des personnes

Le parti préconise de mesurer le progrès économique et le bien-être à l'aide de données factuelles :

- remplacer le PIB en tant qu'indicateur clé de la réussite des gouvernements par un indice de bien-être afin de mieux mesurer le progrès sociétal, le bien-être économique et environnemental et la qualité de vie des citoyens, et
- utiliser le système pour informer les dépenses et les programmes du gouvernement.

Dignité du travail

Dans son programme, le parti préconise en priorité :

- l'abrogation de la loi 124, le versement d'un salaire équitable aux travailleurs sociaux, aux infirmières et aux éducateurs de jeunes enfants et l'embauche de 33 000 infirmières.

Réduction de la pauvreté

Revenu de base

Le parti prône :

- la mise en place progressive d'un revenu de base, la première étape consistant à doubler les taux du POSPH et d'OT et à réduire les récupérations agressives.
- en éliminant les formalités administratives inutiles, les exigences en matière de rapports et les autres obstacles auxquels sont généralement confrontés ceux qui ont besoin d'un soutien financier.
- le maintien de toutes les aides supplémentaires existantes dans le cadre des programmes actuels d'aide au revenu.
- inclure une consultation significative des personnes ayant une expérience de la pauvreté et des programmes d'aide sociale existants dans la conception de tous les programmes et services visant à adopter des approches centrées sur le client pour réduire la pauvreté.
- rapport annuel de données désagrégées sur proportion de la population qui souffre de sans-abrisme chronique, de besoins de santé non satisfaits, d'insécurité alimentaire, d'analphabétisme et de travail faiblement rémunéré.
- interdire les prêts sur salaire qui des personnes en difficulté financière comme une violation des lois anti-racket, et travailler avec les coopératives de crédit pour développer une alternative de petits prêts à faible coût pour aider les gens à sortir de l'endettement.

Logement

Des communautés prospères

Le parti préconise comme priorité dans son programme :

- le gel des frontières urbaines, la construction de 1,5 million de logements et l'offre d'un plus grand choix de logements, tels que des triplex, des quadruplex et des appartements de plain-pied.
- la lutte contre la spéculation, car les logements sont faits pour les gens, pas pour les spéculateurs.
- investir 1 milliard de dollars par an pour construire 182 000 logements locatifs communautaires abordables, dont 60 000 logements supervisés, au cours de la prochaine décennie.

Le parti déclare que :

- Les communautés prospères sont des endroits où l'on trouve un mélange de logements abordables à proximité des transports en commun, des commodités et des parcs. Malheureusement, la crise de l'accessibilité signifie la recherche d'un logement abordable à louer ou à acheter pousse les gens à s'éloigner de plus en plus et les oblige à faire de longs trajets qui leur donnent du fil à retordre, tout en transformant l'accession à la propriété en un rêve pour la plupart des Ontariens.

souci du profit : "Mieux vaut un peu de crainte de l'Éternel qu'un grand trésor et des ennuis avec lui" (Prov. 15:16). "Mieux vaut un peu de justice que de grands revenus d'injustice" (Prov. 16, 8). - 257, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers sa famille, ses voisins et sa nation. L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre à la nécessité de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. - 274, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Mais le travail, et en particulier le travail digne, n'est pas facilement accessible à tous ceux qui le recherchent. Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes qu'une telle situation crée dans la personnalité et ils courent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... -289, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*

Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une attention particulière. A cette fin, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire, ne peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur". - 182, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles mêmes de Jésus : Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à Lui que nous le faisons. - *Matthieu 25, 31-46*

"L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. L'objectif plus large doit toujours être de leur permettre une vie digne par le travail". - Pape François, *Laudato si'*, 128

Une économie au service des personnes

J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à

- Son plan commence par la répression des spéculateurs fonciers, le déblocage de solutions telles que les multiplexes et les appartements de moyenne hauteur, et le rétablissement des protections pour les locataires.
- La construction de communautés denses, mixtes et connectées est bénéfique pour l'environnement, car elle réduit la pollution automobile et préserve les zones naturelles de l'étalement urbain. Elle prévoit des rues principales animées, des pistes cyclables, des jardins urbains, des bus électriques, des bornes de recharge pour VE, des rues piétonnes, etc.

Le parti prône :

- en collaborant avec des organisations à but non lucratif pour construire 182 000 logements locatifs communautaires abordables, car tout le monde mérite un toit au-dessus de tête.
- parce que la communauté n'est pas seulement une maison, mais aussi des rues, des parcs, des lieux de travail, des écoles et des magasins qui donnent à la communauté son esprit et son identité, en construisant des communautés où les résidents peuvent accéder au travail, aux services et aux loisirs à moins de 15 minutes de chez eux.
- répondre aux besoins urgents des communautés rurales et nordiques en matière de services ferroviaires de transport de passagers par Internet à grande vitesse.

Logement abordable

Le parti note que :

- L'accessibilité au logement est un véritable défi pour de nombreuses personnes à travers la province, les coûts augmentant plus rapidement que les revenus. De nombreux ménages dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour répondre à leurs besoins essentiels en matière de logement
- La lutte pour trouver un logement abordable n'est pas la même pour les résidents des communautés du Nord, des petites villes et des comtés ruraux que pour ceux de la RGTH. Mais c'est un défi qui se pose dans toute la province. Il n'existe aucun quartier à Barrie, Guelph, Hamilton, Kitchener, Peterborough, Ottawa ou Thunder Bay où l'appartement moyen d'une ou deux chambres à coucher est abordable pour un travailleur au salaire minimum à temps plein.
- il est urgent de construire davantage de logements locatifs bien conçus, abordables et construits à cet effet, ainsi que de réparer et d'entretenir l'offre déjà disponible.
- il est également nécessaire d'œuvrer pour mettre fin au sans-abrisme

Le parti prône :

- le zonage inclusif obligatoire et l'exigence d'un minimum de 20 % d'unités abordables dans tous les projets de logement dépassant une certaine taille.
 - créer des fonds d'amorçage pour les coopératives d'habitation par le biais d'un financement direct et d'un soutien hypothécaire.
 - fournir aux fournisseurs de logements à but non lucratif soutien et l'accès aux capitaux nécessaires pour acheter des immeubles locatifs afin de maintenir l'accessibilité à perpétuité et étudier la possibilité d'un droit de préemption pour les organisations à but non lucratif.
 - en établissant des partenariats avec des organisations à but non lucratif, des coopératives et des fiducies foncières communautaires afin d'utiliser des terrains publics pour la construction de logements locatifs à prix abordable et d'options d'accession à la propriété par le biais de baux à long terme à faible coût.
 - en donnant la priorité aux processus d'approbation des projets menés par ou en partenariat avec des fournisseurs de logements à but non lucratif, et en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt par l'intermédiaire d'un nouveau fonds renouvelable.
 - créer davantage de voies d'accès à la propriété, notamment en autorisant la division des habitations unifamiliales en plusieurs unités de copropriété ; mettre fin aux enchères à l'aveugle pour garantir la transparence du processus d'achat d'un logement ; rendre obligatoire l'inspection des logements, aux frais du vendeur, afin d'épargner aux nouveaux acquéreurs de l'argent pour des réparations imprévues ; consulter et développer un programme de soutien au versement initial pour aider les acquéreurs d'un premier logement à revenu faible ou moyen ; développer et soutenir des solutions de rechange à l'achat d'un logement, notamment par le biais d'un programme d'aide à l'achat d'un logement.
- des programmes pilotes de propriété tels que la colocation, les petites maisons et la location avec option d'achat pour aider les personnes à revenu faible ou moyen qui achètent un logement pour la première fois.
- l'augmentation des incitations et la simplification de la procédure de demande pour les propriétaires d'une première maison qui souhaitent ajouter des logements locatifs abordables à leur résidence principale afin de les aider à leur prêt hypothécaire.

Soutien aux locataires

Le parti prône :

- rétablir le contrôle des loyers pour tous les logements afin de réguler les augmentations de loyer d'une année sur l'autre et mettre en place un contrôle des vacances afin de limiter les augmentations de loyer entre les locations, notamment en établissant un système clair qui détermine quelles rénovations sont nécessaires et peuvent donner lieu à une augmentation de loyer.
- l'octroi d'une aide financière à 311 000 ménages ontariens par le biais de l'allocation de logement transférable.
- la mise à jour et le renforcement des articles de la loi sur la location à usage d'habitation (Residential Tenancies Act) qui traitent de l'état de réparation des immeubles à logements multiples, afin de garantir aux locataires des logements sûrs.

méditer les paroles de l'un des sages de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs... L'argent doit servir et non régner ! - Pape François, La joie de l'Évangile, 57-58

Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'a pas pour seul but de multiplier les biens produits et d'accroître le profit ou la puissance ; elle est ordonnée avant tout au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine dans son ensemble. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. - 2426, *Catéchisme de l'Église catholique*

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. -271-290, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

Petites entreprises, commerce et artisanat

La décentralisation de la production, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, donne de la vitalité et une nouvelle énergie au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par de petits intérêts productifs qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant par la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que par les possibilités d'initiative et d'assiduité accrues. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. - 315, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

- le renforcement des règles et des sanctions pour les rénovations et les expulsions de mauvaise foi afin que les appartements restent abordables, et l'augmentation du financement de la Commission de la location immobilière (LTB) afin d'embaucher des adjudicateurs supplémentaires, d'améliorer la transparence du processus de nomination et d'éliminer les audiences en ligne forcées. Ces mesures permettront de remédier aux retards afin que les propriétaires et les locataires aient un accès rapide à la justice.

Spéculation et corruption sur le marché du logement

Le parti prône :

- la mise en œuvre d'un impôt sur la spéculation sur les biens multiples pour les personnes et les sociétés qui possèdent plus de deux maisons ou appartements en copropriété en Ontario. La taxe commencera à 20 % sur la troisième maison et augmentera pour chaque propriété supplémentaire détenue.
- collaborer avec les municipalités pour mettre en place une taxe sur les logements vacants à l'échelle de la province, afin de rendre plus difficile l'utilisation des logements vacants comme lieu de stationnement lucratif pour l'argent.
- la mise en œuvre d'une taxe anti-flipping sur les ventes à rotation rapide.
- sévir contre le blanchiment d'argent et mettre en place un registre des bénéficiaires effectifs afin d'éviter la pratique des sociétés anonymes qui échangent des biens immobiliers.
- la mise en place d'une base de données permettant de suivre les ventes d'appartements avant leur construction, et l'obligation pour les promoteurs de collecter des informations complètes sur les acheteurs et de les communiquer aux autorités fiscales provinciales afin de garantir le respect de la législation.
- collaborer avec tous les niveaux de gouvernement et les experts en matière de logement afin d'élaborer des réglementations visant à faciliter la financiarisation du parc de logements locatifs abordables et des maisons individuelles.

Le logement d'abord pour mettre fin au sans-abrisme

Le parti prône :

- rétablir l'objectif de mettre fin au sans-abrisme en Ontario d'ici dix ans, y compris en rétablissant le recensement des sans-abri annulé par le gouvernement actuel.
- veiller à ce que des solutions de logement stables et permanentes soient la première priorité lorsqu'il s'agit d'aider les personnes dans le besoin.
- faire participer à l'élaboration des programmes les communautés ayant une vécue du sans-abrisme, ainsi que les communautés confrontées à des niveaux disproportionnés de sans-abrisme, y compris les nouveaux arrivants et les personnes racialisées.
- d'élargir les options de logement pour les personnes en crise et en transition, en construisant 60 000 unités permanentes de logement supervisé au cours de la prochaine décennie grâce à des partenariats innovants avec des organisations de logement publiques, privées et à but non lucratif ; en développant des projets de logements modulaires supervisés temporaires et permanents sur des terrains appartenant à la province aussi rapidement que possible ; en augmentant le financement annuel des refuges pour femmes ainsi que des options de logement de transition et supervisé sûres et accessibles pour les femmes et leurs familles ; et en augmentant le financement de logements de transition adaptés à la culture locale.

Emplois, syndicats et emploi

Droits des travailleurs

Le parti déclare que :

- la province est à l'aube d'une transformation majeure du monde du travail. Le nombre croissant de personnes travaillant dans l'économie parallèle mérite les mêmes droits et protections que les autres travailleurs.
- il est convaincu qu'il faut traiter les gens avec dignité et équité. C'est l'une des raisons pour lesquelles il soutient l'augmentation immédiate de l'aide sociale comme première étape vers un revenu de base garanti qui assurera la sécurité économique et la résilience.

Le parti prône :

- une amélioration immédiate des droits et des salaires des travailleurs, notamment en augmentant le salaire minimum d'un dollar chaque année, pour le porter à 16 dollars en 2022, avec un complément dans les villes où le coût de la vie est plus élevé ; en faisant passer de trois à dix le nombre de jours de maladie payés prévus par la législation provinciale et en accordant aux petites entreprises un soutien financier pour financer le programme.
- l'interdiction pour les employeurs d'exiger un certificat de maladie 'un médecin lorsqu'un employé est malade.
- le rétablissement et l'amélioration des droits des travailleurs à la négociation collective et l'abrogation immédiate du projet de loi 124 et des sections problématiques du projet de loi 106.
- offrir à tous les travailleurs un accès complet et égal aux droits en matière d'emploi et aux programmes d'avantages sociaux tels que l'assurance-emploi, le RPC et la CSPAAT, ainsi qu'un salaire égal pour un travail égal, que l'employé soit permanent, à temps partiel, temporaire ou occasionnel.
- mettre fin immédiatement à la pratique de la présomption qui permet à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de réduire injustement les prestations des travailleurs.
- la révision de la loi sur les prestations de retraite afin d'assurer la couverture à 100 % des pensions à prestations définies par le Fonds de garantie des prestations de retraite en cas de liquidation involontaire d'un régime de retraite.

Industries, innovation et agriculture

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions tandis que d'autres disparaissent. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... - 313, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Syndicats et droits des travailleurs

Les exigences de la concurrence, de l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers doivent être mises en harmonie avec la défense des travailleurs et de leurs droits. - 313, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tenterait de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. 270-271, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un salaire équitable ;
 - le droit au repos ;
 - le droit "à un milieu de travail et à des procédés de fabrication qui ne portent pas atteinte à la santé physique ou à l'intégrité morale des travailleurs" ;
 - le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée "sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle" ;
 - le droit à des subventions appropriées nécessaires à la subsistance des travailleurs sans emploi et de leur famille ;
 - le droit à une pension et à une assurance pour la vieillesse, la maladie et les accidents du travail ;
 - le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
 - le droit de se réunir et de former des associations.
- 301, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en poursuivant leur but spécifique en ce qui concerne le bien commun, exercent une influence positive sur l'ordre social et la solidarité, et constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou personnel, est supérieur

Afin de renforcer les droits et les protections des travailleurs intérimaires, le parti préconise la mise en œuvre d'une "Charte des droits des travailleurs intérimaires" comprenant, entre autres, les éléments suivants

- l'adoption d'une présomption de statut d'employé et du test ABC en vertu de la loi sur les normes d'emploi.
- garantir le paiement de toutes les heures de travail, de l'inscription à l'application jusqu'à la sortie, avec une ventilation claire et concise de la manière dont la rémunération est calculée.
- veiller à ce que les salaires réels des gig workers ne soient pas inférieurs au salaire minimum en compensant les dépenses nécessaires liées au travail.
- la prise en compte du travail itinérant dans les demandes de résidence permanente.
- combler les lacunes qui peuvent conduire au travail précaire, y compris par une réglementation plus stricte du secteur de l'intérim.
- imposer que les travailleurs intérimaires gagnent la même chose que les travailleurs directement lorsqu'ils effectuent le même travail, et que les travailleurs intérimaires deviennent des salariés à part entière après trois mois.
- élaborer un programme de prestations de santé complémentaires transférables pour les travailleurs de l'économie parallèle, du commerce de détail et de l'hôtellerie, qui soit lié à l'employé même s'il devait changer d'emploi.

Travailleurs du secteur de la santé

Le parti prône :

- la création d'un groupe de travail dirigé par des infirmières et chargé de formuler des recommandations sur les questions liées au recrutement, au maintien en poste et à la sécurité des infirmières.
- l'abrogation immédiate du projet de loi 124 et des articles problématiques du projet de loi 106 et l'autorisation pour tous les travailleurs de la santé de négocier collectivement des salaires équitables. Dans l'intervalle, il convient d'accorder un salaire horaire minimum de 35 dollars aux infirmières auxiliaires autorisées et de 25 dollars aux aides-soignantes.
- augmenter les inscriptions aux programmes de soins infirmiers de 10 % chaque année pendant 7 ans et le nombre d'infirmières praticiennes formées de 50 % d'ici à 2030 pour nous permettre d'atteindre notre objectif d'au moins 30 000 infirmières supplémentaires.
- l'accélération de l'approbation des titres de compétences pour 15 000 travailleurs internationaux de la santé, y compris les infirmières et les aides-soignants, et le soutien aux travailleurs noirs et indigènes de la santé grâce à de meilleures possibilités de mentorat, à des partenariats avec des alliés et à des processus équitables en matière de ressources humaines.

Industries, entreprises et consommateurs

Transition vers une économie durable

Le parti déclare que :

- la voie vers un avenir sans émissions nettes est claire, mais elle n'est pas facile. Elle est prête à montrer la voie.
- Il préconise la création de communautés vivables et d'une économie verte, y compris des innovations vertes qui conduisent à de nouvelles entreprises, à des carrières et à de meilleurs emplois, et qui rendent la pollution plus coûteuse pour les industries et la décarbonisation plus rentable ; la prise en charge des frais de scolarité pour les métiers spécialisés et l'énergie propre afin de lancer une main-d'œuvre verte massive ; et l'aide à ceux qui en ont besoin pendant que le monde opère la transition.
- Afin d'attirer certains des milliards de dollars qui affluent dans la nouvelle économie climatique, l'Ontario doit montrer qu'il prend le changement climatique au sérieux.

En particulier, le parti préconise :

- **assurer une transition juste et équitable** en concentrant au moins 25 % des bénéfices globaux des investissements publics visant à réduire la pollution climatique sur les communautés défavorisées ; financer un bonus climatique de 6 milliards de dollars pour les ménages à faible revenu en ajoutant une surtaxe climatique de 1 % sur les 10 % des revenus les plus élevés de la province ; concentrer les subventions à la conservation sur les rénovations qui réduisent la consommation d'énergie pour ceux qui sont indûment affectés par le coût de l'énergie, en particulier les communautés rurales, éloignées, à faible revenu et indigènes ; réorienter la subvention annuelle de 7 milliards de dollars accordée par les contribuables pour les prix de l'électricité afin de soutenir l'efficacité énergétique et l'action climatique, en maintenant les subventions énergétiques uniquement pour les personnes dans le besoin tout en offrant un accès gratuit aux améliorations qui réduisent les coûts et la consommation d'énergie ; et effectuer un recensement de transition des emplois et des secteurs économiques vulnérables afin d'élaborer des stratégies qui aident les travailleurs et les entreprises à s'adapter à une nouvelle économie climatique.

- **former une main-d'œuvre pour les emplois de demain**, notamment en créant des centaines de milliers de nouveaux emplois en rénovant 40 % des maisons et des lieux de travail existants pour qu'ils soient à consommation zéro d'ici 2030, et 100 % d'ici 2040 ; moderniser le processus de demande d'apprentissage pour fournir

à tout autre facteur lié à la productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les relations dans le monde du travail doivent être marquées par la coopération : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le "travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir autorisé à ne pas travailler et à vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont chargés... de mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et de pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec "ceux qui sont dans le besoin" (Ep 4,28). - 264, 305-307, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Entreprises, concurrence et consommateurs

***Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.
- le 10ème commandement***

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. L'utilité sociale est un objectif encore plus important. Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, avec des répercussions incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être régie par des normes juridiques appropriées afin d'être mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité chez les producteurs et les personnes dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention nécessaire des autorités publiques. Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société. "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi, en stimulant ces activités là où elles font défaut ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent

aux candidats accès électronique unique au processus de demande d'apprentissage et d'inscription ; réduire le ratio compagnons/apprentis à un pour un ; accroître les possibilités de formation en offrant des incitations aux entreprises qui participent à des programmes de formation et de certification dans des domaines de croissance tels que la construction écologique, la technologie biomédicale, l'énergie renouvelable et le transport durable ; offrir des incitations aux entreprises qui participent à des rénovations écologiques, à la reforestation et à d'autres formes d'activités économiques vertes afin d'offrir aux jeunes de l'Ontario une expérience professionnelle précieuse ; et donner à 60 000 personnes les compétences et l'expérience nécessaires pour travailler dans l'économie verte en leur offrant une année de frais de scolarité gratuits à l'université et une année de travail garanti à la fin de leurs études, avec un recrutement ciblé de femmes, d'autochtones et de membres de communautés racialisées.

- **soutenir et développer les entreprises vertes** en s'appuyant sur les atouts de l'Ontario dans les domaines de l'exploitation minière, de l'innovation, du financement et de la construction automobile pour créer une stratégie solide de fabrication de véhicules électriques et une chaîne d'approvisionnement de l'industrie du transport électrique ; offrir des incitations aux entreprises qui investissent dans des équipements, des bâtiments et des flottes de véhicules à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission de carbone ; fixer un pourcentage minimum et croissant de marchés publics de matériaux à forte intensité de GES qui doivent être à faible taux d'émission de carbone, offrir un marché aux industries lourdes qui passent à des technologies et des processus à faible taux d'émission de carbone ; et réorienter les programmes existants de soutien aux entreprises pour aider les petites et moyennes entreprises à passer à l'échelle supérieure ou à faire la transition vers l'économie verte.

- **préparer les industries provinciales à la nouvelle économie climatique**, en développant l'innovation et la production de véhicules électriques par le biais d'un fonds d'innovation technologique pour les véhicules électriques et d'une banque du climat ; établir des normes strictes pour les industries polluantes et les aider à atteindre leurs objectifs grâce à des prêts à faible taux d'intérêt, aux centres d'excellence de l'Ontario, à la collaboration avec des fournisseurs de technologies propres et aux marchés publics ; financer la démonstration et la commercialisation d'industries à faible émission de carbone et les investissements en capital à faible émission de carbone dans les industries existantes par le biais de subventions et de prêts.

Agriculture et production alimentaire

Le parti déclare que :

- la province perd des terres agricoles au rythme alarmant de 175 acres par jour, en grande partie à cause de l'étalement urbain et de l'extraction de granulats.
- L'Ontario doit mettre en place des protections permanentes pour les terres agricoles de premier choix afin d'éviter qu'elles ne soient détruites par l'étalement urbain, les autoroutes et l'extraction de gravier qui menace notre approvisionnement en eau souterraine.
- il soutient l'agriculture locale de la ferme à la table, en permettant aux petites exploitations d'utiliser plus facilement les dernières technologies, d'accéder à l'internet et de réaliser des bénéfices, tout en aidant les agriculteurs à adopter des pratiques plus durables afin que l'agriculture et l'action en faveur du climat aillent de pair.
- Des sols sains sont essentiels pour les exploitations agricoles et le système alimentaire de la province. Elle a un impact sur le rendement et la qualité, la rétention de l'eau et des nutriments, la résilience, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique et son atténuation. Il est nécessaire de soutenir les exploitations agricoles familiales tout en protégeant cette ressource précieuse.
- Il préconise la création de meilleurs liens entre les agriculteurs et les consommateurs et la mise en place d'un système alimentaire régional plus fort et plus sain.
- Il est de plus en plus coûteux pour les Ontariens de mettre de la nourriture sur la table, et l'actuel programme d'étalement urbain consistant à raser les terres agricoles qui nous nourrissent n'arrange pas les choses.

En particulier, le parti préconise :

- **protéger les terres agricoles**, notamment en gelant les limites urbaines dès maintenant, en protégeant de manière permanente les terres agricoles de premier choix contre la perte au profit d'une utilisation non agricole et en transférant les sols de classe 1 et 2 de la ceinture blanche à la ceinture verte.

- **améliorer l'accès et le soutien aux aliments locaux et nutritifs**, notamment par l'introduction d'un programme de repas scolaires nutritifs pour le système scolaire public ; fournir des fonds de démarrage et des terrains pour les marchés d'aliments sains, les jardins communautaires et les espaces de culture sur les toits appartenant à la collectivité, en particulier dans les déserts alimentaires urbains ; fixer des objectifs mesurables d'achat d'aliments fabriqués en Ontario pour toutes les institutions publiques ; traiter les excédents alimentaires comme une ressource précieuse, d'abord pour nourrir les gens, puis les animaux, et ne jamais les envoyer à la décharge ; et fournir des incitations fiscales aux fabricants d'aliments et de boissons locaux qui achètent des intrants cultivés par des agriculteurs locaux.

- **soutenir l'agriculture durable locale** en adoptant une loi sur les produits biologiques pour réglementer l'utilisation du terme " biologique " en Ontario ; investir dans la recherche et l'innovation qui améliorent la durabilité de la façon dont nous cultivons, produisons et distribuons nos aliments ; réviser les programmes d'assurance-récolte pour soutenir les pratiques agricoles qui améliorent le carbone et la santé du sol ; encourager le compostage à la ferme des déchets agricoles qui entraînent la récupération de biogaz ; investir dans une stratégie de croissance biologique pour soutenir la transition, la certification à petite échelle, l'accès aux conseillers et aux

des retards ou des obstacles au développement. -305-307, 351, 376 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à une rupture encore plus grande. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. La seule chose qu'il laisse dans son sillage, c'est la volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide -12, *Fratelli Tutti*

Transports et infrastructures

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports... -166, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*

capitaux biologiques, l'expansion des programmes de recherche biologique et la promotion accrue des produits biologiques de l'Ontario ; interdire l'utilisation systématique d'antibiotiques inutiles chez les animaux en bonne santé ; et payer les agriculteurs pour des programmes qui produisent, améliorent et maintiennent les services écosystémiques conduisant à une eau et un air plus propres, à l'habitat, à la séquestration du carbone et à la résilience climatique sur les terres agricoles (par exemple, le programme ALUS).ALUS).

- **investir dans la prochaine génération d'agriculteurs**, notamment en créant des politiques qui soutiennent le maintien des exploitations agricoles familiales, l'exploitation par des agriculteurs expérimentés parmi les nouveaux Canadiens et la transmission des exploitations à une jeune génération d'agriculteurs ; offrir des possibilités d'éducation et de subvention pour encourager les étudiants à entrer dans le secteur de l'agriculture et de la sylviculture. l'entreprise agroalimentaire ; promouvoir la formation dans des programmes spécialisés axés sur les pratiques durables et la santé des sols dans les écoles d'agriculture ; continuer à améliorer le système de gestion de l'offre pour inclure davantage de produits agricoles et garantir des compensations ou des subventions pour ceux qui cherchent à entrer dans le système ou qui ont un faible niveau d'éducation. Il s'agit de reconstruire les programmes de vulgarisation agricole et d'embaucher des agronomes spécialisés dans la santé des sols, d'acheter les terres agricoles disponibles et de les placer dans des fiducies foncières protégées afin qu'elles puissent être mises à la disposition de nouveaux agriculteurs à des coûts nettement inférieurs, alors qu'ils n'auraient autrement pas les moyens d'acheter des terres agricoles, et de plaider pour le gouvernement fédéral restreigne les produits agricoles dans le cadre des futurs accords commerciaux.

- **rendre l'agriculture familiale plus rentable**, en veillant à ce que le code de conduite fédéral-provincial-territorial des détaillants en alimentation soit obligatoire, applicable et transparent, et qu'il profite à la fois aux clients et aux agriculteurs ; augmenter les investissements dans le Programme de gestion des risques pour atteindre ou dépasser la couverture antérieure de 85 % afin d'améliorer la sécurité financière des agriculteurs ; établir un fonds d'infrastructure de transformation des aliments pour soutenir les investissements des entreprises ontariennes dans les installations de transformation des aliments ; l'élimination des pénalités fiscales pour les agriculteurs qui possèdent des installations de production à petite échelle et à valeur ajoutée ; la protection des agriculteurs contre les pertes pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans lorsqu'ils passent de l'agriculture chimique à l'agriculture axée sur la santé des sols ; et le transfert des fonds du programme de soutien à l'agriculture industrielle et à l'agriculture animale intensive au programme de soutien à la santé des sols et à l'agriculture régénératrice.

Transit et transport

Le parti déclare que :

- le transport est la plus grande source de pollution en Ontario ; c'est pourquoi l'investissement dans des systèmes de transport en commun propres est une priorité pour les Verts de l'Ontario.
- les gens ont besoin d'options abordables pour se déplacer, et ils ont besoin d'aide dès maintenant".

Le parti prône :

- réduire l'utilisation des véhicules à combustibles fossiles, responsables d'une grande partie de la pollution climatique, et passer rapidement à des options de transport à faible émission de carbone, y compris les voitures électriques, les bus, les vélos et la marche.
- réduire les embouteillages et stopper l'étalement urbain en construisant des communautés vivables, abordables et connectées afin que les gens ne soient pas obligés de passer des heures dans des trajets coûteux et pénibles.
- promouvoir les transports publics régionaux, y compris le GO et le Northlander, plutôt que les autoroutes polluantes, et d'autres options plus saines et à plus faible émission de carbone pour leurs déplacements, en consacrant un financement permanent et à long terme aux infrastructures pour la marche et le cyclisme.

En particulier, le parti préconise :

- **relier les communautés avec des options de transport en commun propres et efficaces**, en mettant fin à la construction de nouvelles autoroutes et en annulant les projets d'autoroutes inutiles tels que

Le gouvernement a également pris des mesures pour améliorer le réseau de transport en commun de l'Ontario, notamment l'autoroute 413, l'autoroute Holland Marsh et l'élargissement de l'autoroute 417 ; créer des voies réservées aux camions sur l'autoroute 407 afin de réduire la congestion et la nécessité de construire de nouvelles autoroutes ; donner la priorité aux transports en commun dans toutes les décisions relatives à la planification des transports ; réduire de moitié les tarifs des transports en commun pendant au moins trois mois dans tous les réseaux de transport en commun de l'Ontario, y compris les réseaux municipaux, pour aider les gens à éviter flambée des prix de l'essence ; rétablir la participation provinciale de 50 % aux coûts des transports en commun afin de réduire les augmentations de tarifs pour les usagers ; électrifier le réseau provincial de transports en commun le plus rapidement possible, notamment en ajoutant 4 000 bus électriques et à pile à combustible d'ici 2030 ; tripler le nombre de voies réservées aux bus d'ici 2025 ; veiller à ce que toutes les décisions en matière de transports soient fondées sur des données probantes, sans ingérence politique, et prévoir la consultation d'experts en planification tout au long du processus de planification.

- **améliorer les liaisons de transport en commun en dehors de la RGTH** en développant le service GO bidirectionnel toute la journée, avec un départ toutes les 15 minutes pendant les périodes de pointe et toutes les 30 minutes en dehors des périodes de pointe, y compris le week-end ; offrir au moins un service express dans

chaque sens pendant les périodes de pointe en semaine ; mettre en place un service de bus électrique interurbain propre, abordable et accessible pour relier toutes les communautés de la province, en garantissant des liaisons dans les petites communautés rurales et des voies réservées aux bus ; financer intégralement le service ferroviaire de passagers Northlander ; explorer les systèmes de transport en commun à la demande, en particulier dans les communautés suburbaines et rurales ; et soutenir l'intégration tarifaire régionale et la fluidité des déplacements entre les systèmes de transport en commun.

- **relier les quartiers par des moyens de transport à propulsion humaine** en mettant en œuvre la Vision zéro pour donner la priorité à la sécurité routière des piétons et des cyclistes ; créer un fonds pour permettre aux municipalités de construire des pistes cyclables protégées tout en préservant la sécurité et l'accès aux trottoirs pour les personnes âgées et les handicapées ; soutenir les systèmes de partage et de location de vélos, de vélos électriques et de véhicules à faible taux d'émission avec des incitations adaptées aux revenus ; exiger des parkings sécurisés pour les vélos et la recharge des vélos électriques dans les immeubles collectifs nouveaux et existants, dans les parkings de surface et dans tous les bâtiments publics ; réaménager les routes pour réduire la vitesse des automobilistes dans les zones particulièrement dangereuses pour les piétons et les cyclistes, et éliminer les dangers tels que les voies de dérapage ; exiger que toutes les autoroutes nouvelles ou resurfacées aient des accotements pavés pour permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité ; et mettre en place des réseaux de navetteurs cyclistes dans tout l'Ontario.

- **connecter les gens à un meilleur haut débit** en faisant de l'internet à haut débit un service essentiel et en déployant l'accès à haut débit dans toute la province ; en utilisant la réglementation pour uniformiser les règles du jeu pour les petits fournisseurs locaux de services internet ; et en soutenant le financement provincial de programmes visant à étudier les meilleures pratiques pour le télétravail en tant qu'alternative respectueuse de l'environnement aux déplacements domicile-travail.

Petites entreprises et entreprises locales

Le parti affirme que les petites entreprises constituent un élément essentiel de toute communauté. Il souhaite faciliter la réussite des petites entreprises. Pour les habitants des villes, des hameaux ruraux ou des zones intermédiaires, les communautés peuvent disposer de commerces, de services et de parcs de proximité, faciles d'accès.

Le parti prône :

- **aider les petites entreprises de quartier à se rétablir et à prospérer** en élargissant le programme Digital Main Street pour inclure les organisations à but non lucratif et fournir des plates-formes d'exécution qui permettent aux petites entreprises locales de mieux concurrencer les grandes entreprises en ligne ; développer un programme de subventions aux petites entreprises pour les entreprises appartenant à des Noirs ; soutenir l'augmentation du crédit d'impôt pour les séjours touristiques et s'assurer qu'il inclut les repas dans les restaurants ; collaborer avec les fournisseurs d'assurance pour développer un programme d'assurance commerciale abordable pour les petites entreprises ; développer un programme pour aider les petites entreprises affectées par COVID à déposer le bilan d'une manière équitable et non punitive ; améliorer les possibilités pour les petites entreprises locales et les organisations à but non lucratif de remporter des contrats publics par le biais d'objectifs et en réduisant les obstacles financiers et informationnels actuels ; permettre aux producteurs de vins, de bières et de spiritueux artisanaux de l'Ontario d'ouvrir des magasins indépendants hors site ; et autoriser les points de vente au détail de vins, de bières artisanales et de spiritueux artisanaux ; améliorer le réseau de distribution pour qu'il fonctionne pour les petites entreprises ; et permettre à l'hôtellerie de s'approvisionner auprès de ces fournisseurs à un prix de gros pouvant aller jusqu'à 20 %.

- **créer un nouveau cadre réglementaire pour les petites entreprises**, en procédant à un examen des réglementations afin d'éliminer la bureaucratie et les coûts qui affectent de manière disproportionnée les petites entreprises ; créer des baux normalisés pour garantir l'équité et la transparence et s'assurer que la priorité est donnée aux locataires existants lorsque les baux doivent être renouvelés ; créer des lignes directrices sur le contrôle des loyers pour les augmentations d'une année sur l'autre qui s'appliquent à tous les locataires commerciaux, y compris les nouveaux locataires ; et mettre en œuvre un mécanisme pour faire respecter les règles et résoudre les litiges.

- **soutenir les arts locaux et les entreprises sociales**, en réduisant les impôts fonciers payables pour les bâtiments dans lesquels des entreprises créatives et sociales ont la possibilité de louer à des prix inférieurs à ceux du marché ; élaborer une stratégie d'entreprise sociale propre à l'Ontario avec les secteurs à but non lucratif et coopératif pour stimuler la création d'emplois locaux et soutenir l'autonomie des régions rurales, éloignées et urbaines ; créer un fonds de stabilisation pour le secteur à but non lucratif afin de s'assurer que les organisations à but non lucratif et caritatives puissent contribuer à la reconstruction de l'économie et des communautés ; affirmer le caractère indépendant des activités du Conseil des arts de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario et augmenter les investissements dans ces organismes ; et rétablir le soutien au Fonds pour la culture autochtone.



Une économie au service de tous

La préface du programme du parti pour 2025 stipule que

- La croissance de l'économie provinciale commence par l'investissement dans les travailleurs, les communautés et les soins de santé, et pas seulement dans les riches.
- il propose d'investir dans les routes, les hôpitaux et les écoles nécessaires, de réduire les embouteillages et de soutenir la croissance et la diversification économiques.

Plus précisément, le parti préconise :

- garantir à chacun un médecin de famille dans quatre ans, veiller à ce que les soins de santé mentale soient couverts par l'assurance maladie de l'Ontario et aider les personnes âgées à vieillir dans la dignité.
- réduire les impôts, faire économiser aux contribuables des milliers de dollars par an en réduisant de façon permanente l'impôt sur le revenu des travailleurs et en éliminant la taxe de vente (TVH) sur les factures de chauffage et d'électricité.
- construire davantage de logements abordables en supprimant les taxes d'aménagement, en restaurant le rêve de l'accession à la propriété et en rétablissant l'équité sur le marché de la location.
- doubler en permanence le POSPH afin que les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ne soient pas laissées pour compte.
- rattraper le retard dans la réparation des écoles, améliorer la sécurité à l'école et fournir une éducation qui prépare l'Ontario à l'avenir.

Le parti préconise la croissance de l'économie provinciale face aux menaces de droits de douane américains :

- soutenir les entreprises ontariennes grâce à un nouveau Fonds de lutte contre les tarifs douaniers qui leur donne accès à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché (taux gouvernementaux).
- donner la priorité aux investissements dans les hôpitaux, les écoles, les routes et les transports publics.
- veiller à ce que l'argent des contribuables ontariens soutienne les entreprises et les emplois locaux en excluant les entreprises américaines comme Starlink des marchés publics.
- collaborer avec les autres provinces pour éliminer les barrières commerciales interprovinciales absurdes en adoptant une politique de reconnaissance mutuelle des compétences et des professions réglementées et en élaborant une approche de la croissance et de la diversification qui soit véritablement celle d'Équipe Canada.
- réduire de moitié le chômage des jeunes en créant 40 000 nouveaux postes rémunérés dans le cadre de programmes coopératifs, de stages et d'apprentissage, grâce à des crédits d'impôt accordés aux employeurs qui embauchent des jeunes.
- lancer une stratégie provinciale de croissance pour faire en sorte que l'Ontario devienne un endroit compétitif pour attirer les talents, créer et développer une entreprise, assumer les coûts fixes tels que l'énergie propre et le loyer, et bénéficier des meilleures protections des consommateurs.
- négocier de bonne foi et éliminer la pratique consistant à utiliser la clause dérogatoire pour bafouer les droits des travailleurs.
- offrir une prime de 150 000 dollars aux infirmières et médecins patriotes qui exercent actuellement aux États-Unis mais souhaitent rentrer au pays pour soutenir notre système de santé public.

Coût de la vie

Le parti préconise de réduire les impôts, y compris les taxes :

- l'introduction d'une réduction d'impôt qui apportera un allègement financier permanent de 1 150 \$ aux familles de l'Ontario, y compris une réduction permanente de 22 % de l'impôt pour les travailleurs de l'Ontario dont le revenu imposable se situe entre 51 446 \$ et 75 000 \$, passant du taux actuel de 9,15 % à 7,15 %, ainsi que l'élimination de la taxe de vente (TVH) sur les factures de chauffage et d'électricité des maisons.
- réduire et/ou supprimer l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour les travailleurs à faible revenu en indexant le crédit d'impôt pour les travailleurs à faible revenu.
- la création d'un crédit d'impôt permanent représentant 20 % du coût d'installation des technologies d'économie d'énergie à domicile, telles que les pompes à chaleur.
- faciliter la concurrence des petites entreprises avec les grandes surfaces en réduisant de 50 % l'impôt sur les petites entreprises, ce qui représente jusqu'à 18 000 dollars d'allègement fiscal pour quelque 450 000 entreprises qui emploient près de trois millions de personnes.

Réduction de la pauvreté

Logement

Le parti propose de construire davantage de logements abordables, en réduisant les taxes sur le logement et en rétablissant le rêve de l'accession à la propriété :

- l'élimination de la taxe sur les transferts fonciers de l'Ontario pour les acheteurs d'une première maison, les personnes âgées qui réduisent leurs effectifs et les constructeurs d'habitations à but non lucratif.

- la suppression des taxes d'aménagement sur les nouveaux logements, ce qui permettrait de réduire les coûts de 170 000 dollars pour chaque nouvelle maison familiale.
- l'introduction d'un Fonds pour l'amélioration des communautés afin d'aider les municipalités à couvrir les coûts d'infrastructure.

Équité locative

Pour promouvoir l'accessibilité, la prévisibilité et l'équité sur le marché de la location, le parti préconise :

- construire davantage d'appartements coopératifs et locatifs en supprimant les taxes supplémentaires punitives et discriminatoires telles que les taxes sur les avantages pour la collectivité.
- l'introduction d'un contrôle des loyers équitable et progressif.
- résoudre les nouveaux litiges entre propriétaires et locataires en moins de deux mois et résorber d'urgence l'arriéré de 53 000 dossiers à la Commission de la propriété immobilière.
- la création d'un fonds de soutien d'urgence aux locataires (Rental Emergency Support for Tenants - REST), une banque de loyer provinciale qui fournit des prêts à court terme et sans intérêt aux locataires confrontés à des situations d'urgence financière, afin de prévenir les expulsions et le sans-abrisme.
- moderniser les codes de construction et les règles de conception subjectives (par exemple, la marge de recul, le recul, le plan angulaire), établir un catalogue provincial de modèles de logements pré-approuvés, créer plus de logements à proximité des transports en commun et des artères, en suivant les meilleures pratiques adoptées par d'autres juridictions comme la Colombie-Britannique, et accélérer la conversion de bureaux et d'espaces commerciaux sous-utilisés en habitations.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Droits des consommateurs

Pour protéger les droits des consommateurs, le parti préconise un examen complet des pratiques et des primes des assurances automobiles provinciales, qui sont devenues les plus chères du Canada, afin de réduire les coûts pour les consommateurs, d'améliorer les soins en cas d'accident et de mieux protéger les propriétaires contre le vol d'automobiles.

Infrastructure et transport en commun

Le parti préconise de construire les infrastructures nécessaires tout en protégeant l'environnement :

- investir dans la réparation et l'entretien des routes municipales et régionales, élargir les routes provinciales dans les zones encombrées, améliorer l'entretien hivernal des principales routes provinciales, réparer et remettre en état les ponts et ajouter des voies de virage là où c'est nécessaire.
- réduire les embouteillages et investir dans des projets provinciaux indispensables, tels que le chargement et l'extension du métro léger d'Ottawa, l'électrification et l'augmentation du service GO dans la région du Grand Toronto et le sud-ouest de l'Ontario, et l'accélération de la réalisation des projets de transport en commun prévus à Kitchener-Waterloo, à Toronto, à Mississauga et à Brampton.
- supprimer la taxe carbone du gouvernement actuel et élaborer, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces, un plan d'action environnemental "Made in Ontario" qui protège les terres, l'eau, l'air, la biodiversité et les communautés de l'Ontario.
- la protection des terres agricoles de premier choix, y compris la ceinture verte, et la promotion d'un secteur agroalimentaire durable pour soutenir les agriculteurs et les communautés rurales.
- tirer parti du Better Communities Fund pour préserver l'intégrité des municipalités et maintenir l'impôt foncier à un niveau peu élevé.



L'économie au service de tous

Le parti déclare que :

- La vie est plus chère que jamais, qu'il s'agisse des produits de base comme l'épicerie ou du coût du logement.
- Les mauvais accords et les projets inutiles ont coûté cher à tout le monde.
- elle prendra des mesures immédiates pour lutter contre la hausse des coûts.

Réduction de la pauvreté ; protection des consommateurs

Pour lutter contre l'augmentation des coûts, le parti préconise :

- contrôler les prix des produits d'épicerie, en (1) l'octroi d'un rabais mensuel sur les produits d'épicerie basé sur l'augmentation du coût des produits essentiels tels que le lait, le pain et les légumes sous le gouvernement actuel, lié au revenu et au nombre de personnes dans le ménage et (2) la transparence des prix des produits d'épicerie en obligeant les grands détaillants à afficher des panneaux lorsqu'ils augmentent les prix des produits d'épicerie de base de plus de 2 % par semaine (en fonction du poids, pour se protéger de la contraction des prix), et la répression de la fixation des prix et d'autres pratiques déloyales par la création d'un nouvel organisme de surveillance des consommateurs chargé de veiller à ce que les prix des denrées alimentaires soient équitables.
- mettre en place un véritable contrôle des loyers, également connu sous le nom de contrôle de l'occupation, afin de protéger les locataires et de maintenir l'offre existante de logements abordables dans la province.
- créer un programme universel d'alimentation scolaire pour que chaque enfant, de Kenora à Windsor, soit en mesure de réussir, en permettant aux familles d'économiser de l'argent chaque jour et en soutenant les exploitations agricoles locales grâce à l'utilisation d'aliments frais préparés et cultivés en Ontario.
- la mise en place de services de garde d'enfants à 10 dollars par jour, après des années de retard de la part du gouvernement actuel, la création de 53 000 nouvelles places de garde d'enfants publiques ou à but non lucratif à prix abordable, en travaillant avec les fournisseurs et les gestionnaires de services, et en supprimant les règles qui limitent les municipalités dans la création de leurs propres places de garde d'enfants.
- doubler les taux d'aide sociale du POSPH et d'OT pour sortir les gens de la grande pauvreté.
- garantir un approvisionnement abondant en énergie fiable et abordable, en vue d'atteindre l'objectif fixé par la loi d'une économie nette zéro au plus tard en 2050, notamment en mettant en place des investissements fondés sur des données probantes et rentables dans l'énergie propre et l'efficacité énergétique à partir d'un mélange de sources non émettrices, de stockage et de conservation.
- l'achèvement des investissements prioritaires prévus de longue date dans le domaine du transport d'électricité afin de fournir une énergie propre abondante aux industries en expansion, telles que les constructeurs automobiles et les producteurs de serres.
- fournir des pompes à chaleur électriques gratuites ou à prix réduit aux ménages de l'Ontario, avec un accès à un financement facile et sans intérêt. Des remises sur les pompes à chaleur pouvant aller jusqu'à 19 500 dollars seront accordées en fonction du revenu du ménage, et 5 000 dollars supplémentaires seront disponibles pour les ménages qui se chauffent au propane, au mazout ou au charbon.

Logement

Le parti déclare que :

- Le logement est un droit de l'homme. Chacun mérite un logement décent qu'il peut s'offrir, au sein de la communauté dans laquelle il souhaite vivre.
- L'incapacité des gouvernements précédents à construire des logements et à maintenir les loyers à un niveau bas a rendu presque impossible pour les Ontariens d'acheter ou de louer un logement décent qu'ils peuvent se permettre. Les mises en chantier sont en baisse et le nombre de sans-abri est en hausse. Il est urgent d'agir.

Le parti préconise d'augmenter le nombre de nouveaux logements abordables :

- dans le cadre du plus grand programme de construction de logements depuis des générations, en utilisant des subventions, un financement public à faible coût, des terrains publics, des autorisations accélérées et d'autres aides pour permettre la construction, l'acquisition et la réparation d'au moins 300 000 logements abordables de manière permanente.
- permettant l'achat de logements locatifs privés existants, afin de les convertir en logements publics, sans but lucratif ou coopératifs abordables en permanence, comme le programme MURA (Multi-Unit Residential Acquisition) de Toronto et le programme CHAP (Council Homes Acquisition Programme) du Royaume-Uni.
- protéger l'offre existante de logements locatifs abordables, notamment en achevant les rénovations et les réparations
- créer, grâce à ce programme, des milliers de nouveaux emplois dans le secteur de la construction résidentielle, tout en conservant une main-d'œuvre qualifiée en période de ralentissement du marché.
- la création de 60 000 nouveaux logements supervisés dans toute la province, permettant aux personnes vivant dans des campements ou dans le système des refuges d'emménager dans un foyer sûr et permanent, tout en mettant en contact avec des soins de santé mentale, des traitements contre la toxicomanie et d'autres formes de soutien continu.
- la mise à jour des règles de zonage et d'urbanisme afin de faciliter la construction de tous les types de nouveaux logements et d'en réduire le coût, notamment en légalisant des options plus abordables telles que les appartements de type semi-collectif, les maisons en rangée et les appartements de type quadruplex dans tous les quartiers, ainsi que les immeubles de taille moyenne situés à proximité des transports en commun, et ce de plein droit.
- aider les municipalités à répondre à leurs besoins en matière de logement en transférant à la province le coût du logement, des abris d'urgence et des programmes de prévention de l'itinérance, tout en maintenant une prestation axée sur l'échelon local par l'intermédiaire des gestionnaires de services municipaux ; et travailler avec les municipalités pour créer des incitations à la construction de logements abordables sur le marché, y compris des servitudes de redevance d'aménagement.
- en veillant à ce que les nouvelles habitations soient préparées à la transition énergétique grâce à une infrastructure à faible coût adaptée aux véhicules électriques, de sorte que les propriétaires de garages puissent installer des chargeurs pour véhicules électriques à peu de frais lorsqu'ils décident de passer à l'électrique, au lieu de payer des milliers de dollars en frais de modernisation.

- accélérer l'expansion de l'infrastructure Internet à large bande dans le nord de l'Ontario () et mettre fin à des années de retard, notamment en annulant un contrat existant de 100 millions de dollars avec Starlink d'Elon Musk et en le remplaçant par une alternative canadienne qui offre une meilleure valeur et une meilleure sécurité pour les consommateurs ontariens.
- la récupération des coûts qui ont été injustement répercutés sur les contribuables municipaux, y compris les coûts d'entretien des autoroutes de liaison appartenant à la province, notamment en fournissant un financement provincial adéquat, prévisible et cohérent basé sur une formule afin de garantir que les municipalités soient en mesure d'entretenir, de déneiger et de réparer leurs routes, ponts et autres infrastructures, avec un soutien supplémentaire pour les petites municipalités et les municipalités du Nord qui doivent s'occuper de vastes zones avec des assiettes fiscales réduites.
- protéger la ceinture verte et les principales terres agricoles de l'Ontario en concentrant la croissance de manière durable et rentable à l'intérieur des limites urbaines d'avant 2022, tout en maintenant les coûts d'infrastructure à un niveau bas.

Le parti préconise de protéger les locataires :

- l'introduction immédiate d'un véritable contrôle des loyers, également connu sous le nom de contrôle de l'inoccupation, de sorte que le contrôle des loyers s'applique à location, et pas seulement au bail. Ainsi, les propriétaires peu scrupuleux ne seront plus incités à recourir à des expulsions et à des rénovations de mauvaise foi pour évincer les locataires existants afin de pouvoir demander un loyer plus élevé au locataire suivant.
- supprimer la faille qui exempte les logements construits depuis 2018 du contrôle des loyers et mettre en place un système plus équitable de prêts à faible taux d'intérêt pour les réparations, afin que le coût de l'entretien des bâtiments ne soit pas supporté par les locataires et que les petits propriétaires soient aidés en cas de coûts de réparation imprévus.

Emplois, industries, syndicats, transports et infrastructures

Le parti déclare que :

- Face aux tarifs douaniers américains, les gens s'inquiètent de ce que l'avenir leur réserve, s'ils vont perdre leur emploi ou si les choses vont devenir encore plus chères qu'elles ne le sont déjà.
- Alors que les Ontariens sont confrontés à ce grave défi économique pour notre pays et notre province, le premier ministre actuel a démissionné de son poste et a plongé la province dans une campagne électorale.

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- la défense des emplois en Ontario, y compris la riposte dans le cadre d'une Équipe Canada forte, et la construction d'un Ontario plus à l'abri des tarifs douaniers, capable de résister aux futures menaces économiques, tout en défendant les familles, les emplois, les entreprises et l'économie de l'Ontario, en s'associant aux industries et aux syndicats de l'Ontario pour protéger les emplois et les pensions de l'Ontario, en particulier dans les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, de la sylviculture et de l'agriculture.
- accélérer immédiatement les travaux de logement et d'infrastructure, notamment en accélérant la construction de logements de tous types et de toutes tailles et en redéfinissant les priorités pour les projets de transport en commun essentiels, tels que la ligne 2 à Toronto et l'expansion du réseau GO.
- acheter et construire canadien, utiliser les riches ressources du Canada pour alimenter l'économie de l'Ontario et travailler à l'amélioration de la coopération interprovinciale et à l'élimination des obstacles au commerce interprovincial, notamment en ordonnant immédiatement aux agences provinciales de donner la priorité aux produits canadiens dans leurs processus d'approvisionnement et en veillant à ce que les marchés publics pour les projets d'infrastructure publique donnent la priorité aux industries et aux produits de l'Ontario tels que l'acier, l'aluminium, le bois d'œuvre et les produits manufacturés provenant des secteurs touchés.
- sécuriser les revenus des familles grâce à un plan fédéral-provincial d'aide au revenu pour protéger tout travailleur qui perd son emploi à cause des tarifs douaniers, négocier avec le gouvernement fédéral un plan d'aide au revenu pour les travailleurs qui perdent leur emploi, négocier avec le gouvernement fédéral un plan d'aide à l'emploi.
- au gouvernement d'étendre l'assurance-emploi et d'éviter tout retard dans le versement de l'assurance-emploi aux travailleurs touchés, et de supprimer l'impôt provincial sur le revenu pour tout soutien au revenu des travailleurs qui subissent une perte d'emploi liée aux tarifs douaniers.
- jouer le rôle d'Équipe Canada, notamment en prenant l'initiative avec les autres provinces et le gouvernement fédéral, en parlant d'une seule voix et en agissant comme une seule équipe pour protéger les emplois et l'économie, et en trouvant de nouveaux marchés pour les produits de l'Ontario et des possibilités d'investissement dans tout le Canada et dans le monde entier.
- renforcer et diversifier les relations commerciales de l'Ontario, notamment en recherchant de nouvelles relations commerciales afin de trouver de nouveaux marchés pour les produits fabriqués en Ontario, et en encourageant les investissements en Ontario avec des alliés démocratiques.
- la lutte contre l'inflation tarifaire, pour lutter contre l'augmentation des coûts. Il a un plan pour un véritable contrôle des loyers, des services de garde d'enfants abordables et un plan d'amélioration de la circulation en Ontario pour lutter contre l'inflation.
- le lancement d'un conseil du premier ministre sur l'économie, réunissant les entreprises, les syndicats, la société civile et les dirigeants municipaux pour coordonner une réponse forte qui protège l'économie, et l'élargissement du crédit d'impôt pour la fabrication en Ontario, en doublant montant maximum et en élargissant

l'éligibilité pour inclure les applications de fabrication de pointe, et en prolongeant la durée de vie du crédit d'impôt à 10 pour permettre des investissements à long terme.

- le lancement d'un Fonds tarifaire de l'Ontario, une mesure d'urgence prévoyant des paiements directs aux entreprises touchées par les droits de douane américains, exigeant le maintien des emplois et des pratiques équitables, et comblant les lacunes de tout programme fédéral visant à soutenir les industries essentielles de l'Ontario.
- relancer le Programme de remboursement des coûts des entreprises de l'Ontario pour les industries touchées par les tarifs douaniers, afin d'offrir un allègement immédiat taxes foncières et des coûts de l'énergie aux entreprises qui conservent des emplois en Ontario.
- la suppression complète du plafond du programme de gestion des risques, en veillant à ce que le gouvernement dispose des outils nécessaires pour protéger les agriculteurs de l'Ontario et les emplois qu'ils soutiennent, et en répondant aux menaces tarifaires sur les produits agricoles tels que le porc, le bœuf, les produits céréaliers et les légumes frais en renforçant les chaînes d'approvisionnement locales tout en demandant au gouvernement provincial et aux entités financées par la province d'adopter des politiques d'achat public "Buy Ontario" afin de compenser l'impact des tarifs sur les exportateurs de produits alimentaires de l'Ontario.
- soutenir les petites entreprises de l'Ontario, en créant les conditions qui permettront aux entreprises locales de prospérer, notamment en collaborant avec le gouvernement fédéral pour soutenir la planification de la succession, en permettant aux propriétaires de constituer des fiducies d'actionnariat salarié et en mettant en place des mesures incitatives pour la création de fiducies et de coopératives détenues par les salariés.
- en veillant à ce que son plan "Acheter Ontario" permette au gouvernement d'effectuer des achats stratégiques auprès de petites et moyennes entreprises, en tirant parti du pouvoir d'achat de l'Ontario pour soutenir les talents de la province.
- ne pas augmenter les impôts des petites entreprises de l'Ontario.
- soutenir un secteur minier fort en Ontario et les dizaines de milliers de bons emplois qu'il fournit. Au lieu de l'approche au coup par coup et au bulldozer des gouvernements précédents, qui n'a pas permis de développer Cercle de feu, il propose d'entamer un processus de consultation formel avec les membres des Premières nations du Conseil tribal de Matawa et les autres Premières nations concernées par les décisions relatives au Cercle de feu, afin de créer des infrastructures générationnelles, des emplois et des opportunités de partage des revenus dans le Nord, et de contribuer à l'obtention de minéraux essentiels pour alimenter l'avenir de l'Ontario.
- en doublant le programme Ontario prêt pour la carrière afin que les collèges et les universités de l'Ontario puissent créer des possibilités supplémentaires d'apprentissage intégré au travail, créant ainsi des milliers de nouvelles possibilités de stages et de programmes coopératifs rémunérés pour les jeunes.
- soutenir les voies d'accès aux métiers spécialisés, depuis les classes d'atelier jusqu'aux personnes cherchant à changer de carrière plus tard dans la vie, grâce à un investissement continu dans le Fonds de développement des compétences et les centres de formation des travailleurs dans toute la province.
- l'établissement d'une stratégie pour la main-d'œuvre dans le secteur de la garde d'enfants afin de faire des emplois dans ce secteur des carrières intéressantes, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'une grille salariale et de normes de travail décentes, y compris une échelle salariale commençant à 25 dollars de l'heure pour tous les travailleurs de la garde d'enfants et à 30 dollars de l'heure pour les RECES ; des congés de maladie payés ; du temps de développement professionnel rémunéré ; du temps de programmation rémunéré.
- la création du premier Youth Climate Corps de l'Ontario, qui permettra aux jeunes Ontariens d'acquérir des compétences et de gagner un salaire équitable tout en aidant les communautés de l'Ontario à réduire leurs émissions, à restaurer leurs environnements naturels et à devenir plus résilientes face à l'évolution du climat.
- travailler avec les artistes et les créateurs pour promouvoir et commercialiser les industries de l'édition, du cinéma et de la télévision, du spectacle vivant, du numérique et des arts de l'Ontario ; assurer la stabilité et la compétitivité des crédits d'impôt de l'Ontario pour le cinéma, la télévision et le numérique ; et soutenir fermement les programmes d'Ontario Creates et du Conseil des arts de l'Ontario pour veiller à ce que les personnes du secteur des arts et de la culture reçoivent le soutien et le respect dont elles ont besoin.
- un partenariat avec la communauté francophone de l'Ontario pour développer et promouvoir l'édition de livres, le cinéma et la télévision, les spectacles et les festivals culturels en français - un fil conducteur dans la tapisserie de notre province.

Pour promouvoir le respect des travailleurs, le parti préconise :

- continuer à promouvoir les réformes en faveur des travailleurs qui ont rejetées par le gouvernement actuel, notamment : 10 jours de congés payés ; un salaire de subsistance ; l'égalité salariale ; une législation anti-scab, et l'application de la législation sur le lieu de travail, y compris des sanctions sévères pour les conditions de travail dangereuses.
- mettre fin à la pratique de la présomption, selon laquelle les travailleurs blessés sont "réputés" occuper des emplois fictifs qu'ils n'occupent pas, et réformer le système de la CSPAAAT afin de mieux protéger la santé et la sécurité de tous les travailleurs de l'Ontario.
- classer correctement les travailleurs itinérants basés sur des applications comme des employés et introduire une législation sur l'égalité salariale, et reconnaître légalement les accords syndicaux démocratiquement ratifiés couvrant les travailleurs itinérants ; moderniser la loi sur les normes d'emploi afin de garantir que tous les travailleurs sont protégés par une législation sur les normes du travail solide, moderne et appliquée.

Dans le cadre de sa proposition de lutte contre la hausse des coûts, le parti préconise :

- faciliter la création d'un syndicat et la perception des chèques de salaire plus importants en découlant, en revenant à un simple système de certification par carte.

- la suppression de tout obstacle à la mise en œuvre du premier contrat d'un lieu de travail nouvellement syndiqué et l'interdiction du recours à des travailleurs de remplacement en cas de conflit du travail.

Industries

Petites entreprises

Le parti préconise de protéger les emplois en Ontario :

- le lancement d'un conseil du premier ministre sur l'économie, réunissant les entreprises, les syndicats, la société civile et les dirigeants municipaux pour coordonner une réponse forte qui protège l'économie, et l'élargissement du crédit d'impôt pour la fabrication en Ontario, en doublant montant maximum et en élargissant l'éligibilité pour inclure les applications de fabrication de pointe, et en prolongeant la durée de vie du crédit d'impôt à 10 pour permettre des investissements à long terme.
- le lancement d'un Fonds tarifaire de l'Ontario, une mesure d'urgence prévoyant des paiements directs aux entreprises touchées par les droits de douane américains, exigeant le maintien des emplois et des pratiques équitables, et comblant les lacunes de tout programme fédéral visant à soutenir les industries essentielles de l'Ontario.
- relancer le Programme de remboursement des coûts des entreprises de l'Ontario pour les industries touchées par les tarifs douaniers, afin d'offrir un allègement immédiat taxes foncières et des coûts de l'énergie aux entreprises qui conservent des emplois en Ontario.
- soutenir les petites entreprises de l'Ontario, en créant les conditions qui permettront aux entreprises locales de prospérer, notamment en collaborant avec le gouvernement fédéral pour soutenir la planification de la succession, en permettant aux propriétaires de constituer des fiducies d'actionnariat salarié et en mettant en place des mesures incitatives pour la création de fiducies et de coopératives détenues par les salariés.
- en veillant à ce que son plan "Acheter Ontario" permette au gouvernement d'effectuer des achats stratégiques auprès de petites et moyennes entreprises, en tirant parti du pouvoir d'achat de l'Ontario pour soutenir les talents de la province.
- ne pas augmenter les impôts des petites entreprises de l'Ontario.

Automobile, sidérurgie, sylviculture, agriculture

Pour protéger les emplois de l'Ontario de la menace des droits de douane, le parti préconise :

- la défense des emplois en Ontario, y compris la riposte dans le cadre d'une Équipe Canada forte, et la construction d'un Ontario plus à l'abri des tarifs douaniers, capable de résister aux futures menaces économiques, tout en défendant les familles, les emplois, les entreprises et l'économie de l'Ontario, en s'associant aux industries et aux syndicats de l'Ontario pour protéger les emplois et les pensions de l'Ontario, en particulier dans les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, de la sylviculture et de l'agriculture.

Transit

Pour lutter contre l'augmentation du coût de la vie, le parti préconise de rendre les déplacements domicile-travail plus abordables, plus fiables et plus pratiques :

- l'extension des transports interurbains par autobus et par train, y compris la ligne Hazel McCallion et la boucle de Mississauga ; le prolongement du train léger sur rail jusqu'au centre-ville de Brampton et le GO bidirectionnel toute la journée vers Kitchener, Guelph, Brampton, Niagara, London et Bowmanville ; l'achèvement des gares GO de Mimico, Oshawa, Clarington, Bowmanville, Grimsby, et Parklawn GO.
- l'accélération de l'achèvement du service de transport de passagers Northlander.
- Soutenir les lignes ferroviaires Huron Central et Algoma Central.
- rendre les services municipaux de transport plus fiables, plus fréquents, plus abordables et plus accessibles pour les usagers en rétablissant un financement provincial de 50 % pour les coûts opérationnels nets des services municipaux de transport en commun et de transport adapté.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a publié aucune déclaration complète et actualisée des politiques qu'il propose.

L'économie au service des gens

Le parti déclare qu'il croit, par principe :

- que la liberté économique, l'esprit d'entreprise et le droit à la propriété privée sont essentiels à la prospérité économique et à la liberté politique

- que la justice sociale implique l'égalité des chances, y compris un traitement juste et équitable pour tous les Ontariens et la fourniture d'un soutien aux personnes dans le besoin.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- L'Ontario a pour mission de reconstruire son économie. Pour combler le déficit d'infrastructure, le gouvernement montre la voie en construisant de nouvelles routes et autoroutes, tout en soutenant la plus grande expansion des transports en commun en Amérique du Nord.
- la province a été laissée pour compte avec plus de 300 000 emplois manufacturiers perdus entre l'apogée du secteur en 2004 et 2018. Au cours des trois dernières années, la province a créé plus d'emplois que jamais.
- il continue à reconstruire l'économie de l'Ontario en attirant des investissements manufacturiers nationaux et internationaux, en augmentant la capacité électrique de la province, en soutenant l'innovation et en aidant les petites entreprises à prospérer.

Le 20 février 2025, le parti a publié une déclaration en ligne indiquant qu'afin de construire le True North, Strong and Free, il proposait de :

- soutenir la souveraineté et la prospérité économique du Canada en mettant en œuvre et en défendant des politiques qui rendent le Canada plus uni et plus autonome.

- plaider en faveur de nouveaux projets d'infrastructure et de développement des ressources à l'échelle du pays afin d'unifier le Canada, de réduire la dépendance à l'égard des États-Unis et de créer de nouvelles opportunités pour les travailleurs et les communautés du Canada, y compris :

- **Soutenir les pipelines, les lignes de chemin de fer et d'autres projets d'infrastructure essentiels afin d'accroître les possibilités d'exportation du pétrole**, du gaz, des minéraux essentiels, des ressources agricoles et d'autres ressources naturelles du Canada vers de nouveaux marchés ; soutenir Energy East, Northern Gateway et les projets de pipelines vers la côte nord du Canada. Avec le renouvellement de la coopération et du partenariat américains, l'Ontario soutiendrait la construction du projet d'oléoduc Keystone XL.
- **Plaider pour que le gouvernement fédéral supprime les obstacles fédéraux inutiles et les lourdeurs administratives des grands projets relevant de la compétence des provinces**, notamment en supprimant les exigences redondantes et erronées en matière d'évaluation d'impact qui augmentent inutilement les coûts et ralentissent les approbations pour les projets de construction nationale tels que les nouvelles centrales nucléaires de l'Ontario à l'échelle du réseau et les projets miniers essentiels dans le Cercle de feu.
- **Plaider en faveur d'un nouveau programme fédéral d'infrastructures** qui fournisse un financement prévisible et à long terme, en particulier pour les infrastructures liées au commerce telles que les aéroports, les ports et les infrastructures de transport, afin de contribuer à la diversification de l'économie canadienne.

- abolir les barrières commerciales internes qui coûtent à l'économie nationale jusqu'à 200 milliards de dollars chaque année, réduisent notre PIB national de 7,3 % et augmentent de 14,5 % le coût des biens et des services que les Canadiens achètent dans tout le pays, y compris :

- **Supprimer toutes les exemptions restantes de l'Ontario concernant des partis spécifiques à la suite d'une évaluation finale dans le cadre de l'accord de libre-échange du Canada** et encourager toutes les autres provinces à faire de même.
- **Soutenir la mobilité de la main-d'œuvre à travers le Canada** en rationalisant la reconnaissance des titres de compétences pour les professionnels certifiés, en étendant les exemptions existantes à un plus grand nombre de professions certifiées et en réduisant les exceptions existantes en matière de mobilité de la main-d'œuvre.
- **Lutter contre les lourdeurs administratives qui entravent le commerce interprovincial** en reconnaissant les normes réglementaires et les certifications dans l'ensemble du Canada grâce à des accords de reconnaissance réglementaire dans des secteurs clés tels que le camionnage, afin de garantir qu'un bien ou un service vendu ou utilisé dans une province ou un territoire puisse être facilement vendu ou utilisé dans toutes les provinces et tous les territoires par défaut.
- **Investir 50 millions de dollars pour lancer le nouveau Fonds commercial Ontario Together** afin de soutenir les entreprises qui font des investissements à court terme pour servir davantage de clients interprovinciaux, développer de nouveaux marchés et délocaliser des chaînes d'approvisionnement essentielles.
- **Permettre immédiatement la vente directe de produits alcoolisés aux consommateurs** avec toutes les provinces et territoires volontaires, ce qui offrira de nouveaux marchés aux établissements vinicoles, brasseries, cidreries et distilleries de l'Ontario et un plus grand choix aux consommateurs de l'Ontario, ainsi qu'aux producteurs et aux consommateurs de tout le Canada.

- veiller à ce que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de sécurité et de défense, y compris :

- Nous recommandons vivement **au gouvernement fédéral d'augmenter immédiatement les dépenses de défense afin de respecter et de dépasser l'engagement minimum de deux pour cent du Canada envers l'OTAN** et de lier les achats à des opportunités de développement économique national.
- **Investir 200 millions de dollars dans le Programme de subventions à la construction navale dans le cadre de la Stratégie de transport maritime de l'Ontario** pour aider l'industrie de la construction navale de l'Ontario à devenir un partenaire régional à part entière dans le cadre de la Stratégie nationale

de construction navale du gouvernement fédéral et obtenir des contrats canadiens pour la construction, la modernisation et la réparation des navires de la marine canadienne en Ontario.

- **Créer un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la sécurité de la défense** afin d'attirer davantage d'investissements et de créations d'emplois dans la province et d'aider à respecter notre engagement de deux pour cent du PIB envers l'OTAN, notamment en soutenant les investissements dans les technologies critiques innovantes telles que l'intelligence artificielle et la cybersécurité afin de soutenir l'avenir des technologies de défense.
- **L'octroi de 50 millions de dollars supplémentaires à Venture Ontario**, l'agence provinciale de capital-risque, afin qu'elle puisse investir dans des fonds de capital dédiés pour soutenir les start-ups nationales dans les domaines technologiques stratégiques qui soutiennent notre défense nationale.

Abordabilité

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- l'inflation et les taux d'intérêt sont en hausse, de même que les coûts de la vie quotidienne. C'est pourquoi il continue d'investir dans les services publics essentiels et de tracer la voie vers un budget équilibré sans augmenter les impôts ou les taxes.
- Afin de remettre de l'argent dans les poches des Ontariens, elle s'efforce de rendre plus abordables les transports en commun, la conduite automobile, les études postsecondaires et d'autres activités.
- pour aider à contrôler les prix des carburants, il propose de prolonger les réductions des taux de taxe sur l'essence mises en œuvre en 2022, en maintenant des réductions de 5,7 centimes par litre pour l'essence et de 5,3 centimes par litre pour les autres carburants.
- Le 1er mars 2024, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il maintiendrait les coûts d'électricité à un bas niveau pour environ 100 000 familles supplémentaires en élargissant l'admissibilité au Programme de soutien à l'électricité de l'Ontario (PSÉO). À compter du 1er mars 2024, les seuils d'admissibilité au PSOE ont été augmentés jusqu'à 35 % afin de permettre à des milliers de familles à faible revenu supplémentaires d'accéder au programme et de rendre l'électricité plus abordable. Les familles peuvent demander à bénéficier du PSOE à tout moment. L'OESP offre un crédit sur la facture de 35 à 75 dollars par mois, en fonction de la taille du ménage, pour aider les ménages à faible revenu à payer leurs factures d'électricité. Des crédits mensuels plus élevés, allant de 52 à 113 dollars, sont accordés aux clients autochtones, vivant avec des membres autochtones de leur famille, le chauffage électrique ou certains appareils médicaux gourmands en électricité

Taxes sur le carbone

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- il s'est engagé à protéger la population et les entreprises contre les coûts élevés d'un nouveau programme provincial de tarification du carbone inattendu, en introduisant une législation qui exigerait que le gouvernement provincial demande d'abord à la population de l'Ontario, par le biais d'un référendum, avant de mettre en œuvre un nouveau programme provincial de tarification du carbone.
- elle continue également à demander au gouvernement fédéral de supprimer la taxe fédérale sur le carbone, qui a augmenté l'inflation et rendu la vie moins abordable pour les Ontariens.

Transports en commun et déplacements domicile-travail

Dans le cadre de sa proposition visant à rendre la vie abordable pour les Ontariens, le budget 2025 du parti indique qu'il s'efforce de réduire les coûts pour les usagers des transports en commun et les navetteurs :

- la mise en œuvre du programme One Fare, qui permet aux usagers de ne payer qu'une seule fois pour passer d'un système de transport en commun à un autre dans la région du Grand Toronto (GTA).
- l'interdiction de tout nouveau péage sur les autoroutes provinciales nouvelles et existantes, y compris la Don Valley Parkway et la Gardiner Expressway, une fois qu'elles auront été transférées à la province.
- geler les frais sur les permis de conduire et les cartes-photos de l'Ontario, en veillant à ce que toute augmentation future ne puisse se faire que par le biais d'une loi.
- la suppression des frais de renouvellement des plaques d'immatriculation et des vignettes en 2022 et la suppression du programme "Drive Clean" pour les véhicules de tourisme.
- La réforme de l'assurance automobile permettra aux conducteurs de l'Ontario de bénéficier d'options plus abordables, d'un meilleur accès aux prestations et d'un système plus moderne, et ce, de manière à ce que les conducteurs puissent prendre des décisions éclairées lorsqu'ils choisissent des options de couverture d'assurance. La couverture obligatoire des indemnités d'accident de l'assurance automobile continuera de s'appliquer aux indemnités pour frais médicaux, de réadaptation et de soins auxiliaires, tandis que toutes les autres indemnités deviendront facultatives.

Pauvreté et logement

Logement

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- la construction d'un plus grand nombre de logements est essentielle à la reconstruction de l'économie de l'Ontario, et que la construction de logements nécessite des infrastructures permettant de les construire.

- À cette fin, il propose d'allouer un milliard de dollars pour soutenir les projets d'infrastructure de base, tels que les routes et les infrastructures d'eau, notamment en quadruplant le financement des projets municipaux d'eau pour atteindre un total de 825 millions de dollars par le biais d'un programme fondé sur des demandes ; 1,2 milliard de dollars sur trois ans pour soutenir les municipalités qui atteignent ou dépassent les objectifs de logement qu'elles se sont engagées à atteindre d'ici 2031 ; et 120 millions de dollars pour les petites communautés, les communautés rurales et les communautés nordiques qui n'ont pas reçu d'objectif de logement, afin de répondre à leurs besoins et à leur situation spécifiques.
- Pour atténuer davantage la crise du logement, il propose d'étendre à toutes les municipalités à un ou plusieurs niveaux le pouvoir d'imposer une taxe sur les logements vacants, comme cela est actuellement autorisé à Toronto, Ottawa et Hamilton, et continue de renforcer la taxe provinciale sur la spéculation des non-résidents, notamment en collaborant avec d'autres gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral pour accroître l'échange d'informations afin de mieux comprendre l'inoccupation des logements, l'achat par des étrangers et les schémas de propriété.
- pour encourager la construction d'un plus grand nombre de logements locatifs spécialisés, il a pris des mesures visant à améliorer le remboursement de la TVH provinciale pour les logements, en supprimant la totalité des 8 % pour les nouvelles constructions admissibles, et en renforçant le pouvoir des municipalités d'offrir des taux d'imposition foncière réduits pour les nouveaux immeubles locatifs multi-résidentiels.
- pour aider à faire de l'accession à la propriété une réalité pour un plus grand nombre de familles ontariennes, elle adopte la construction modulaire et d'autres options innovantes pour accélérer le développement, améliorer l'accessibilité financière et créer des emplois, notamment en s'engageant avec le secteur de la construction, les municipalités et les communautés autochtones sur l'utilisation de la construction modulaire et d'autres technologies innovantes afin que davantage de personnes puissent vivre dans un logement qu'elles peuvent s'offrir.

Emplois, syndicats et emploi

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que les gouvernements ne créent pas d'emplois par eux-mêmes, mais créent des conditions qui facilitent le démarrage ou la croissance d'une entreprise, ou l'investissement dans la province.

À l'époque, le parti préconisait :

- au lieu de l'aide sociale aux entreprises, en rendant l'impôt sur les sociétés compétitif en le ramenant de 11,5 à 10,5 %, et en réduisant les taux d'imposition des petites entreprises de 8,7 %.
 - l'annulation du Fonds pour l'emploi et la prospérité, qui, selon elle, a favorisé de petits groupes d'entreprises sur la base d'une invitation uniquement.
 - au lieu de réglementations complexes qui récompensent les initiés et ceux qui emploient des lobbyistes, réduire la bureaucratie pour récompenser l'esprit d'entreprise et les idées.
 - soutenir les fonds de développement économique régional pour des régions telles que les zones rurales et le nord de l'Ontario.
 - pour aider à pourvoir les emplois qualifiés, en augmentant l'accès aux apprentissages et en réformant le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour aider les immigrants qualifiés à venir en Europe.
- Ontario et contribuer immédiatement à l'économie dans toute la mesure de leur potentiel.
- développer les ventes de bière et de vin dans les magasins de quartier, les épiceries et les grandes surfaces, en fonction de la demande du marché ; maintenir le rôle de la LCBO dans le domaine du commerce de gros et de la distribution.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- elle reste déterminée à investir dans les travailleurs et les principaux services publics, sans augmenter les impôts ou les taxes.
- il continue de faciliter l'acquisition par les travailleurs des compétences dont ils ont besoin pour obtenir de meilleurs emplois et des salaires plus élevés, tout en les aidant à planifier une retraite sûre, grâce à des investissements dans la formation pour aider à pourvoir les emplois en demande dans des domaines clés tels que les métiers spécialisés et les soins de santé. Il a alloué 100 millions de dollars en 2024-25 pour aider les travailleurs et les demandeurs d'emploi, y compris les apprentis, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour progresser dans leur carrière. Cette somme s'ajoute aux plus de 860 millions de dollars investis depuis le lancement du programme en 2021. À ce jour, le programme a mis en œuvre près de 600 projets de formation pour aider plus de 500 000 travailleurs, y compris dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.
- les métiers spécialisés et les soins de santé.
- elle alloue 224 millions de dollars pour élargir l'accès aux centres de formation en dur, afin d'aider les syndicats, les centres autochtones et les associations industrielles à construire de nouveaux centres de formation ou à moderniser et convertir les installations existantes en nouveaux centres de formation dotés d'un équipement et d'une technologie de pointe. Ces investissements prépareront les gens à occuper des emplois émergents et en demande dans des secteurs critiques, notamment la construction et les soins de santé, entre autres.
- Pour promouvoir l'apprentissage dans les métiers spécialisés, le gouvernement a déjà investi plus d'un milliard de dollars et propose maintenant de fournir 16,5 millions de dollars supplémentaires par an au cours des trois prochaines années pour des programmes qui visent à briser la stigmatisation et à attirer plus de jeunes dans les métiers spécialisés, à simplifier le système et à encourager la participation des employeurs à l'apprentissage.

- En outre, le budget prévoit 21,1 millions de dollars pour élargir le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), un programme d'études secondaires spécialisé qui donne aux élèves ayant terminé leur 10^e année la possibilité d'explorer les métiers par le biais de cours d'éducation coopérative, tout en obtenant leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario ; et 41,8 millions de dollars pour lancer environ 100 projets de formation de préapprentissage dans toute la province afin d'aider les jeunes à acquérir une expérience de première main dans les métiers, y compris un stage rémunéré auprès d'un employeur local.

Industries, entreprises et consommateurs

Dans son budget 2024, le parti déclare avoir pris des mesures importantes pour réduire les coûts des entreprises afin de les aider à être compétitives, à se développer et à faire face à l'incertitude économique actuelle. Les petites entreprises représentent plus de 97 % de toutes les entreprises de la province, contribuant à stimuler l'économie et à créer des emplois bien rémunérés pour les travailleurs dans les communautés en croissance de tout l'Ontario.

Pour 2024, le parti propose d'allouer un montant estimé à 8 milliards de dollars en économies de coûts et en soutien aux entreprises ontariennes, dont 3,7 milliards de dollars iraient aux petites entreprises, notamment :

- mettre en œuvre le crédit d'impôt à l'investissement dans le secteur manufacturier fait en Ontario pour aider les fabricants locaux à investir et à se développer, en réduisant les coûts des investissements admissibles dans les bâtiments, les machines ou l'équipement utilisés dans la fabrication ou la transformation dans la province.
- réduire temporairement la taxe sur l'essence de 5,7 cents par litre et la taxe sur les carburants de 5,3 cents par litre à compter du 1^{er} juillet 2022, et les prolonger jusqu'au 31 décembre 2024, afin d'aider à réduire le coût de l'essence et des carburants pour les entreprises de l'Ontario.
- soutenir les réductions des taux de cotisation à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) sans réduire les prestations, ce qui se traduira par une réduction des coûts salariaux pour les entreprises.
- l'augmentation de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs (ISE), qui passe de 490 000 \$ à 1 million de dollars. L'augmentation de l'exonération de l'ISE aide les entreprises en réduisant l'impôt pour les employeurs admissibles du secteur privé sur leur masse salariale totale en Ontario.
- l'annulation de la taxe sur le carbone dans le cadre d'un système de plafonnement et d'échange afin de supprimer son impact sur les coûts des produits tels que l'essence, le carburant diesel et le gaz naturel.
- abaisser les taux élevés de la taxe sur l'éducation des entreprises, ce qui permettra à plus de 200 000 employeurs, soit 95 % de toutes les entreprises de l'Ontario, d'économiser 450 millions de dollars par an ;
- en réduisant le taux d'imposition des petites entreprises à 3,2 % et en élargissant l'accès à taux préférentiel, afin d'aider les petites entreprises à être compétitives et à prospérer en réduisant leurs coûts.
- mettre en œuvre le crédit d'impôt à l'investissement pour les opportunités régionales afin de soutenir les entreprises qui investissent et se développent dans les régions de l'Ontario qui ont pris du retard en matière de croissance de l'emploi.
- permettre aux entreprises d'accélérer l'amortissement des investissements en capital aux fins de l'impôt sur le revenu, afin de soutenir les entreprises qui réalisent des investissements admissibles dans l'ensemble de l'Ontario.
- la mise en œuvre du plan global pour l'électricité en janvier 2021, qui réduit les coûts de l'électricité d'une moyenne estimée de 13 à 16 % en 2024 pour les clients industriels et commerciaux de taille moyenne et de grande taille, respectivement.

En outre, le budget 2024 propose :

- investir 6,8 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour améliorer le programme Starter Company Plus afin d'accorder des subventions pouvant atteindre 5 000 dollars aux entrepreneurs éligibles et de soutenir les Small Business Enterprise Centres, qui offrent des consultations gratuites avec des consultants qualifiés, un accès à Internet et à des ordinateurs pour la recherche et la planification d'entreprises, l'examen de plans d'affaires, des ateliers et des séminaires, ainsi que des conseils sur les licences, les permis, les réglementations, les enregistrements et autres documents requis.

Banque et finance

Le budget 2025 du parti stipule que

- Les caisses populaires et les credit unions de l'Ontario jouent un rôle important dans l'offre de services financiers aux personnes et aux entreprises des communautés urbaines et rurales de la province. Les credit unions de l'Ontario gèrent des actifs d'environ 95 milliards de dollars, emploient quelque 9 000 personnes et servent environ 1,8 million de membres dans près de 550 établissements. Pour les aider à être compétitives et à assurer une plus grande stabilité du marché, il est important de leur permettre d'accéder directement aux services d'urgence de la Banque du Canada. Elle est encouragée par la proposition contenue dans l'Énoncé économique fédéral de l'automne 2023 visant à modifier la Loi canadienne sur les paiements, ce qui permettrait aux coopératives de crédit provinciales admissibles d'avoir un accès direct au mécanisme permanent d'octroi de liquidités et au mécanisme de prêt d'urgence de la Banque du Canada, et elle se réjouit de la collaboration continue qui s'établira au fur et à mesure de la mise en œuvre des changements.

- elle soutient les travaux en cours de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) visant à moderniser le cadre de règlement des différends mis à la disposition des investisseurs ontariens et reste attachée à un cadre modernisé des marchés de capitaux qui protège les investisseurs. La CVMO travaille à l'élaboration de règles régissant la distribution des fonds dégagés aux investisseurs lésés, et les protections récemment renforcées pour les dénonciateurs ont pour but d'encourager les personnes à se manifester pour signaler les fautes commises. Ces mesures soutiennent les efforts d'application de la loi et contribuent à renforcer la confiance des investisseurs dans les marchés financiers de l'Ontario.

Petites entreprises

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- la réduction de 12 % des tarifs de l'électricité pour les petites entreprises et les agriculteurs.

Pour soutenir les petites et moyennes entreprises, le budget 2024 du parti a engagé 40 millions de dollars pour soutenir les fabricants de pointe dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, de la chimie, des sciences de la vie et de l'acier.

L'innovation

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- la création d'un fonds de réduction des émissions pour investir dans les nouvelles technologies au sein de la province

Fabrication

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que :

- il a lancé le Fonds Ontario Together, doté de 50 millions de dollars, afin d'aider les fabricants à réorganiser leurs activités pour produire des équipements de protection individuelle (EPI), des fournitures et des équipements essentiels, et à élaborer des solutions et des services axés sur la technologie pour que les entreprises puissent rouvrir leurs portes en toute sécurité

Dans son budget 2024, le parti :

- propose, afin de renforcer l'industrie manufacturière et d'attirer les investissements, de mettre en place un crédit d'impôt pour l'industrie manufacturière, un crédit d'impôt sur le revenu des sociétés remboursable de 10 %, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars par an, pour les investissements admissibles dans les bâtiments, les machines et l'équipement destinés à l'industrie manufacturière à l'intérieur de la province.

- déclare avoir créé Investir Ontario en juillet 2020 afin d'attirer des investissements du monde entier et d'aider les entreprises à étendre leurs activités dans la province. À ce jour, Invest Ontario a contribué à obtenir 2,4 milliards de dollars d'investissements qui devraient créer 2 600 nouveaux emplois, et d'autres opportunités sont en cours d'élaboration.

- pour continuer à attirer des investissements majeurs en Ontario, il propose d'allouer 100 millions de dollars supplémentaires au Fonds Investir Ontario, en plus des 100 millions de dollars annoncés dans le document Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023, ce qui porte le total du fonds à 600 millions de dollars.

Véhicules électriques et batteries

Le parti déclare que :

- Les industries d'assemblage de véhicules et de production de pièces automobiles en Ontario soutiennent directement près de 100 000 travailleurs, ainsi que des centaines de milliers d'emplois indirects tout au long de la chaîne d'approvisionnement automobile, y compris plus de 700 entreprises de pièces détachées et plus de 500 fabricants d'outils, de matrices et de moules.

- En Ontario, les fabricants font de nouveaux investissements dans la chaîne d'approvisionnement émergente des véhicules électriques (VE) afin d'aider la province à devenir une plaque tournante nord-américaine pour la construction des voitures de l'avenir et de créer davantage d'emplois bien rémunérés. En 2023, l'Ontario était responsable de l'expédition de 90,8 % des exportations internationales d'automobiles et de pièces détachées du Canada, dont 96,4 % à destination des États-Unis. Il est essentiel que les gouvernements fédéral et ontarien collaborent pour protéger l'accès au marché américain.

- Depuis 2021, la province a attiré plus de 28 milliards de dollars d'investissements liés à l'automobile et aux batteries de VE de la part de constructeurs automobiles internationaux, de fournisseurs de pièces détachées et de fabricants de batteries et de matériaux pour VE, ce qui devrait créer plus de 12 000 nouveaux emplois.

Construction navale

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- L'industrie ontarienne de la construction et de la réparation navales favorise la circulation des personnes et des marchandises dans toute la province, tout en promouvant la sûreté et la sécurité. En 2022, l'industrie ontarienne de la construction navale et de la construction d'embarcations a contribué à l'économie à hauteur de plus de 50 millions de dollars.

- il propose l'élaboration d'un programme de subventions pour aider à stimuler la compétitivité économique de l'industrie de la construction navale de la province. Elle s'engage avec l'industrie dans le développement de ce nouveau programme pour s'assurer qu'il reste compétitif, qu'il crée des emplois et qu'il contribue à la croissance de l'économie de l'Ontario.

Exploitation minière et ressources

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- elle collabore avec les communautés autochtones pour libérer le potentiel économique des minéraux essentiels de la province dans le Nord, y compris dans le cercle de feu, ainsi qu'avec l'industrie forestière, en soutenant les communautés autochtones, nordiques et rurales, tout en veillant à ce que les forêts soient gérées de manière durable.
- Pour soutenir le développement du cercle de feu, elle a alloué 1 milliard de dollars à des infrastructures essentielles telles que les routes praticables en toute saison, la connectivité à large bande et les aides aux communautés, et continuera à soutenir les projets routiers de Marten Falls, de Webequie et de Northern Link.
- en 2022, elle a lancé un Fonds d'innovation pour les minéraux critiques doté de 5 millions de dollars pour soutenir l'innovation et la recherche afin d'accroître l'exploration, l'exploitation minière, le développement, la production et la transformation en Ontario ; elle propose d'investir 15 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, de 2024 à 2027.
- elle a créé un programme de biomasse forestière de 19,6 millions de dollars en mai 2023 pour développer les avantages des sous-produits du bois et des usines, nouveaux ou sous-utilisés. Elle propose maintenant d'ajouter 20 millions de dollars par an jusqu'en 2030.

Production d'électricité

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- la province pourrait avoir besoin de doubler sa capacité de production d'électricité d'ici à 2050. Pour répondre à cette demande tout en maintenant les coûts à un niveau bas, son plan prévoit des investissements dans l'avenir de l'énergie nucléaire et dans de nouvelles lignes de production, de stockage et de transport d'électricité sans émissions.
- la remise en état des centrales nucléaires de Pickering, Darlington et Bruce, comprendra la collecte de fonds par la vente d'obligations.
- Ontario Power Generation et d'autres fournisseurs de services nucléaires de l'Ontario ont signé des accords importants, d'une valeur d'environ 1 milliard de dollars, pour exporter des produits et des services nucléaires vers d'autres pays, notamment la Pologne, l'Estonie et la République tchèque.
- un fonds d'innovation pour l'hydrogène de 15 millions de dollars est appliqué à 15 nouveaux projets qui aideront à intégrer l'hydrogène dans le réseau électrique de la province.
- Le transport d'électricité dans le Nord a été étendu grâce à l'achèvement du projet Est-West Tie entre Wawa et Thunder Bay en mars 2022, et à l'achèvement prévu du projet Wataynikaneyap visant à relier 16 communautés éloignées des premières nations et à les éloigner de la production d'électricité à partir de moteurs diesel.

Informatique avancée

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- Les installations informatiques de recherche avancée (ARC) de l'Ontario permettent aux chercheurs de disposer des ressources dont ils ont besoin pour faire de nouvelles découvertes et commercialiser leurs innovations. Elle a alloué 18 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour soutenir le fonctionnement et l'entretien des systèmes ARC de l'Ontario situés dans toute la province. En outre, il propose d'investir 47,4 millions de dollars dans la rénovation de l'infrastructure des systèmes ARC vieillissants de l'université de Toronto (le superordinateur Niagara) et de l'université de Waterloo (le superordinateur Graham).
- Il propose en outre d'investir un million de dollars supplémentaires par an, à partir de 2024-25, dans les centres régionaux d'innovation (CRI) de l'Ontario. Grâce à ce financement, le gouvernement lancera un nouveau CIR à Barrie afin d'accroître les avantages régionaux de l'innovation et de la croissance économique.

Banque et finance

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- pour favoriser un accès équitable aux marchés financiers, elle soutient activement la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) dans l'engagement de partenaires indigènes pour identifier les possibilités d'accroître la participation des entreprises et des communautés indigènes aux marchés financiers.
- elle continue à travailler avec la CVMO pour établir un cadre de fonds d'actifs à long terme (LTAF) afin d'améliorer l'accès des investisseurs institutionnels et de détail aux opportunités d'investissement dans des actifs à forte intensité de capital tels que les infrastructures, les projets de ressources naturelles et d'autres actifs relativement moins liquides.

Infrastructure

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- investir dans l'élargissement de l'accès à l'internet à large bande ; et augmenter le financement des infrastructures locales.
- la mise en place d'un service GO bidirectionnel toute la journée, y compris les extensions vers Bowmanville et Kitchener et l'achèvement de l'extension du réseau GO dans la région de Niagara, et le soutien de projets régionaux de transport en commun à Ottawa, Hamilton, Mississauga/Brampton, Kitchener-Waterloo et London, entre autres.

- transférer la responsabilité de l'infrastructure du métro, y compris la construction et l'entretien des lignes de métro nouvelles et existantes, de la ville de Toronto à la province ; ajouter 5 milliards de dollars de nouveaux fonds pour le métro aux 9 milliards de dollars déjà disponibles pour construire la boucle Sheppard avec Scarborough, la Relief Line et l'extension Yonge, tout en construisant les futures extensions en centre-ville sous terre ; conserver la responsabilité municipale des opérations quotidiennes de la TTC, y compris les relations de travail, avec la ville de Toronto, tout en garantissant que la ville continuera à conserver toutes les recettes générées par le système de métro.
- étudier activement les possibilités de projets ferroviaires et autoroutiers à grande vitesse, y compris l'éventuel élargissement à six voies de l'autoroute 401 jusqu'à l'autoroute 416 entre Toronto et Ottawa
- l'achèvement de l'évaluation environnementale du corridor ouest de la région du Grand Toronto, l'investissement dans l'amélioration de la sécurité sur la 401 ouest et l'autoroute 17 à quatre voies dans l'est de l'Ontario et l'autoroute 3 dans le sud-ouest de l'Ontario.
- étendre la distribution de gaz naturel aux communautés rurales en permettant la participation du secteur privé et utiliser les économies réalisées (jusqu'à 100 millions de dollars) pour investir dans l'expansion de la téléphonie cellulaire et de la large bande.

Dans son budget 2024, le parti propose d'allouer plus de 190,2 milliards de dollars sur 10 ans aux autoroutes, aux transports en commun, à la large bande, à l'accès au logement et à d'autres infrastructures, y compris un montant initial de 3 milliards de dollars à son nouveau Fonds pour la construction de l'Ontario, afin de soutenir la construction de projets d'infrastructure essentiels dans des domaines prioritaires à travers la province, notamment les maisons de soins de longue durée, l'infrastructure énergétique, les logements abordables et les transports ; et que le fonds étudie également les possibilités de soutenir des projets à grande échelle dans les secteurs des logements pour étudiants postsecondaires, des soins de longue durée, de la production d'énergie et de l'infrastructure municipale.

Le parti précise en outre que l'allocation de 190,2 milliards de dollars comprend :

- en doublant son investissement annuel pour le porter à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans, afin de financer la gestion des actifs de 425 petites collectivités rurales et nordiques, et de contribuer à la construction et à la réparation d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les réseaux d'eau et d'assainissement.
- près de 4 milliards de dollars pour fournir un accès à l'internet à haut débit à toutes les communautés de la province d'ici à la fin de 2025. En mars 2024, plus de 88 000 locaux auparavant mal desservis auront désormais accès à l'internet à haut débit. Elle a mis à disposition une carte interactive qui fournit des informations sur l'état d'avancement projets d'internet à haut débit en Ontario.
- la construction et l'amélioration d'autoroutes et d'échangeurs dans toute la province, notamment l'échangeur Banwell Road & E.C. Row Expressway à Windsor, l'autoroute 416 à Barnsdale Road à Ottawa, l'élargissement de l'autoroute 7 dans la région de York-Durham et de Kitchener à Guelph, l'autoroute 401 et Lauzon Parkway à Windsor, la construction de l'autoroute 413, le contournement de Bradford, et un certain nombre d'autoroutes dans le nord de l'Ontario.
- des projets de transport en commun visant à soutenir l'économie provinciale, à réduire les embouteillages et à relier les gens aux emplois et aux logements, notamment :
 - * extension du service sur les lignes Milton, Kitchener, Bowmanville, Niagara, Bloor, Bramalea, Aurora et Stouffville ;
 - * les extensions des métros Ontario, Scarborough, Yonge North et Eglinton Crosstown West ;
 - * Les projets Finch West, Eglinton Crosstown, Sheppard East, Hazel McCallion et Hamilton Light Rail.

Points à méditer : Une économie au service des personnes

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Réduction de la pauvreté

1. "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous", a averti le Christ à ses disciples. Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ? Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous pour que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de glorifier Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant à son élimination, sans nous attendre à ce que nous puissions jamais, par nous-mêmes et sans l'aide de Dieu, y parvenir ?
2. Comment l'Ontario et le Canada peuvent-ils trouver le meilleur équilibre entre les principes de solidarité - "nous sommes tous dans le même bateau" - et de subsidiarité - "chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau aux autres" ?
3. Quelle est la définition appropriée de la pauvreté, en particulier dans une société débordant d'objets de consommation et de symboles de richesse matérielle ?
4. Une telle définition devrait-elle inclure comme condition la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? En d'autres termes, la capacité de jouir des loisirs et d'en faire usage ?
5. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour garantir aux travailleurs et aux personnes désireuses de travailler un salaire décent leur permettant de vivre dans la dignité et de subvenir aux besoins de leur famille ?

6. Faut-il envisager une politique de revenu de base ? Si oui, quelle forme devrait-elle prendre ?
7. Qu'est-ce qui peut ou doit être fait par les provinces, et qu'est-ce qui doit être laissé au gouvernement fédéral, ou à des organisations privées ou communautaires ?
8. Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins à long terme et dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé sociale nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, et la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

1. Laquelle de ces mesures du bien-être national se prête le mieux à la promotion des valeurs catholiques ?
2. Que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie de l'Ontario soit au service de tous, et non l'inverse ? Le bien-être spirituel devrait-il être pris en compte ? Dans l'affirmative, comment pourrait-on l'évaluer ?
3. Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, comme l'enseignent les écoles de commerce depuis des décennies, ou est-il préférable de rechercher un contentement durable ?

Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à réclamer un rôle plus large pour les entreprises, un rôle qui inclut le service de ses employés, de ses clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement.

1. Quelle est l'approche la plus cohérente avec l'enseignement social catholique ?
2. Faut-il faire quelque chose pour encourager le développement d'une culture d'entreprise et d'affaires qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus de profits équitables ? Si oui, quoi et par qui ?

L'individu et la société : Droits, responsabilités et subsidiarité

Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Au droit d'une personne correspond le devoir de toutes les autres personnes... Ceux donc qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Droits civils et libertés

Chaque membre de la société bénéficie d'un certain nombre de droits. **Ces droits s'accompagnent de responsabilités.**

En termes catholiques, un "droit" a été défini comme un pouvoir moral subjectif, résidant dans la personne qui le pose, "de faire, de détenir ou d'extraire quelque chose", qui fonctionne en faisant appel à la volonté d'autrui par l'intermédiaire de l'intellect d'autrui. Elle doit être distinguée de la puissance, c'est-à-dire de la force physique ou du pouvoir d'enlever quelque chose à quelqu'un d'autre. - Fr John Hardon, SJ, *Modern Catholic Dictionary (Dictionnaire catholique moderne)*

L'histoire du péché de l'homme commence lorsqu'il ne reconnaît plus le Seigneur comme son Créateur et qu'il veut être lui-même celui qui détermine, en toute indépendance, ce qui est bon et ce qui est mauvais. "Vous serez comme Dieu, vous connaîtrez le bien et le mal" (Gn 3,5) : ce fut la première tentation, et elle se retrouve dans toutes les autres tentations auxquelles l'homme est plus facilement enclin à céder à la suite de la chute originelle. - Pape Saint Jean-Paul II, *Veritatis splendor*

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports, les soins de santé de base, la liberté de communication et d'expression, et la protection de la liberté religieuse. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 164-166.*

Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine n'est pas encore une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. -433, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le droit à la liberté religieuse. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus, de groupes sociaux ou de toute puissance humaine, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites". Le respect de ce droit



Droits civils et libertés

Le parti déclare que :

- Bien que la province ait fait d'énormes progrès, il reste encore du travail à faire pour faire de l'Ontario un endroit où tout le monde a sa place. Aujourd'hui encore, les communautés racialisées, les femmes, les personnes 2SLGBTQIA+ et les personnes handicapées sont confrontées à un nombre disproportionné d'obstacles dans l'accès à des soins de santé de qualité, aux opportunités économiques et au système judiciaire.
- L'iniquité a de nombreux visages. Elle prend la forme de préjugés inconscients et de racisme manifeste, d'écarts de rémunération et d'opportunités fondés sur le sexe, et de négligence à l'égard de ceux qui doivent faire face à des difficultés physiques et neurodiverses.
- elle s'engage à construire un Ontario plus accessible et plus équitable.

Équité entre les sexes

Pour donner la priorité à l'égalité des sexes, le parti préconise :

- en collaborant avec le gouvernement fédéral pour garantir un financement continu de l'accès universel à des services de garde d'enfants de qualité, à raison de 10 dollars par jour, dans toutes les communautés, afin que les femmes aient plus d'argent.
- la possibilité de réintégrer le marché du travail.
- offrir aux éducateurs de la petite enfance, dont plus de 95 % sont des femmes, un salaire équitable d'au moins 25 dollars de l'heure.
- l'abrogation immédiate du projet de loi 124 pour permettre aux travailleurs du secteur de la santé, y compris les infirmières (dont 91 % sont des femmes), de négocier équitablement les augmentations de salaire qu'ils méritent, et la mise en œuvre de la loi sur la transparence des rémunérations.
- exiger que les conseils d'administration et les postes de direction des entreprises publiques soient composés d'une proportion adéquate de femmes, l'objectif étant d'atteindre la parité hommes-femmes.
- appliquer une analyse comparative entre les sexes à l'ensemble de la législation et de la programmation gouvernementales afin de donner des conseils sur la manière dont l'équité entre les sexes peut être mieux réalisée.
- soutenir les survivants de la violence sexiste en augmentant le financement des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, des refuges d'urgence, des logements de transition et des services d'aide juridique.

Racisme

Pour éradiquer le racisme systémique, le parti préconise :

- le financement intégral de la direction de la lutte contre le racisme, en annulant les réductions récentes.
- exiger une formation à la lutte contre le racisme et l'oppression pour tous les employés du secteur public et les législateurs, et exiger que la fonction publique de l'Ontario s'engage à éliminer le racisme et la discrimination, à effectuer des audits externes aléatoires, à collecter des données et à établir des rapports, et à mettre en place un système sûr de signalement du harcèlement et de la discrimination pour le personnel.
- l'adoption de la loi Our London Family Act pour changer façon dont nous abordons l'islamophobie en Ontario.
- veiller à ce que les communautés autochtones soient desservies par des services de protection de l'enfance dirigés par des autochtones, afin de remédier à la surreprésentation des enfants autochtones dans les services provinciaux.

est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute société, tout système ou tout milieu". -320, 321 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.

Liberté d'expression : vérité, presse et médias

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. Il est impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à ce que les formes et les instruments d'information et de communication soient multiples. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturel, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-à-dire s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes. Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... 414-416, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Équité entre les sexes

Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination attentatoires à la dignité et à la vocation des femmes est due à une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, en particulier sous les aspects de la rémunération, de l'assurance et de la sécurité sociale. -295, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Propriété

La propriété privée et les autres formes de contrôle privé des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme une extension de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité,

- s'attaquer à la surreprésentation des enfants noirs dans les soins provinciaux en élaborant des cadres permettant de fournir des services culturellement adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles noirs, et en identifiant et en corrigeant les normes et les structures existantes qui continuent de nuire aux familles noires.
- fournir des rapports annuels sur le nombre et la proportion d'enfants noirs et indigènes pris en charge, et créer un bureau indépendant chargé d'enquêter sur les allégations traitement inéquitable de la part des travailleurs sociaux chargés d'évaluer la situation d'un enfant.

2SLGBTQIA+ Communautés

Pour soutenir les communautés 2SLGBTQIA+, le parti préconise :

- créer une stratégie globale pour garantir un accès équitable, inclusif et positif aux soins et aux traitements pour les communautés 2SLGBTQIA+ au sein de notre système de santé et des soins de longue durée.
- l'élargissement et l'amélioration des services de santé financés par la province pour les Ontariens 2SLGBTQIA+, y compris les procédures d'affirmation du genre et les médicaments de transition.
- consacrer des ressources et des fonds pour soutenir directement les groupes de jeunes 2SLGBTQIA+.
- imposer des normes pour la mise en place de toilettes sûres, accessibles et mixtes dans tous les espaces publics de l'Ontario.

Services et langues

Pour garantir un accès équitable aux locuteurs de toutes les langues, le parti préconise :

- veiller à ce que des interprètes, des traducteurs ou des documents écrits multilingues soient disponibles dans les services financés par des fonds publics, et améliorer l'accès à ces services.
- veiller à ce que toutes les annonces du gouvernement soient signées à la fois en ASL et en LSQ.
- fournir des outils aux organisations à but non lucratif pour qu'elles disposent de ressources en .
- créer des incitations pour augmenter le nombre de francophones dans les programmes de l'école normale.

Droits environnementaux

Le parti prône :

- **défendre fermement la justice** environnementale en renforçant et en faisant respecter la Charte des droits environnementaux, notamment en exigeant du ministère de l'environnement qu'il élabore une stratégie de lutte contre le racisme environnemental et qu'il en rende compte ; établir des normes de contrôle et d'application plus strictes pour la pollution de l'air et de l'eau dans les zones où les communautés sont exposées à des risques potentiels pour la santé provenant de plusieurs industries

- **le renforcement de la surveillance environnementale et de la consultation publique**, y compris le rétablissement du Bureau du commissaire à l'environnement ; l'établissement et l'application de normes sectorielles industrielles pour la pollution de l'air et de l'eau qui protègent la santé ; le rétablissement d'un processus d'évaluation environnementale solide et l'annulation des changements qui permettent de "rationaliser" les évaluations ; l'abrogation rapide de tous les changements récents qui ont limité l'autorité des offices de protection de la nature, et la mise en place de mécanismes de financement stables pour que les offices de protection de la nature puissent remplir leurs mandats, y compris les protections au niveau des bassins hydrographiques ; l'annulation des changements apportés par le projet de loi 245 qui a fusionné tous les tribunaux d'aménagement du territoire, y compris la Commission d'évaluation environnementale, au sein du Tribunal foncier de l'Ontario, et l'annulation des changements préjudiciables apportés au Tribunal d'appel en matière d'aménagement local (TAAL) ; et le maintien de l'obligation d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés des Premières nations et des Métis en ce qui concerne les décisions susceptibles de les concerner.



Droits civils et libertés

elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". -171, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité. Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les privilèges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose de possibilités suffisantes pour son développement intégral. -176, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas entraver [ce droit], mais doivent au contraire en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti*, -188-120

Droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, notamment

- le droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant à se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception
- le droit de vivre dans une famille unie et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
- le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la connaissance de la vérité
- le droit de participer aux travaux qui permettent une utilisation rationnelle des ressources matérielles de la terre et de tirer de ces travaux les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge
- et le droit de fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants par l'exercice responsable de sa sexualité.

L'Église met également l'accent sur les droits à un logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation saine et nutritive, à l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base.

- 151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir pour toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel chaque élément de la société doit servir son propre objectif et aider les autres à servir le leur, l'objectif principal étant d'encourager et de permettre le développement humain authentique de l'individu.

Dans le cadre de son plan de promotion des soins de santé publics, le parti préconise :

- travailler avec des experts, des prestataires de soins de santé, des patients et des communautés pour garantir l'accès à des soins respectueux de l'égalité des sexes et éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé pour tous les Ontariens et Ontariennes 2SLGBTQ+.



Droits civils et libertés

Discrimination raciale et religieuse

Pour lutter contre le racisme et la haine en Ontario, le parti préconise :

- le rétablissement du Secrétariat de lutte contre le racisme pour aider les communautés à éradiquer la haine, le Secrétariat devant coordonner la collecte au sein du gouvernement pour s'assurer que les programmes et les services répondent aux objectifs de la province en matière d'équité.
- la création de conseils antiracistes chargés de défendre les intérêts des communautés racialisées et de fournir des informations, des conseils et des recommandations au gouvernement, par l'intermédiaire du ministre, sur toutes les questions ethnoculturelles, y compris l'antiracisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, l'éducation, les droits de l'homme, l'immigration, l'établissement ainsi que la diversité et le patrimoine culturels et linguistiques.

Équité civique

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière d'équité civique.

Avant les dernières élections, le parti a préconisé :

Le parti préconise d'éliminer les obstacles aux services et programmes dont les gens ont besoin et de favoriser la sécurité et l'intégration dans les institutions provinciales et les espaces publics afin que chacun puisse vivre avec fierté à chaque âge et à chaque étape de sa vie :

- lancer un plan d'action pour l'inclusion des 2SLGBTQIA+ afin de s'assurer que les services gouvernementaux tels que les soins de santé, l'éducation et les soins de longue durée sont inclusifs et accueillants pour les Ontariens 2SLGBTQIA+, y compris en consultant largement l'approche "rien sur nous, sans nous".
- veiller à ce que les professionnels de la santé issus des communautés 2SLGBTQIA+ et travaillant dans le secteur des soins primaires soient recrutés et correctement rémunérés.
- veiller à ce que tous les médicaments nécessaires soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin, y compris tous les médicaments de transition et ceux nécessaires au traitement et à la prévention du VIH.
- élargir les espaces d'hébergement pour les jeunes et les adultes homosexuels et transgenres.
- soutenir les entreprises appartenant à 2SLGBTQIA+ par le biais de stratégies de diversification des fournisseurs.

Pour éliminer les inégalités dont sont victimes les femmes et faire en sorte qu'elles aient accès aux mêmes opportunités que les hommes, le parti plaide en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes :

- appliquer un système d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour s'assurer que tous les programmes, politiques et lois du gouvernement sont inclusifs pour tous les Ontariens.
- la mise à jour et l'application de la loi sur l'équité salariale afin de combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes et d'assurer une plus grande équité au sein des conseils d'administration des entreprises.
- l'abrogation de la loi 124, qui exerce une pression sur les salaires dans les secteurs des soins à prédominance féminine, et la fin des poursuites judiciaires à l'encontre des sages-femmes.
- la gratuité de la contraception, afin que le coût ne soit pas un obstacle à la capacité des individus à faire des choix en matière de santé génésique.
- lutter contre la violence fondée sur le sexe et financer correctement les centres d'hébergement pour femmes, notamment en réservant une partie des 100 000 logements abordables proposés aux femmes et à leurs familles qui fuient la violence, et en mettant en œuvre les recommandations du comité d'examen des décès dus à la violence domestique.
- augmenter de 30 % le financement des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles et de viols de l'Ontario.

L'une des conséquences de ce principe est que chaque individu, et les petits groupes de personnes, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt que de les confier à des groupes plus importants ou à des autorités plus grandes, et que l'on attend d'eux qu'ils le fassent. L'une des prémisses de ce principe est que nous sommes tous responsables de notre propre salut, dans les limites des dons et des défis dont Dieu nous a dotés. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, car il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

Familles, individus et société civile

Il est impossible de promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref, de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent d'atteindre une croissance sociale effective. C'est le domaine de la société civile... Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, permettant la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'Etat doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent exercer librement leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. -185, 417, 418 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné de retirer aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et industrie pour le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations plus petites et subordonnées peuvent faire. -185, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

- financement de 10 jours de congés payés pour les femmes fuyant la violence, avec accès à des congés supplémentaires si nécessaire, sans répercussions sur le travail
- fournir des fonds et des aides supplémentaires pour augmenter le nombre de lits et le personnel chargés de traiter les troubles de l'alimentation, en réponse à l'augmentation des troubles de l'alimentation constatée pendant la pandémie.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a pas publié de mise à jour complète ni de déclaration sur les politiques qu'il propose.

Le parti déclare que, par principe, il croit :

- que le gouvernement doit être au service du peuple et que le progrès exige une économie compétitive qui, en acceptant ses responsabilités sociales, permet à chaque individu la liberté d'opportunité et d'initiative et la jouissance paisible des fruits de son propre travail
- la liberté d'expression, de culte et de réunion, la loyauté envers le Canada et le monarque du Canada et l'État de droit
- dans l'exécution éthique et responsable des affaires publiques.
- que la justice sociale implique l'égalité des chances, y compris un traitement juste et équitable pour tous les Ontariens et la fourniture d'un soutien aux personnes dans le besoin.

Droits civils et libertés

Avant son mandat actuel au gouvernement, le parti a déclaré que :

- pour lutter contre le racisme systémique, il faisait des investissements supplémentaires dans des communautés clés, notamment 1,6 million de dollars sur deux ans pour soutenir le programme de subventions contre le racisme et la haine, qui soutiendra les initiatives communautaires de lutte contre le racisme axées sur le racisme anti-Noir, le racisme anti-Indigène, l'antisémitisme et l'islamophobie, et s'appuie sur un investissement de 60 millions de dollars dans le Plan d'action pour la jeunesse noire.

À l'époque, le parti préconisait

- l'instauration d'une culture du respect avec une tolérance zéro pour ceux qui abusent des positions d'autorité

Logement

Avant son mandat actuel, le parti s'est engagé à

- préserver le contrôle des loyers pour les locataires existants dans toute la province
- l'augmentation de l'offre de logements abordables dans la région du Grand Toronto, tout en protégeant la ceinture verte dans son intégralité

Dans son budget 2024, le parti déclare que :

- son Strengthening Accountability and Student Supports Act, 2024 exigerait des collèges et des universités qu'ils mettent en place des politiques de santé mentale qui devraient inclure des informations claires et transparentes sur les programmes et les soutiens disponibles pour les étudiants, ainsi que des politiques visant à lutter contre le racisme et la haine, y compris, mais sans s'y limiter, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration officielle concernant ses positions sur :

- les devoirs civiques ou les responsabilités des individus
- des communautés ou de la société civile

Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Droits et responsabilités civiques et individuels

Il est clair que la nation et les provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. En fait, un droit n'est rien d'autre que l'envers d'une obligation (responsabilité). Et si les citoyens individuels ont des droits, la communauté civile dans son ensemble a également des droits, ce qui signifie que les citoyens individuels ont certaines obligations fondamentales envers la communauté civile dans son ensemble (la nation).

Dans cette optique, nous pouvons poser la question suivante :

1. Quelles sont les responsabilités des individus à l'égard de leur communauté, de leur province, de la nation et du monde ? A titre d'exemple :
 - a) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à adopter des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser tout impact négatif sur les générations futures ?
 - b) Que devraient attendre les citoyens de leurs gouvernements pour encourager des modes de consommation durables et faire en sorte que ces modes de vie soient abordables ?
 - c) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à :
 - i) participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en suivant l'actualité de manière responsable ?
 - ii) donner un coup de main à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer des impôts ?
2. Nos gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour permettre ou encourager les citoyens à contribuer au service volontaire ? Par exemple, en offrant des crédits d'impôt aux pompiers volontaires, à ceux qui travaillent avec les sans-abri ou visitent les malades, ou à d'autres volontaires civiques ?
3. Dans quelles conditions, le cas échéant, est-il moralement juste d'exiger des prestataires de soins de santé qu'ils participent à des pratiques moralement contestables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la morale ou à leurs croyances religieuses ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les habitants de l'Ontario et d'autres régions "méritent".

- a) Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour procéder à ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ?
- b) Au fur et à mesure que la liste des droits politiques définis s'allonge, comment concilier les conflits entre eux ?

Relations intergouvernementales et société civile

1. Les pouvoirs du gouvernement fédéral doivent-ils être étendus ou réduits ?
2. Les pouvoirs du gouvernement provincial doivent-ils être étendus ou réduits ?
3. L'intervention de l'État est-elle trop importante ou insuffisante au Canada ? Les gouvernements fédéral et provinciaux remplissent-ils leurs obligations en vertu du principe de subsidiarité à l'égard des gouvernements locaux et des groupes communautaires en leur laissant toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable ?
4. Ou bien faut-il redistribuer les pouvoirs de l'État pour que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité de mettre leur vie et leurs talents au service des autres et du bien commun ?

L'autre est aussi important que soi. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

La solidarité se trouve dans l'engagement à faire le bien de son prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Soutien aux personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; elles n'auront qu'à revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouvelles formes touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir face à l'absence de sens de leur vie, par la toxicomanie, par la peur de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale... -5 *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*

Handicaps, santé mentale et toxicomanie

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, elles mettent en évidence la dignité et la grandeur de l'homme. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et



Soutien aux personnes marginalisées

Handicaps et soins complexes

Dans son programme, le parti préconise en priorité :

- l'abrogation de la loi 124, le versement d'un salaire équitable aux travailleurs sociaux, aux infirmières et aux éducateurs de jeunes enfants et l'embauche de 33 000 infirmières.
- doubler les taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

Le parti prône :

- **élargir les options de soins pour les personnes ayant des besoins complexes**, en définissant des normes de soins pour les services communs et complexes de santé mentale et de toxicomanie à utiliser dans toute la province, y compris en procédant à une évaluation des besoins pour les services de santé mentale et de toxicomanie aigus et communautaires par région, et investir dans des lits de soins aigus si nécessaire ; étendre les services de santé mentale communautaires spécialisés et la capacité de soins aigus pour les personnes souffrant de troubles de l'alimentation ; reconnaître le suicide comme une priorité de santé publique et investir dans des stratégies de prévention fondées sur des preuves qui soutiennent les besoins individuels des personnes, y compris les communautés indigènes et 2SLGBTQIA+.

- **améliorer la qualité de vie des personnes handicapées** en doublant les taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) comme première étape de la mise en œuvre d'un revenu de base, et en liant les augmentations futures à l'inflation ; évaluer et améliorer le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels afin de mieux répondre aux besoins des personnes ayant besoin d'appareils et accessoires fonctionnels, y compris des appareils plus modernes, une formation et moins d'obstacles à l'accès ; veiller à ce que les nouveaux logements abordables soient accessibles et exiger que les logements abordables rénovés respectent la même norme ; examiner toutes les lois de l'Ontario pour y déceler les obstacles à l'accessibilité et veiller à ce que tous les choix futurs en matière de financement et de politique soient faits dans l'optique de l'accessibilité ; et mettre à jour, améliorer et appliquer la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario dans les plus brefs délais.

- **veiller à ce que les communautés de la province soient à la fois dynamiques et accessibles** en donnant la priorité à la mise en œuvre de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), c'est-à-dire en mettant en œuvre la plus grande partie possible de la LAPHO ; en renforçant les normes d'accessibilité vertu de la LAPHO pour veiller à ce que les normes répondent aux besoins des personnes handicapées de l'Ontario ; et en améliorant la qualité de la **vie** des personnes handicapées de la **province**.

les besoins des personnes handicapées, en adoptant des normes globales d'accessibilité à l'éducation et aux soins de santé et en renforçant les normes d'accessibilité à l'emploi pour les personnes handicapées.

et les normes d'accessibilité des transports en vertu de la LAPHO ; la révision des normes d'information et de communication pour suivre l'évolution rapide de la technologie ; l'examen et la révision des normes d'aménagement des espaces publics ; et le renforcement substantiel de l'application de la LAPHO.

- **construire des maisons et des entreprises accessibles**, notamment en élaborant de nouvelles normes globales d'accessibilité à l'environnement bâti en révisant le code du bâtiment pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes ; en veillant à ce que les nouveaux logements abordables soient accessibles et en exigeant que tous les logements abordables rénovés respectent les mêmes normes ; en créant des incitations pour la rénovation des maisons et des bâtiments afin de les rendre accessibles ; en veillant à ce que les professionnels de la conception reçoivent une formation adéquate en matière de sensibilisation à l'accessibilité et de conception inclusive ; en améliorant considérablement l'accessibilité des lieux de travail, des services et des installations de la fonction publique de l'Ontario ; en fournissant des lignes directrices claires et approfondies et en apportant aux organisations un soutien plus réactif et plus complet pour la mise en œuvre de la LAPHO, par le biais de conseils techniques gratuits et indépendants.

Santé mentale et toxicomanie

sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités. - 148, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Peuples autochtones et réconciliation

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources mérite une attention particulière, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une vie vécue en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires. - 471, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous sommes appelés à soutenir des communautés autochtones prospères au Canada, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été exclues ou mises à l'écart du progrès social et économique. Trop souvent, les services sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales. - 299, 300, 363, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Le travail agricole mérite une attention particulière... compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée, ainsi que de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... - 363, 299 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens, nous sommes tenus de respecter le droit de tout individu à trouver un lieu qui réponde à ses besoins

Le parti préconise comme priorité dans son programme :

- Augmenter les dépenses de santé mentale pour qu'elles représentent 10 % de notre budget de santé et inclure les soins de santé mentale dans l'assurance maladie de l'Ontario.
- augmenter le financement de la santé mentale des enfants afin de réduire les temps d'attente à moins de 30 jours.
- la décriminalisation de l'usage des drogues pour améliorer les conditions de vie, réduire les coûts et traiter la santé mentale comme une question de santé publique.
- l'ajout de 60 000 places dans des logements supervisés permanents avec des services intégrés, et l'affectation de 10 % de ces logements à des personnes ayant des besoins complexes en matière de soins.
- l'augmentation du nombre de sites de consommation et de traitement dans toute la province et l'élargissement de la disponibilité des programmes de réduction des risques, y compris l'approvisionnement sûr.
- l'intégration de travailleurs rémunérés de soutien par les pairs ayant une expérience vécue dans la planification et l'organisation de tous les programmes de lutte contre la toxicomanie, et la création d'un rôle important pour les personnes ayant une expérience vécue dans le cadre du Centre d'excellence en matière de santé mentale et de toxicomanie.
- déclarer la crise des opioïdes comme une urgence de santé publique afin de libérer des fonds et de fournir un leadership gouvernemental ciblé et coordonné pour lutter contre la crise, notamment en élargissant la distribution de kits de naloxone et en relançant le Groupe de travail ontarien sur les opioïdes en situation d'urgence pour faire face à l'urgence et à la complexité de la crise d'empoisonnement par les drogues.

Soins de santé équitables

Pour promouvoir une meilleure équité dans le système de soins de santé, le parti préconise :

- créer un groupe de travail chargé d'élaborer des politiques et des initiatives visant à remédier aux effets néfastes du racisme, de l'homophobie et de la transphobie sur la santé mentale des personnes et aux obstacles qu'elles rencontrent dans l'accès aux soins de santé.
- une formation à la sensibilité culturelle pour tous les professionnels de la santé, y compris une formation tenant compte des traumatismes et ancrée dans l'équité et la lutte contre le racisme.
- l'augmentation du financement de base pour les services communautaires de soutien à la santé mentale et physique dans les communautés racialisées, les nouveaux arrivants et d'autres communautés traditionnellement mal desservies.
- améliorer la disponibilité des aides et des services dans d'autres langues, y compris le français et les langues indigènes, et encourager les prestataires de services et les programmes à refléter les expériences et les perspectives des populations qu'ils servent.
- rendre obligatoire et financer la collecte et l'utilisation significative de données sociodémographiques et raciales afin d'identifier et de corriger les inégalités en matière de soins et de services.
- les résultats en matière de santé.
- augmenter le nombre de cliniques de santé pour les femmes et de cliniques d'avortement en Ontario et les financer entièrement.

Communautés nordiques et rurales

Le parti prône :

- rééquilibrer la formule de financement des soins de santé pour garantir un meilleur accès dans les zones rurales et isolées, investir pour augmenter le nombre de dispensaires dirigés par des autochtones.
- élargir le rôle et le champ d'action des infirmières praticiennes en tant que prestataires de soins de santé primaires, en particulier dans les régions où il n'existe pas d'options de soins primaires, utiliser des mesures incitatives pour amener les médecins et les professionnels paramédicaux dans les communautés nordiques et rurales, et créer des possibilités pour les stagiaires spécialistes et sous-spécialistes d'effectuer des stages facultatifs et des rotations de base dans le Nord.

Peuples autochtones

Dans son programme, le parti préconise en priorité :

- la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) et la mise en œuvre des recommandations de la Commission vérité et réconciliation.
- rééquilibrer la formule de financement des soins de santé pour garantir un meilleur accès dans les zones rurales et isolées, investir pour augmenter le nombre de dispensaires dirigés par des autochtones.

Le parti déclare en outre que :

- la mise en œuvre de la DNUDPA constitue une étape essentielle dans la reconnaissance du rôle des connaissances et des systèmes traditionnels dans la vie des autochtones et dans la réconciliation.

fondamentaux et à ceux de sa famille, et qui lui permette de s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se résumer en quatre mots : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où il existe encore de graves inégalités entre les pays riches et les pays pauvres, et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation. Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur refusant les mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination. - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

"Lorsqu'un étranger séjournera avec vous dans votre pays, vous ne lui ferez pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis le Seigneur ton Dieu. 23 Compendium de la doctrine sociale de l'Église, citant Lev. 19:33-34

- il préconise la reconnaissance de la réalité des populations autochtones de l'Ontario, y compris la compréhension du fait que des siècles de colonialisme et de promesses non tenues ont rendu difficile l'instauration d'un climat de confiance.
- il souhaite que la province s'asseye à la table des négociations pour financer des initiatives dirigées par des autochtones en matière de leadership climatique, de soins de santé et de logement.

À cette fin, le parti préconise d'établir de véritables relations de nation à nation avec les peuples indigènes, notamment :

- la reconnaissance du droit des Premières nations à l'autodétermination et la mise en place d'un modèle de cogestion pour l'exploitation des ressources provinciales, avec un partage équitable des revenus.
 - reconnaître et intégrer les lois et traditions juridiques autochtones dans les processus de négociation et de mise en œuvre des traités, des revendications territoriales et d'autres accords constructifs, et soutenir les défenseurs des terres autochtones dans l'affirmation de leurs droits issus des traités et des actions entreprises pour faire face aux menaces pesant sur leurs terres traditionnelles.
 - pour traiter l'héritage du colonialisme et des pensionnats, en collaborant avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation, en faisant de la Journée nationale pour la vérité et la réconciliation un jour férié, et en collaborant avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation pour identifier, collecter et fournir des copies de tous les documents relatifs à l'histoire et à l'héritage du système des pension en Ontario.
 - le rétablissement du financement du programme d'études indigènes et la collaboration avec les éducateurs indigènes et les dirigeants des communautés pour élaborer un programme d'études obligatoire sur le colonialisme et les pensionnats, les traités et l'histoire et les expériences indigènes.
 - la réforme des services d'aide et de protection de l'enfance afin de remédier à la surreprésentation des enfants autochtones pris en charge par les provinces, en veillant à ce que les communautés autochtones soient desservies par des prestataires dirigés par des autochtones, et en produisant des rapports annuels sur le nombre et la proportion d'enfants autochtones pris en charge.
 - collaborer avec le gouvernement fédéral et les communautés indigènes afin d'identifier et de combler le fossé entre les résultats sanitaires des indigènes et ceux des non-indigènes
- communautés, notamment en augmentant le nombre de professionnels autochtones travaillant dans le domaine de la santé par le biais d'opportunités de formation et de mentorat et en veillant à ce qu'ils restent dans les communautés autochtones, en particulier dans les communautés nordiques et éloignées ; en augmentant le nombre de centres de santé dirigés par des autochtones, de programmes pour la jeunesse, d'équipes de soutien en cas de crise, et en soutenant la formation à la prévention des suicides.
- fournir aux survivants des traumatismes subis dans les pensionnats des soutiens financés de manière adéquate et dirigés par des autochtones.
 - publier des rapports d'avancement annuels et évaluer les tendances et les indicateurs à long terme dans des domaines tels que le suicide, la santé mentale, les maladies chroniques et la disponibilité de services de santé appropriés afin de garantir l'équité dans l'accès aux soins.

Logement autochtone et assainissement de l'environnement

Le parti prône :

- le financement d'une stratégie de logement dirigée par les autochtones, y compris 22 000 logements permanents appartenant à des autochtones et gérés par eux dans le cadre d'une stratégie de logement autochtone urbain et rural dirigée par les communautés autochtones afin de créer des logements pour les autochtones vivant en Ontario.
- soutenir les droits des communautés à un environnement sain, notamment en collaborant avec le gouvernement fédéral pour mettre fin immédiatement à tous les avis d'ébullition de l'eau ; travailler à la réparation des dommages à Grassy Narrows et Wabaseemoong ; poursuivre les engagements du gouvernement pour nettoyer la contamination au mercure et garantir le consentement libre, éclairé et préalable des communautés de Grassy Narrows, Wabaseemoong et de toutes les autres communautés indigènes pour les décisions industrielles futures ; fournir des évaluations fondées sur des preuves, conformément aux recommandations du groupe d'experts du Conseil d'invalidité du mercure, afin de garantir une indemnisation équitable à ceux qui y ont droit ; rétablir le financement provincial pour la protection des sources d'eau et étendre la protection des sources d'eau potable aux communautés nordiques, éloignées et indigènes.
- fournir un financement adéquat et des possibilités de formation à une Autorité de l'eau des Premières nations pour qu'elle possède et exploite ses propres services de distribution d'eau et de traitement des eaux usées afin de mettre un terme aux avis d'ébullition de l'eau.
- reconnaître et financer à hauteur d'un milliard de dollars les zones protégées et conservées par les autochtones, dans lesquelles les gouvernements autochtones jouent le rôle principal dans la protection et la conservation des écosystèmes grâce aux lois, à la gouvernance et aux systèmes de connaissances autochtones.



Soutien aux personnes marginalisées

Le programme du parti pour 2025 est précédé de déclarations selon lesquelles

- La croissance de l'économie provinciale commence par l'investissement dans les travailleurs, les communautés et les soins de santé, et pas seulement dans les riches.
- il propose d'investir dans les routes, les hôpitaux et les écoles nécessaires, de réduire les embouteillages et de soutenir la croissance et la diversification économiques.

Plus précisément, le parti préconise :

- garantir à chacun un médecin de famille dans quatre ans, veiller à ce que les soins de santé mentale soient couverts par l'assurance maladie de l'Ontario et aider les personnes âgées à vieillir dans la dignité.
- réduire les impôts, faire économiser aux contribuables des milliers de dollars par an en réduisant de façon permanente l'impôt sur le revenu des travailleurs et en éliminant la taxe de vente (TVH) sur les factures de chauffage et d'électricité.
- construire davantage de logements abordables en supprimant les taxes d'aménagement, en restaurant le rêve de l'accession à la propriété et en rétablissant l'équité sur le marché de la location.
- doubler en permanence le POSPH afin que les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ne soient pas laissées pour compte.
- rattraper le retard dans la réparation des écoles, améliorer la sécurité à l'école et fournir une éducation qui prépare l'Ontario à l'avenir.
- l'accélération du processus d'intégration d'au moins 1 200 médecins qualifiés et expérimentés formés à l'étranger au cours des quatre prochaines années dans le cadre de l'initiative "Practice Ready Ontario".

Peuples autochtones

Avant les élections précédentes, le parti a déclaré que pour faire avancer la réconciliation avec les peuples indigènes, il préconisait ce qui suit :

- mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation en travaillant avec les peuples autochtones et en apprenant d'eux. Il s'agit notamment d'accroître le soutien à la possibilité d'apprendre les langues des Premières nations et de rendre obligatoire l'inclusion de l'histoire douloureuse des pensionnats canadiens dans le programme d'enseignement de la maternelle à la 12e année. Nous investirons également dans des projets de santé mentale, de garde d'enfants, de logement et d'infrastructure menés par les autochtones.

Le parti n'a pas publié d'autre déclaration concernant ses politiques en la matière :

- les communautés rurales.
- l'immigration et les nouveaux arrivants.



Soins aux personnes handicapées

Pour lutter contre l'augmentation du coût de la vie, le parti préconise :

- doubler les taux d'aide sociale du POSPH et d'OT pour sortir les gens de la grande pauvreté.
- renforcer le programme d'aide au logement Canada-Ontario afin d'aider un plus grand nombre de personnes à quitter les refuges pour s'installer dans un logement, libérant ainsi des places dans les refuges.

Peuples autochtones

Le parti prône :

- les relations de gouvernement à gouvernement avec les Premières nations, en veillant à ce que toute politique ayant un impact sur les Premières nations soit guidée par les principes du consentement préalable, libre et éclairé (CPLE), en tant que question de droit, dans l'ensemble du gouvernement.
- la formalisation de l'engagement de la province en faveur d'un processus de consultation tripartite entre les détenteurs de droits des Premières nations, gouvernement provincial et les industries d'exploitation des ressources sur tout plan proposé ayant un impact sur les territoires des Premières nations.
- garantir, par le biais d'accords sur les revenus des ressources, que les revenus sont équitablement partagés et qu'ils reviennent aux Premières nations, y compris 100 % des revenus des taxes minières.
- soutenir les gardiens du savoir des Premières nations, les programmes de langues indigènes et les initiatives éducatives basées sur le territoire, afin qu'ils soient en mesure de prospérer.
- s'efforcer de remplir les obligations de l'Ontario à l'égard des recommandations en suspens de la commission Vérité et réconciliation, et faire de la journée de la vérité et de la réconciliation un jour férié provincial.

Communautés nordiques et rurales

Pour répondre aux besoins des communautés nordiques et rurales, le parti préconise :

- s'attaquer à la crise sanitaire dans le Nord en créant un Centre de commandement du Nord pour embaucher 350 médecins, 200 médecins de famille dans le Nord de l'Ontario, et en doublant le nombre de postes de résidents à l'Université NOSM.
- dans le cadre de son plan de lutte contre la hausse des coûts, en accélérant l'achèvement du service de transport de passagers Northlander et en soutenant les lignes ferroviaires Huron Central et Algoma Central.
- agir pour rendre les routes du Nord plus sûres, notamment en mettant fin aux contrats privés d'entretien des routes et en le déneigement et l'entretien des routes sous contrôle public, et en renvoyant la délivrance des permis de conduire au ministère Transports afin de garantir la responsabilité des conducteurs de camions qui ont besoin d'une formation plus poussée pour être prêts à affronter les hivers enneigés de l'Ontario, en particulier dans le Nord de l'Ontario.

Dans le cadre de son plan visant à augmenter le nombre de nouveaux logements abordables, le parti préconise :

- accélérer l'expansion de l'infrastructure Internet à large bande dans le nord de l'Ontario () et mettre fin à des années de retard, notamment en annulant un contrat existant de 100 millions de dollars avec Starlink d'Elon Musk et en le remplaçant par une alternative canadienne qui offre une meilleure valeur et une meilleure sécurité pour les consommateurs ontariens.

Réfugiés et nouveaux arrivants

Le parti n'a pas publié de déclaration à ce jour concernant sa politique à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants.

Avant les dernières élections, le parti a déclaré que pour soutenir les nouveaux arrivants, il préconisait d'augmenter la main-d'œuvre provinciale, en particulier dans le domaine des soins de santé :

- donner la priorité à un système de reconnaissance des compétences et des qualifications des travailleurs formés à l'étranger, en mettant l'accent sur les soins de santé.
- la création d'une nouvelle stratégie d'accès aux langues, la sensibilisation aux services linguistiques existants et la proclamation du 22 février comme Journée de l'accès aux langues.
- développer les programmes de regroupement familial et de candidats.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a pas publié de mise à jour complète ni de déclaration sur les politiques qu'il propose.

Soins aux personnes vulnérables

Pour aider les personnes les plus vulnérables de l'Ontario, y compris les personnes âgées à faible revenu et les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui connaissent des conditions de logement instables, le budget 2024 du parti propose :

- l'élargissement du système de revenu annuel garanti de l'Ontario (GAINS) et l'indexation de la prestation GAINS sur l'inflation, afin de permettre à environ 100 000 personnes âgées à faible revenu supplémentaires de recevoir des paiements, ce qui représente une augmentation de 50 % du nombre de bénéficiaires.
- investir 152 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour aider les personnes confrontées à des conditions de logement instables et à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, en finançant une série d'initiatives en matière de logement supervisé conçues pour renforcer le soutien aux populations vulnérables : fournir des suppléments au loyer pour 10 679 unités de logement supervisé afin d'atténuer l'impact de l'augmentation du coût des loyers due aux conditions du marché du logement ; maintenir 1 137 unités de logement supervisé dédiées dont les accords d'exploitation arrivent à échéance, garantissant ainsi un logement supervisé continu pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui risquent de devenir sans-abri ; le maintien de logements supervisés pour Salus à Ottawa et l'Association canadienne pour la santé mentale à North Bay et dans le district, grâce à des investissements pour réparer et rénover les bâtiments, ainsi que pour reloger jusqu'à 79 locataires à faible revenu déplacés ayant des besoins en matière de santé mentale et/ou de toxicomanie.

Peuples autochtones

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré ce qui suit :

- Dans le cadre de sa réponse à l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la province a proposé d'investir 18,2 millions de dollars sur trois ans pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles inuites, métisses et des Premières nations, notamment en facilitant l'accès au soutien communautaire, en augmentant les ressources des services de police des Premières nations pour les enquêtes sur les agressions sexuelles, la traite des êtres humains et la violence domestique, en proposant des programmes adaptés à la culture des femmes autochtones dans le système pénitentiaire et en s'appuyant sur les investissements existants pour soutenir la sécurité des communautés et fournir un soutien supplémentaire pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles indigènes.
- elle a proposé de doubler les investissements dans le programme d'aide à l'équipement des communautés autochtones, afin de répondre aux besoins d'infrastructure à long terme et d'accélérer les projets prêts à démarrer dans les réserves et en dehors de celles-ci.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- il propose d'investir 7,3 millions de dollars dans le cadre du Fonds de développement des compétences pour soutenir les travailleurs autochtones du Nord de l'Ontario. Cet investissement permettra de financer huit projets de formation novateurs qui aideront à préparer 1 700 travailleurs à occuper des emplois en demande dans des secteurs essentiels tels que la foresterie, la construction et les soins de santé. L'un des projets, dirigé par la section locale 759 des monteuses de charpentes métalliques, aidera 100 travailleurs et demandeurs d'emploi à améliorer leurs compétences en vue d'obtenir des emplois bien rémunérés dans le secteur de la construction. Les sept autres projets sont menés par diverses organisations du Nord de l'Ontario et aideront à préparer les demandeurs d'emploi à des postes en demande dans un certain nombre d'industries.

Communautés nordiques, rurales et agricoles

Avant son mandat actuel, le parti prônait.. :

- investir dans l'élargissement de l'accès à l'internet à large bande ;
- l'augmentation du financement des infrastructures locales
- étendre la distribution de gaz naturel aux communautés rurales en permettant la participation du secteur privé et utiliser les économies réalisées (jusqu'à 100 millions de dollars) pour investir dans l'expansion de la téléphonie cellulaire et de la large bande
- mettre fin à l'examen bureaucratique du projet de cercle de feu, afin de permettre sa mise en œuvre
- stimuler la croissance dans le Nord en allant de l'avant avec le partage des revenus de l'exploitation minière, de la sylviculture et des agrégats
- veiller à ce que les revenus de la chasse et de la pêche soient affectés à leur objectif déclaré de conservation
- la réduction de la taxe sur les carburants pour le Nord, afin de compenser le coût de la vie
- rétablir le service de transport ferroviaire de passagers dans le Nord

Dans son budget 2024, le parti :

- propose d'allouer plus de 190,2 milliards de dollars sur 10 ans aux autoroutes, aux transports en commun, à l'accès à large bande, à l'accès au logement et à d'autres infrastructures, y compris un montant initial de 3 milliards de dollars à son nouveau Fonds pour la construction de l'Ontario, afin de soutenir la construction de projets d'infrastructure essentiels dans des domaines prioritaires à travers la province, notamment les maisons de soins de longue durée, l'infrastructure énergétique, les logements abordables et les transports ; et que le fonds étudie également les possibilités de soutenir des projets à grande échelle dans les secteurs des logements pour étudiants de niveau postsecondaire, des soins de longue durée, de la production d'énergie et de l'infrastructure municipale.
- Dans le cadre de l'allocation de 190,2 milliards de dollars, elle propose de doubler son investissement annuel pour atteindre près de 2 milliards de dollars sur cinq ans afin de financer la gestion des actifs de 425 petites communautés rurales et nordiques, pour les aider à construire et à réparer des infrastructures telles que les routes, les ponts, les réseaux d'eau et d'assainissement.
- propose des allocations pour restaurer le service de transport ferroviaire de passagers Northlander qui a été supprimé en 2012. À cette fin, elle a acheté trois nouvelles rames et commence à améliorer les gares et les voies ferrées.

Soins de santé dans les régions nordiques, rurales et autochtones

Le budget 2024 du parti indique que :

- Le parti propose d'investir 50 millions de dollars sur trois ans pour améliorer et stabiliser la capacité des soins de santé dans les communautés rurales et du Nord, en introduisant des solutions à long terme englobant l'éducation, le recrutement, la rétention, l'étendue de la pratique et les modèles de soins pour fournir aux résidents du Nord de l'Ontario et à ceux des régions éloignées un meilleur accès aux services de soins de santé ; et en soutenant l'expansion des parcours généralistes ruraux existants pour les médecins et en finançant des soutiens supplémentaires et une amélioration des compétences pour d'autres travailleurs du secteur de la santé.
- Pour améliorer la santé et le bien-être des communautés indigènes et nordiques grâce à des soins sûrs et adaptés à leur culture, il propose d'allouer 60 millions de dollars sur trois ans au maintien des services de santé mentale et de toxicomanie, y compris les soutiens cliniques, les initiatives communautaires de santé mentale et de bien-être, et les programmes de lutte contre les opioïdes ; 15 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la prestation continue des programmes de santé

publique indigènes, y compris les initiatives de vaccination visant à améliorer les résultats en matière de santé ; 11 millions de dollars sur trois ans pour améliorer la détection précoce et la gestion des complications du pied décollant du diabète pour les communautés indigènes ; et 8 millions de dollars sur trois ans pour renforcer les initiatives de prévention dans les communautés indigènes, ciblant le diabète, le tabagisme et les maladies chroniques.

Points à méditer : Solidarité

Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, "d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans la manière dont nous réagissons et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant". (Catholic Register 18 juillet 2021)

1. Qu'est-ce que cela signifie - pour le gouvernement, pour les organisations sociales et pour chaque Canadien - d'écouter et d'être guidé par la voix d'une personne qui souffre ?
2. Qui, au Canada et dans le monde, souffre aujourd'hui ?
3. Comment ces voix peuvent-elles être entendues afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

Droits et réconciliation des peuples autochtones

1. Comment le gouvernement provincial et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter une véritable réconciliation avec les peuples indigènes, afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de relations de droit rétablies ?

Santé mentale et dépendances

Plusieurs partis ont proposé de décriminaliser le trafic et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

1. Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?
2. Est-il possible, par la révision de la législation pénale, l'éducation et des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" ? (citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus)* #39)
3. Existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?
4. Dans quelle mesure ces mesures peuvent-elles ou doivent-elles être adaptées aux besoins, aux désirs et aux faiblesses des personnes prises dans des cycles d'abus ?

Réfugiés et nouveaux arrivants

1. Que fait-on et que faudrait-il faire de plus, le cas échéant, pour que les réfugiés et les nouveaux arrivants soient en sécurité, en bonne santé et puissent s'épanouir en Ontario ?
2. Il semble évident que de nombreux immigrants sont attirés par une ou plusieurs caractéristiques de la vie et de la culture canadiennes. Dans quelle mesure est-il possible et approprié d'exposer les immigrants à la culture canadienne et d'attendre d'eux qu'ils l'adoptent ?
3. Si cela est possible et approprié dans une certaine mesure, comment la vie et la culture canadiennes doivent-elles être définies, et par qui ?

Communautés nordiques et rurales

1. Quelles sont les mesures prises et, le cas échéant, quelles sont celles qui devraient être prises pour garantir une vie rurale saine et dynamique en Ontario ?
2. Parmi ces mesures, quelles sont celles qui devraient être prises au niveau fédéral ? Par les provinces ? Par les entreprises, les habitants et les associations civiles des zones rurales ?
3. Les régions septentrionales sont également concernées. Quelles sont les circonstances particulières auxquelles sont confrontés les habitants du Nord et comment évaluer au mieux leurs besoins ?

Le bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Rôle et objectif des pouvoirs publics | Impôts, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

Une démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Le rôle du gouvernement

Il est impossible de comprendre le rôle et l'objectif du gouvernement et des autres institutions sociales sans d'abord apprécier l'objectif de la vie.

Si, comme le croit l'Église, le but de la vie est que chaque âme cherche et trouve la vérité qui est Dieu, qu'elle cherche à se rapprocher de Dieu et qu'elle veille à ce que toutes les autres âmes soient encouragées et rendues capables de trouver leur propre chemin vers Dieu, il s'ensuit que le rôle approprié du gouvernement est de fournir, avec le soutien de l'Église et des autres institutions morales, éducatives et économiques, un cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire afin que le peuple puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et ainsi retourner à Lui.

Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat d'une observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme l'une des plus grandes menaces pour les démocraties modernes. - 407, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Les responsabilités de l'État sont les suivantes :
- assurer à tous les individus la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre



Rôle et objectif du gouvernement

Le parti n'a publié aucune déclaration directe concernant sa compréhension du rôle et de l'objectif d'un gouvernement provincial démocratique.

Intendance et réforme

Le parti déclare que :

- peu plus de la moitié des électeurs admissibles de l'Ontario se rendent aux urnes, ce qui témoigne du profond cynisme des gens à l'égard de la politique. Les gouvernements leur ont donné tant de raisons de se méfier, qu'il s'agisse des scandales liés aux usines de gaz ou de l'influence des grands donateurs.
- De nombreux Ontariens ont perdu confiance dans le système politique et ont tout simplement renoncé à se rendre aux urnes le jour des élections. Beaucoup pensent que dans le système actuel, leur vote ne compte même pas.
- c'est pourquoi elle préfère les systèmes de vote à la proportionnelle qui sont réellement représentatifs de l'électorat.
- Toutefois, même dans le cadre d'un système uninominal majoritaire à un tour, il fait de la politique différemment, avec une volonté de travailler de manière transversale pour faire les choses et en mettant l'accent sur les personnes plutôt que sur les partis.
- La force d'une démocratie dépend des personnes qui la dirigent. Encourager la participation aux élections, le vote et tous les domaines du système politique sont des éléments importants du système démocratique.

Le parti prône :

- **la réforme du processus démocratique**, y compris la création d'une assemblée citoyenne sur la réforme électorale, diversifiée et sélectionnée au hasard, ayant pour mandat de fournir des recommandations contraignantes sur la modernisation du système électoral de l'Ontario afin de garantir que chaque vote compte et que la législature reflète la volonté démocratique du peuple ; permettre aux municipalités d'utiliser un système de vote par ordre de priorité pour les élections ; fixer des plafonds pour les élections municipales en vertu desquels personne ne peut verser plus de 1 000 dollars à l'ensemble des candidats ; réduire les plafonds de dons pour les partis politiques provinciaux, les candidats et les associations de circonscription à 1 000 dollars par an ; rétablir le contrôle du vérificateur général sur la publicité gouvernementale ; et exiger une période de réflexion de cinq ans avant que les députés et les conseillers du gouvernement ne puissent s'enregistrer comme lobbyistes.

- **rendre la politique plus inclusive et collaborative**, notamment en mettant des fonds à la disposition des organisations à but non lucratif qui offrent des possibilités supplémentaires de formation et de mentorat aux femmes, aux Noirs, aux Autochtones, aux personnes racialisées et aux personnes 2SLGBTQIA+ qui envisagent de se présenter à une fonction politique ; réduire l'âge du vote à 16 ans ; augmenter la qualité et la quantité des contributions publiques locales au processus décisionnel provincial en créant de nouveaux canaux pour permettre aux citoyens de s'exprimer, à la fois par l'intermédiaire des députés et des ministères ; et permettre l'introduction de pétitions électroniques auprès de l'Assemblée législative de l'Ontario.

- **protéger les droits des électeurs et donner plus de pouvoir aux citoyens** en faisant du jour des élections générales un jour férié payé, en appliquant des normes d'accessibilité strictes dans les bureaux de vote et en augmentant le nombre de bureaux de vote mobiles dans les hôpitaux, les résidences pour personnes âgées et pour les personnes ayant des problèmes d'accessibilité qui les empêchent de quitter facilement leur domicile.

Provinces, territoires et municipalités

Le parti déclare que :

- Les municipalités ont été soumises à une pression énorme ces dernières années, les gouvernements précédents s'étant déchargés de nombreux coûts sociaux sur les municipalités.
- Si les municipalités assument ces coûts, il reste moins d'argent pour d'autres services vitaux tels que les transports en commun, les bibliothèques, les centres communautaires, les parcs et la rénovation des bâtiments municipaux.

capable de fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun
- harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun
- ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité, mais aussi du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités.
- 168, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Gérance de l'office

L'administration publique, à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être orientée vers le service des citoyens, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer en vue du bien commun.

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie, car il favorisera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités des entreprises et des associations, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociales qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources. Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple. 355, 408, 412, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer avant

Le parti préconise de soutenir et de renforcer les gouvernements municipaux :

- accorder aux municipalités l'autonomie nécessaire pour mettre en œuvre des outils fiscaux destinés à financer les besoins et les services d'infrastructure essentiels.
- fournir un soutien financier aux municipalités pour renforcer l'infrastructure locale, notamment en finançant 50 % des coûts des logements sociaux et communautaires tout en permettant aux municipalités de conserver le contrôle de la gestion ; rétablir la part de 50 % des coûts provinciaux pour les opérations de transport en commun et soutenir les plans d'électrification pour tous les systèmes de transport en commun municipaux ; et créer un fonds d'adaptation au changement climatique de 2 milliards de dollars par an pour les municipalités.
- renforcer la collaboration et la consultation entre les municipalités et la province.
- l'évaluation de l'utilisation des chartes des villes en tant que mécanisme d'autonomisation des grandes villes de l'Ontario, telles que Toronto, et la prévention de l'ingérence inappropriée du gouvernement provincial dans la démocratie locale.

Sécurité publique

Le parti prône :

- **en vue de traiter la santé mentale et la toxicomanie comme un problème de santé publique**, en collaborant avec le gouvernement fédéral pour accélérer la dépénalisation des drogues et réaffecter les fonds du système judiciaire aux services de soins de santé mentale.

- **pour lutter contre la discrimination au sein du système judiciaire**, interdire la pratique du fichage et supprimer les données existantes qui ont été collectées par le passé dans le cadre du fichage ; réformer l'Unité d'enquête spéciale pour garantir la transparence et la justice pour les personnes racialisées qui sont victimes de violence et de discrimination de la part des forces de l'ordre ; reconnaître et s'engager à lutter contre la violence et la discrimination disproportionnées subies par les autochtones, les Noirs et les personnes racialisées lors de l'application de la loi ; décriminaliser la consommation de drogues, étendre les sites de consommation sûre et transférer le financement du système judiciaire vers les soins de santé ; mettre en place une ligne d'intervention d'urgence à trois chiffres et des équipes d'intervention d'urgence axées sur la santé pour répondre aux appels liés à la santé mentale et à la toxicomanie ; veiller à ce que des travailleurs en santé mentale soient disponibles dans toutes les régions de l'Ontario afin de détourner du système judiciaire un plus grand nombre de personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie et de les orienter vers des services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie des services de soutien ; rétablir un financement adéquat de l'aide juridique en augmentant son budget de base et en élaborant un plan de financement structurel stable à long terme ; et nommer immédiatement un plus grand nombre d'arbitres qualifiés et compétents à temps plein au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario afin d'assurer des audiences rapides et efficaces.

- **améliorer la sécurité et la résilience climatiques des provinces** en planifiant la gestion des risques sanitaires pour les personnes, notamment la chaleur, la fumée des feux de forêt, les inondations, la sécheresse et les maladies transmises par les insectes ; créer un Fonds d'adaptation climatique financé par une taxe d'adaptation spécifique pour aider à mettre en œuvre les travaux en cours qui auraient dû être réalisés depuis longtemps pour préparer les municipalités, les infrastructures, les bâtiments, l'agriculture et la sylviculture à résister aux effets accrus du changement climatique ; exiger de toutes les grandes organisations publiques et privées qu'elles évaluent leur vulnérabilité aux chocs et aux stress climatiques et qu'elles planifient la manière de les gérer ; intégrer la résilience climatique dans l'utilisation des sols et lors de la conception, du dimensionnement et de l'implantation des infrastructures ; et étendre l'infrastructure naturelle sur les terres privées et publiques afin d'accroître la résilience aux catastrophes naturelles. les risques climatiques.



Gouvernement et communauté

La préface du programme du parti pour 2025 stipule que

- La croissance de l'économie provinciale commence par l'investissement dans les travailleurs, les communautés et les soins de santé, et pas seulement dans les riches.
- il propose d'investir dans les routes, les hôpitaux et les écoles nécessaires, de réduire les embouteillages et de soutenir la croissance et la diversification économiques.

Plus précisément, le parti préconise :

- garantir à chacun un médecin de famille dans quatre ans, veiller à ce que les soins de santé mentale soient couverts par l'assurance maladie de l'Ontario et aider les personnes âgées à vieillir dans la dignité.
- réduire les impôts, faire économiser aux contribuables des milliers de dollars par an en réduisant de façon permanente l'impôt sur le revenu des travailleurs et en éliminant la taxe de vente (TVH) sur les factures de chauffage et d'électricité.
- construire davantage de logements abordables en supprimant les taxes d'aménagement, en restaurant le rêve de l'accession à la propriété et en rétablissant l'équité sur le marché de la location.

tout dans le cadre d'élections libres qui permettent la sélection et le changement des représentants. L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme. - 406-412, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Coopération et respect entre les parties

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun... Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, le sens profond de la démocratie est perdu et sa stabilité est compromise. - 407, 413, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Paix et bon ordre

Paix et relations internationales

En raison des nouveaux liens d'interdépendance entre les opérateurs mondiaux, les mesures défensives traditionnelles des États semblent vouées à l'échec.

La centralité de la personne humaine et la tendance naturelle des personnes et des peuples à établir des relations entre eux sont les éléments fondamentaux pour construire une véritable communauté internationale, dont l'ordonnement doit viser à garantir le bien commun universel effectif... L'unité de la famille humaine n'est pas encore devenue une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans ses différentes

- doubler en permanence le POSPH afin que les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ne soient pas laissées pour compte.
- rattraper le retard dans la réparation des écoles, améliorer la sécurité à l'école et fournir une éducation qui prépare l'Ontario à l'avenir.

Le parti déclare en outre que :

- Les crimes violents atteignent un niveau record depuis deux décennies, les systèmes de transport en commun de la province ne fonctionnent pas comme ils le devraient et les parcs de quartier de l'Ontario ont été envahis par des campements.
- L'Ontario est une province à la beauté naturelle et aux terres agricoles généreuses, mais ces ressources partagées sont menacées par de riches influenceurs et initiés.
- Il est temps de construire les routes, les ponts et les transports en commun nécessaires, de protéger l'environnement et de nettoyer les rues et les parcs.

Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les statuts du parti stipulent que les objectifs du parti sont les suivants :

- la défense et le soutien des principes politiques libéraux ;
- l'élaboration et la détermination de la politique provinciale ;
- s'organiser ;
- promouvoir l'élection de candidats libéraux à l'Assemblée législative de l'Ontario ;
- promouvoir l'élection de libéraux à des postes d'élus municipaux et locaux ; et
- encourager et faciliter la participation au Parti libéral de l'Ontario de personnes issues de tous les groupes démographiques de l'Ontario.

Impôts, services, gestion et réforme

Le parti déclare que :

- Le déclenchement d'élections anticipées par le gouvernement actuel pour des raisons égoïstes signifie qu'il n'y a pas eu de mise à jour des perspectives économiques et fiscales de l'Ontario, alors que l'Ontario et le Canada tout entier s'apprêtent à entrer dans une éventuelle guerre commerciale avec l'administration américaine actuelle. Personne ne sait à quoi ressemblent les finances publiques parce que le gouvernement actuel ne le dira à personne avant le vote.
- Dans les dernières heures précédant le déclenchement des élections, le gouvernement actuel a annoncé plus de 8,8 milliards de dollars de nouvelles dépenses, en plus de son projet de tunnel de 150 milliards de dollars, qu'il s'est engagé à poursuivre à de multiples reprises.
- L'Ontario perçoit actuellement les recettes provinciales par habitant les plus élevées de son histoire, même après correction de l'inflation.
- Son plan favorisera une croissance économique plus forte, ce qui se traduira par des finances publiques plus viables.

Le parti préconise de réduire la charge fiscale provinciale et d'investir dans les services publics de base qui aideront les familles à aller de l'avant. Le plan qu'il propose est chiffré, il donne la priorité à la réduction des impôts et à l'amélioration des services de base. Le plan qu'il propose ne prévoit aucune augmentation d'impôt ni aucune nouvelle taxe, et il coûte beaucoup moins cher que le tunnel proposé par le gouvernement.

Pour soutenir les investissements proposés, le parti s'engage à :

- mettre en œuvre un ambitieux processus d'économies annuelles par la valeur et l'efficacité (SAVE) qui visera à réaliser 2,5 % d'économies annuelles et à accroître la valeur pour les contribuables de l'Ontario.
- créer un bureau de contrôle des coûts chargé de surveiller tous les grands projets d'approvisionnement du secteur public et les dépenses aux niveaux municipal et provincial, notamment en examinant les importants dépassements de dépenses sur les récents projets de transport et en tirant parti des meilleures innovations, technologies et intelligences artificielles (IA) canadiennes disponibles, en réduisant l'externalisation, en améliorant l'efficacité et la réalisation des projets, et en concentrant mieux la province sur ce qu'elle peut faire de mieux.
- garantir la responsabilité des promesses faites en informant régulièrement le public des progrès accomplis.
- modifier la loi sur la protection des contribuables afin d'obliger les partis politiques à divulguer au directeur général des élections tous leurs projets de réduction d'impôts avant les élections et d'imposer des conséquences aux gouvernements qui ne respectent pas ces engagements lorsqu'ils sont au pouvoir.

Sécurité publique

Le parti préconise de lutter contre la criminalité et de rendre les transports en commun plus sûrs :

- la formation d'un plus grand nombre d'agents afin d'éradiquer la criminalité et la drogue de nos rues et le lancement de tribunaux spéciaux de mise en liberté sous caution pour les délinquants à haut risque et les récidivistes impliqués dans le trafic de drogues illicites et de fentanyl, les infractions liées aux armes à feu, les cambriolages, les violations de domicile, les car-jacking et les vols de voitures.
- l'embauche de 300 agents spéciaux supplémentaires pour la TTC, OC Transpo, Metrolinx et d'autres grands fournisseurs de services de transport dans la province.

dimensions, matérielle et spirituelle, individuelle et communautaire. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. La coexistence entre les nations se fonde sur les mêmes valeurs qui doivent guider les relations entre les êtres humains : la vérité, la justice, la solidarité active et la liberté.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 433*

La protection de l'environnement au niveau mondial

La responsabilité en matière d'environnement doit également trouver une expression adéquate sur le plan juridique. Il est important que la communauté internationale élabore des règles uniformes qui permettent aux États d'exercer un contrôle plus efficace sur les diverses activités qui ont des effets négatifs sur l'environnement et de protéger les écosystèmes en prévenant les risques d'accidents... Elles doivent s'accompagner d'un sens croissant de la responsabilité ainsi que d'un changement effectif de mentalité et de style de vie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 467, 468*

Maintien de la paix et embargos

Les États ne disposent pas toujours des moyens adéquats pour assurer efficacement leur propre défense. D'où la nécessité et l'importance des organisations internationales et régionales, qui doivent être en mesure de collaborer pour résoudre les conflits et promouvoir la paix, en rétablissant des relations de confiance mutuelle qui rendent impensable le recours à la guerre.

L'objectif des sanctions doit être clairement défini et les mesures adoptées doivent de temps à autre être évaluées objectivement par les organes compétents de la communauté internationale quant à leur efficacité et à leur impact réel sur la population civile. Le véritable objectif de ces mesures ouvre la voie à la négociation et au dialogue. Les sanctions ne doivent jamais être utilisées comme un moyen de punir directement une population entière. Les sanctions économiques en particulier sont un instrument à utiliser avec beaucoup de discernement et doivent être soumises à des critères juridiques et éthiques stricts. Un embargo économique doit être limité dans le temps et ne peut être justifié lorsque les effets qui en résultent sont indiscriminés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 499, 507.*

Personnes déplacées et aide humanitaire

- mettre les gens en contact avec les ressources en santé mentale et le soutien de la communauté en créant fonds CARE (Crisis Assistance and Response Enhancement Fund) pour doubler les investissements dans les équipes mobiles d'intervention en cas de crise.
- fournir aux services de transport en commun un financement opérationnel pour les équipements de sécurité tels que les caméras.
- l'installation de portes palières dans toutes les stations de métro de la TTC.
- protéger les communautés et aider la police à surveiller et à attraper les criminels en introduisant le rabais SAFE (Supporting Access to Funding for Equipment) qui offre jusqu'à 500 dollars de rabais pour les maisons, 5 000 dollars de rabais pour les petites entreprises et 10 000 dollars de rabais pour les institutions religieuses/culturelles afin d'acheter des équipements de sécurité qui dissuadent les vols de voitures, les cambriolages et d'autres activités criminelles.
- l'interdiction d'organiser ou de participer à des activités ou à des manifestations motivées par la haine et incitant à la violence ou à l'intimidation à moins de 100 mètres de la limite de propriété de toute infrastructure sociale vulnérable (par exemple, un lieu de culte, une école, une garderie ou un hôpital), partout dans la province, et l'imposition d'une amende maximale de 100 000 dollars pour chaque infraction.

Le parti n'a fourni aucune déclaration actuelle de ses politiques concernant :

- intendance et réforme
- relations intergouvernementales



Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les statuts du parti stipulent que

- le parti provincial réunira les personnes et les organisations progressistes au sein d'un parti contrôlé démocratiquement et financé ouvertement par ses membres.
- il étendra, avec toutes les ressources à sa , les politiques et le programme du Nouveau Parti démocratique (du Canada) au niveau provincial. Il s'efforcera d'établir dans cette province un gouvernement dont l'objectif sera de substituer la planification économique au contrôle irresponsable avec toutes ses conséquences injustes et de donner ainsi à l'entreprise publique, coopérative et privée le maximum d'occasions de contribuer au développement de notre province.
- à cette fin, elle sollicitera la coopération de toutes les personnes qui se consacrent à l'extension de la liberté, à l'abolition de la pauvreté et à l'élimination de l'exploitation.

Le programme du parti pour 2025 indique que ses priorités immédiates sont les suivantes :

- lutter contre l'augmentation des coûts, notamment en offrant une remise mensuelle sur les produits d'épicerie pour mettre plus d'argent dans votre poche, et sévir contre la fixation des prix par les grandes épiceries grâce à un nouvel organisme de surveillance des consommateurs.
- embaucher davantage de médecins, notamment en mettant tout le monde en contact avec un médecin de famille en accélérant l'approbation d'un plus grand nombre d'équipes de santé familiale et de centres de santé communautaires, et en allégeant formalités administratives pour les médecins afin qu'ils puissent voir plus de patients, plus rapidement.
- accélérer la construction de logements abordables, notamment en lançant le plus grand programme de construction de logements depuis des générations et en mettant en place un véritable contrôle des loyers pour protéger les locataires.
- défendre les emplois en Ontario, en jouant un rôle de premier plan au sein d'Équipe Canada pour protéger les emplois et les pensions des travailleurs ontariens des secteurs de l'automobile, de la sidérurgie et de l'agriculture, et en demandant aux agences gouvernementales d'acheter des produits de l'Ontario.
- mettre fin à la corruption à Queen's Park, notamment en ramenant l'intégrité au sein du gouvernement et en mettant un terme aux projets inutiles et aux mauvais accords qui ont coûté cher aux contribuables.

Gestion de la fonction ; réforme

Le parti déclare que :

- Il rétablira la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein du gouvernement après des décennies de gouvernements égoïstes qui ont fait passer les privés avant le bien public. Les libéraux ont vendu Hydro One, laissant les Ontariens avec des coûts énergétiques qui montent en flèche. De l'accaparement des terres par les progressistes-conservateurs à l'abandon de la Place de l'Ontario, le gouvernement a, à maintes reprises, fait passer des initiés bien connectés avant les citoyens ordinaires.
- il renforcera les règles relatives au lobbying et la loi sur l'intégrité des députés, afin que les décisions soient prises dans l'intérêt du public, et non dans l'intérêt d'amis politiques motivés par le profit.

Réforme électorale

Une catégorie particulière de victimes de la guerre est constituée par les réfugiés, contraints par les combats à fuir les lieux où ils vivent habituellement et à chercher refuge dans des pays étrangers. L'Église est proche d'eux non seulement par sa présence pastorale et son soutien matériel, mais aussi par son engagement à défendre leur dignité humaine : La préoccupation pour les réfugiés doit nous conduire à réaffirmer et à mettre en évidence les droits de l'homme universellement reconnus, et à demander que la reconnaissance effective de ces droits soit garantie aux réfugiés.

Il est donc essentiel de rechercher les causes sous-jacentes aux conflits belliqueux, en particulier ceux qui sont liés à des situations structurelles d'injustice, de pauvreté et d'exploitation, qui nécessitent une intervention afin de les éliminer. C'est pourquoi le développement est un autre nom de la paix. De même qu'il existe une responsabilité collective pour éviter la guerre, il existe aussi une responsabilité collective pour promouvoir le développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 158, 498, 515.*

Finances

En présence de nouveaux espaces de concurrence, la notion même de marché national est reléguée au second plan. Si la création de ce que l'on appelle le "marché mondial des capitaux" a apporté des avantages... elle a aussi augmenté le risque de crises financières. Le secteur financier, qui a vu le volume des transactions financières dépasser largement celui des transactions réelles, risque de se développer selon une mentalité qui n'a que lui comme point de référence, sans être relié aux fondements réels de l'économie.

Plus le système économique-financier mondial atteint des niveaux élevés de complexité organisationnelle et fonctionnelle, plus la priorité doit être donnée à la tâche de réguler ces processus, en les orientant vers l'objectif de la réalisation du bien commun de la famille humaine. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 368-371*

Commerce

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant des pays les plus pauvres et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

Pour rendre le système électoral provincial plus juste et plus inclusif, le parti préconise de remplacer le système uninominal à un tour par un système électoral proportionnel mixte où chaque voix compte, y compris la consultation du public, de la société civile et des autres partis politiques pour concevoir un système électoral propre à l'Ontario qui reflète les besoins des communautés de l'Ontario.

Recettes et budgets

Le parti déclare que :

- Les fonds publics doivent être utilisés pour le bien public, et les dépenses du gouvernement doivent refléter les véritables priorités des Ontariens. Il faut mettre fin aux projets inutiles tels que les tunnels fantaisistes et les méga-spas de luxe, ainsi qu'aux accords de complaisance conclus avec les entreprises et les riches donateurs.
- Au lieu de cela, elle propose d'investir cet argent dans les soins de santé, les écoles, l'amélioration des routes et la construction de nouveaux logements.
- Le budget est une question de priorités. Investir dans des services publics solides n'est pas seulement la meilleure chose à faire, c'est aussi un choix fiscalement responsable.

Le parti préconise la mise en place d'une économie à l'abri des droits de douane qui fonctionne pour tout le monde, en... :

- donner la priorité aux achats nationaux, renforcer les chaînes d'approvisionnement provinciales et protéger les emplois bien rémunérés dans les secteurs clés.
- soutenir les entreprises et les travailleurs de l'Ontario afin de garantir la stabilité et la croissance à long terme.
- la réalisation d'un examen de l'équité fiscale afin de déterminer si la structure fiscale actuelle est équitable et répond aux besoins de notre province en pleine croissance.
- pour aider à financer les services dont tous les Ontariens dépendent, en mettant en place une taxe provinciale sur les résidences de luxe pour l'achat de maisons de plus de 3 millions de dollars, ce qui devrait rapporter 33 millions de dollars par an en nouvelles recettes.
- geler les impôts sur le revenu pour les 98,2 % d'Ontariens qui gagnent moins de 220 000 \$ par an.

Relations intergouvernementales et publiques

Municipalités

Dans le cadre de son programme visant à augmenter le nombre de nouveaux logements abordables, le parti préconise :

- la mise à jour des règles de zonage et d'urbanisme afin de faciliter la construction de tous les types de nouveaux logements et d'en réduire le coût, notamment en légalisant des options plus abordables telles que les appartements de type semi-collectif, les maisons en rangée et les appartements de type quadruplex dans tous les quartiers, ainsi que les immeubles de taille moyenne situés à proximité des transports en commun, et ce de plein droit.
- aider les municipalités à répondre à leurs besoins en matière de logement en transférant à la province le coût du logement, des abris d'urgence et des programmes de prévention de l'itinérance, tout en maintenant une prestation axée sur l'échelon local par l'intermédiaire des gestionnaires de services municipaux ; et travailler avec les municipalités pour créer des incitations à la construction de logements abordables sur le marché, y compris des servitudes de redevance d'aménagement.
- la récupération des coûts qui ont été injustement répercutés sur les contribuables municipaux, y compris les coûts d'entretien des autoroutes de liaison appartenant à la provincenotamment en fournissant un financement provincial adéquat, prévisible et cohérent basé sur une formule afin de garantir que les municipalités soient en mesure d'entretenir, de déneiger et de réparer leurs routes, ponts et autres infrastructures, avec un soutien supplémentaire pour les petites municipalités et les municipalités du Nord qui doivent s'occuper de vastes zones avec de petites assiettes fiscales.
- protéger la ceinture verte et les principales terres agricoles de l'Ontario en concentrant la croissance de manière durable et rentable à l'intérieur des limites urbaines d'avant 2022, tout en maintenant les coûts d'infrastructure à un niveau bas.

Gouvernement fédéral

Le parti préconise d'améliorer la vie des Ontariens :

- veiller à ce que la province soit un partenaire solide et une voix de premier plan dans les discussions avec le gouvernement fédéral, afin d'améliorer les soins de santé, l'éducation, l'emploi et un avenir propre et durable pour tous les Ontariens.

Justice pénale et sécurité publique

Tribunaux et justice

Pour mettre fin aux retards dans les tribunaux et assurer la sécurité des communautés, le parti plaide en faveur de l'égalité des chances :

- le recrutement et l'augmentation de la rémunération du personnel des tribunaux afin de maximiser le nombre d'heures d'ouverture des salles d'audience.
- achever la réparation des salles d'audience, envisager la réouverture des palais de justice fermés et construire de nouveaux palais de justice dans les régions où l'infrastructure existante n'est pas suffisante.
- financer Aide juridique Ontario afin que davantage d'Ontariennes et d'Ontariens puissent avoir accès à une aide procédurale, à des informations juridiques et à des conseils juridiques.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs avant toute autre chose. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 321, 364.*

Désarmement

L'Église propose l'objectif d'un désarmement général, équilibré et contrôlé. L'augmentation considérable des armements représente une grave menace pour la stabilité et la paix. Le principe de suffisance, en vertu duquel chaque État ne peut posséder que les moyens nécessaires à sa légitime défense, doit être appliqué tant par les États qui achètent des armes que par ceux qui les produisent et les fournissent. Tout stockage excessif ou commerce aveugle d'armes ne peut être moralement justifié.

La doctrine de la dissuasion suscite de fortes réserves morales. La course aux armements ne garantit pas la paix. Le principe de la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi que les mesures de désarmement nucléaire et l'interdiction des essais nucléaires, sont des objectifs intimement liés qui doivent être atteints le plus tôt possible au moyen de contrôles efficaces au niveau international. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 508-509.*

Ventes d'armes

La guerre est un fléau et n'est jamais un moyen approprié de résoudre les problèmes qui surgissent entre les nations. Des mesures appropriées sont nécessaires pour contrôler la production, la vente, l'importation et l'exportation d'armes légères et de petit calibre, des armements qui facilitent la survenue de nombreuses flambées de violence. La vente et le trafic de ces armes constituent une grave menace pour la paix : ces armes tuent et sont utilisées pour la plupart dans des conflits internes et régionaux ; leur disponibilité immédiate augmente à la fois le risque de nouveaux conflits et

- reconnaître la violence entre partenaires intimes comme une épidémie, charger les ministères coordonner l'amélioration de l'accès aux services pour les survivants et rétablir l'intégralité du Fonds d'indemnisation des victimes.



Au 23 février 2025, quatre jours avant l'élection qu'il a convoquée, le parti n'a publié aucune mise à jour ou déclaration complète des politiques qu'il propose.

Rôle et objectif du gouvernement

Les statuts du parti stipulent que, par principe, il croit :

- dans la liberté d'expression, de culte et de réunion, dans la loyauté envers le Canada et le monarque du Canada et dans l'État de droit.
- que le gouvernement doit être au service du peuple et que le progrès passe par une économie compétitive qui, tout en assumant ses responsabilités sociales, offre à chaque individu la liberté d'action et d'initiative et la possibilité de jouir paisiblement des fruits de son travail.
- dans l'exécution éthique et responsable des affaires du gouvernement.
- que les intérêts de l'Ontario sont mieux servis par un Canada fort, uni et démocratique.
- que la liberté économique, l'esprit d'entreprise et le droit à la propriété privée sont essentiels à la prospérité économique et à la liberté politique.
- dans les valeurs de la famille qui encouragent la tolérance et le soutien mutuel.
- que la justice sociale implique l'égalité des chances, y compris un traitement juste et équitable pour tous les Ontariens et la fourniture d'un soutien aux personnes dans le besoin.
- et accepte ses responsabilités en matière de préservation du patrimoine et de la diversité culturelle de l'Ontario, ainsi que de conservation et de renouvellement de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Gérance de l'office

Impôts et responsabilité

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que la province avait un problème de dépenses, plutôt qu'un problème de recettes, en raison de l'inefficacité de l'ensemble du gouvernement.

À l'époque, le parti prônait

- afin de contrôler le gaspillage et la mauvaise gestion au sein du gouvernement, un audit ouvert, ligne par ligne, des dépenses du gouvernement.
- une commission d'enquête indépendante chargée de faire la lumière sur le scandale du déficit provincial et de proposer des solutions.
- le retour à l'équilibre budgétaire dans un délai raisonnable.
- la centralisation des achats de l'État.
- rendre le financement des projets plus transparent, en séparant le financement des projets énergétiques des factures d'électricité.
- l'annulation et la renégociation des contrats d'énergie dans la phase de pré-construction et de construction.
- déclarer un moratoire sur les nouveaux contrats énergétiques.
- la création d'un crédit d'impôt remboursable de 75 % pour les frais de garde des enfants âgés de 0 à 15 ans.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- sur la période 2022-2024, les recettes ont augmenté de 6 %, passant de 192,9 milliards à 204,3 milliards, financées par une hausse de 15 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de 10 % de la taxe sur les ventes et de 11 % de la contribution-santé de l'Ontario, tandis que les recettes de l'impôt sur les sociétés ont baissé de 9 % et celles de l'impôt foncier de 3 % (voir par exemple le tableau 3.5 ci-dessous, extrait du budget 2024 du parti).
- au cours de la période 2021-2024, les dépenses ont augmenté de 13 %, passant de 183,1 milliards de dollars à 207,3 milliards de dollars.
- au cours de la période 2021-2024, la dette provinciale a augmenté de 4 %, passant de 399,6 milliards de dollars à 403,4 milliards de dollars.

l'intensité de ceux qui sont déjà en cours. La position des Etats qui appliquent des contrôles sévères sur les transferts internationaux d'armes lourdes alors qu'ils ne restreignent jamais, ou très rarement, la vente et le trafic d'armes légères et de petit calibre est une contradiction inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 497-511.

Justice pénale et sécurité publique

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la double responsabilité de décourager les comportements préjudiciables aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le biais de le système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle... La peine ne sert pas seulement à défendre l'ordre public et à garantir la sécurité des personnes, elle devient aussi un instrument de correction du délinquant. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, une justice capable de rétablir l'harmonie dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis. - 402 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Table 3.5
Summary of Medium-Term Revenue Outlook
(\$ Billions)

	Actual	Interim ¹	Medium-Term Outlook		
	2022–23	2023–24	2024–25	2025–26	2026–27
Revenue					
Personal Income Tax	44.2	50.6	51.9	55.1	58.3
Sales Tax	36.1	39.8	38.8	40.6	42.7
Corporations Tax	27.8	24.2	24.9	26.3	28.0
Ontario Health Premium	4.4	4.9	5.0	5.2	5.4
Education Property Tax	6.0	5.8	5.8	5.9	5.9
All Other Taxes	18.0	17.2	18.2	20.4	21.0
Total Taxation Revenue	136.5	142.5	144.7	153.5	161.3
Government of Canada	31.3	34.8	36.3	37.5	38.7
Income from Government Business Enterprises	6.1	7.3	6.8	8.0	7.8
Other Non-Tax Revenue	19.0	19.8	18.0	18.5	18.8
Total Revenue	192.9	204.3	205.7	217.4	226.6

¹ Interim represents the 2024 Budget projection for the 2023–24 fiscal year.
Note: Numbers may not add due to rounding.
Source: Ontario Ministry of Finance.

Réforme démocratique

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré ce qui suit :
- pour améliorer la confiance du public, elle a préconisé d'interdire aux agences, conseils et commissions du gouvernement d'acheter la participation à des événements politiques.

Réforme réglementaire

Dans son budget 2024, le parti déclare que
- Depuis 2018, elle a pris plus de 500 mesures pour réduire les charges réglementaires - sans compromettre la santé et la sécurité de la population, ni l'environnement - afin d'ouvrir la voie à de nouvelles opportunités économiques et de réduire les charges inutiles pour les particuliers et les entreprises, en économisant 939 millions de dollars en coûts annuels bruts de mise en conformité qui auraient autrement été supportés par les entreprises, les organisations à but non lucratif et le secteur public au sens large.
- elle continue de rendre compte des progrès de la réforme réglementaire dans son rapport annuel sur la réduction de la charge. Le rapport le plus récent met l'accent sur : (i) la création de nouveaux moyens pour les personnes de recevoir des soins médicaux dans leur communauté ; (ii) la simplification du processus en ligne pour la demande, le remplacement et le renouvellement des permis de stationnement accessibles ; (iii) la mise à niveau du système de prise de rendez-vous de Service Ontario pour permettre de réserver plusieurs services en un seul rendez-vous ou un seul rendez-vous pour toute la famille ; (iv) la rationalisation des approbations de développement du logement ; et (v) l'aide aux municipalités pour mieux gérer les restrictions sur les routes (périodes de chargement), y compris la réduction de leur durée lorsque les conditions le permettent, afin de soutenir la réduction des coûts et l'amélioration des délais de livraison pour l'industrie du camionnage et de l'agro-industrie.

Surveillance de l'Agence

Dans son budget 2024, le parti déclare qu'il renforce la surveillance des agences provinciales pour s'assurer que les services publics sont modernisés et responsables, y compris l'introduction de nouvelles mesures et exigences en matière de rapports pour s'assurer que les agences sont efficaces, durables et responsables tout en étant agiles pour répondre aux demandes du public qu'elles servent.

Relations intergouvernementales

Le 20 février 2025, le parti a publié une déclaration en ligne indiquant qu'afin de construire le True North, Strong and Free, il proposait :

- Nous recommandons vivement **au gouvernement fédéral d'augmenter immédiatement les dépenses de défense afin de respecter et de dépasser l'engagement minimum de deux pour cent du Canada envers l'OTAN** et de lier les achats à des opportunités de développement économique national.
- **Investir 200 millions de dollars dans le Programme de subventions à la construction navale dans le cadre de la Stratégie de transport maritime de l'Ontario** pour aider l'industrie de la construction navale de l'Ontario à devenir un partenaire régional à part entière dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale du gouvernement fédéral et obtenir des contrats canadiens pour la construction, la modernisation et la réparation des navires de la marine canadienne en Ontario.
- **Créer un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la sécurité de la défense** afin d'attirer davantage d'investissements et de créations d'emplois dans la province et d'aider à respecter notre engagement de deux pour cent du PIB envers l'OTAN, notamment en soutenant les investissements dans les technologies critiques innovantes telles que l'intelligence artificielle et la cybersécurité afin de soutenir l'avenir des technologies de la défense.
- **L'octroi de 50 millions de dollars supplémentaires à Venture Ontario**, l'agence provinciale de capital-risque, afin qu'elle puisse investir dans des fonds de capital dédiés pour soutenir les start-ups nationales dans les domaines technologiques stratégiques qui soutiennent notre défense nationale.

Sécurité publique

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré ce qui suit :

- Chaque famille ontarienne mérite de vivre en sécurité, avec la certitude d'être protégée contre la violence des armes à feu et des gangs.
- Pour aider les survivants de la violence domestique, qui a augmenté au cours du COVID-19, et d'autres crimes tels que la traite des êtres humains, elle investissait 2,1 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir les victimes de la criminalité. Ce soutien s'ajoute au financement fourni par le biais de divers programmes existants pour aider les victimes de violence domestique et d'autres crimes violents.

À l'époque, le parti préconisait :

- veiller à ce que les lois provinciales soient à la hauteur des enjeux du 21e siècle, tout en respectant les victimes et les familles respectueuses de la loi.
- en veillant à ce que les femmes et les hommes courageux des forces de l'ordre disposent des ressources nécessaires pour assurer notre sécurité.
- rétablir le financement des unités de lutte contre les armes à feu et les gangs à Ottawa et à Toronto.
- consacrer des ressources à la lutte contre la criminalité organisée, y compris la production et le trafic de produits de contrebande et de drogues illicites, ainsi que l'exploitation des enfants et les crimes contre l'humanité.

Traite des êtres humains.

- le respect des personnes vulnérables, en engageant des ressources pour lutter contre les abus domestiques, y compris les abus envers les personnes âgées.
- investir 30 millions de dollars par an pour recruter davantage d'agents pénitentiaires, d'agents de probation et d'agents de libération conditionnelle afin de responsabiliser les criminels et de protéger les victimes.

Dans son budget 2024, le parti déclare que

- La criminalité violente dans la région du Grand Toronto (GTA) a augmenté en volume, en portée et en complexité au cours des dernières années. Pour relever ce défi, elle alloue 46 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les patrouilles et améliorer les délais d'intervention en cas d'incidents majeurs et de crimes graves, y compris l'achat de quatre hélicoptères. Ces ressources supplémentaires contribueront à protéger les communautés en assurant la sécurité des autoroutes et des routes contre les courses de rue, la conduite en état d'ébriété, les carjackings violents et les vols de voitures ; en localisant les personnes disparues, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables ; en appréhendant les suspects à haut risque, notamment les auteurs de crimes violents ; et en soutenant les unités maritimes et en renforçant la capacité de recherche et de sauvetage.
- Pour lutter contre les vols de voitures, elle collabore avec les municipalités et le gouvernement fédéral, fournit des fonds aux services de police et sensibilise le public aux mesures de prévention des vols de voitures (). Il propose d'allouer 49 millions de dollars sur trois ans pour aider la police à mettre les responsables de vols de voitures derrière les barreaux. Ces investissements soutiennent l'équipe de remorquage et de vol de voitures de la Police provinciale de l'Ontario (OPP), qui collabore avec les services de police municipaux pour identifier, perturber et démanteler les réseaux de crime organisé qui participent au vol de véhicules. En outre, l'équipe d'intervention de l'Ontario pour les poursuites en cas de vol d'automobile majeur apporte un soutien dévoué à la police provinciale de l'Ontario pour préparer et poursuivre des affaires complexes, en veillant à ce que les contrevenants soient tenus pour responsables. Ce financement maintient également le soutien au Fonds d'enquête de la région du Grand Toronto et du Grand Golden Horseshoe, qui a été créé pour aider à mettre fin à l'exportation illégale de véhicules volés et à cibler les crimes violents liés à des organisations criminelles.
- elle continue de plaider pour que le gouvernement fédéral modifie le code pénal et mette en place des sanctions plus sévères pour les individus qui commettent des crimes violents et des vols de voitures. Le gouvernement fédéral a fait part de sa volonté de travailler avec l'ensemble des provinces et des territoires pour identifier et mettre en œuvre des solutions concrètes, collaboratives et innovantes.
- Pour assurer la sécurité des communautés et soutenir les pompiers de la province, qui sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé en raison de leur exposition à des produits chimiques dangereux, il propose d'allouer 30 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour fournir aux services d'incendie municipaux, y compris ceux des petites communautés et des communautés rurales, des fonds pour l'équipement de protection individuelle et des outils de décontamination spécialisés

pour nettoyer et assainir l'équipement des pompiers et atténuer les effets à long terme de l'exposition aux produits chimiques et à d'autres contaminants liés aux incendies.

- Afin d'améliorer les temps de réponse des premiers intervenants, le parti préconise la poursuite des travaux visant à permettre une communication transparente entre les systèmes de répartition des services d'incendie et des services paramédicaux dans l'ensemble de la province. Cette technologie permettra aux municipalités ayant conclu des accords de réponse échelonnée de mettre en place une notification simultanée entre leurs services d'incendie et leurs services paramédicaux, ce qui accélérera les délais de réponse.
- elle a investi 5 millions de dollars pour s'assurer que les communautés de la province disposent de ressources et de l'équipement nécessaires pour se préparer aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence, y compris en matière de formation.
- Afin de prévenir la violence fondée sur le genre, il est proposé de compléter les allocations précédentes de 1,4 milliard de dollars sur quatre ans en fournissant 13,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour renforcer les initiatives qui soutiennent les femmes, les enfants, les jeunes et d'autres personnes qui courent un risque accru de violence ou d'exploitation, y compris les communautés autochtones et racialisées, ainsi que les enfants et les jeunes dans le système d'aide sociale à l'enfance. Ces initiatives comprennent (i) 6 millions de dollars sur trois ans pour soutenir l'unité CARE (Children at Risk of Exploitation) dans le district de Kenora, avec un accès accru à des soutiens spécialisés tenant compte des traumatismes pour les enfants et les jeunes qui ont été victimes de la traite sexuelle ; (ii) 4,5 millions de dollars sur trois ans en financement supplémentaire pour le Victim Quick Response Program+ afin d'accroître l'accès aux produits de première nécessité pour les victimes de la traite des êtres humains et de la violence fondée sur le sexe et leurs familles, en particulier dans les communautés nordiques, rurales et éloignées ; (iii) 2,5 millions de dollars sur trois ans en financement supplémentaire pour accroître la sensibilisation des enfants et des jeunes ayant des démêlés avec le système de protection de l'enfance et les mettre en relation avec des ressources et des soutiens éducatifs ; et (iv) 0,5 million de dollars en 2024-25 pour accroître la formation des travailleurs du secteur de la protection de l'enfance afin de les aider à répondre à la traite des êtres humains et à identifier les enfants et les jeunes à risque.
- Il propose d'allouer 27 millions de dollars sur trois ans pour améliorer les services de lutte contre les agressions sexuelles et la violence domestique dans toute la province, afin d'aider les victimes et les survivants à bénéficier d'un soutien professionnel et compatissant directement dans les hôpitaux, en dotant les 37 centres de traitement de la province de ressources cliniques supplémentaires et en étendant la portée des services de lutte contre les agressions sexuelles et la violence domestique aux hôpitaux qui ne font actuellement pas partie du réseau. Il soutiendra également l'expansion de la ligne provinciale de navigation en cas d'agression sexuelle ou de violence domestique afin de fournir des soins 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux victimes et aux survivants.
- En outre, il propose d'allouer 6,4 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le programme "Independent Legal Advice for Survivors of Sexual Assault" (conseils juridiques indépendants pour les survivants d'agressions sexuelles), ainsi que pour maintenir et développer le programme "Child Victim Witness Support Program" (soutien aux enfants victimes et témoins). La participation à ces programmes permet aux bénéficiaires de mieux comprendre la procédure pénale et de prendre des décisions éclairées sur les options juridiques qui s'offrent à eux, y compris le signalement de l'incident et l'obligation pour les auteurs de l'agression sexuelle de rendre des comptes.
- Depuis la légalisation du cannabis en 2018, l'Ontario a mis en place des règles visant à empêcher enfants et les jeunes d'avoir accès au cannabis et à assurer la sécurité sur les routes. Le gouvernement est déterminé à lutter contre le marché illégal du cannabis afin de garantir l'intégrité du modèle de vente au détail privé réglementé et de s'attaquer aux risques importants pour la santé associés aux produits illégaux du cannabis qui ne respectent pas les normes de sécurité du gouvernement. À cette fin, il propose d'allouer 31 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir les Provincial Joint Forces Cannabis Enforcement Teams (PJFCET), une unité centralisée d'application de la loi dirigée par l'OPP qui a fait ses preuves en matière d'opérations d'application de la loi contre les magasins de cannabis illégaux. Cet investissement permettrait aux PJFCET de relever le défi des opérateurs illégaux en ligne et de sévir davantage contre la production, la vente et la distribution de cannabis illégal dans l'espace en ligne et hors ligne.
- il propose des modifications à la Loi sur la taxe sur le tabac conformément à son examen, afin de renforcer la surveillance et de réduire le fardeau des déclarants, tout en continuant à s'attaquer à la contrebande de tabac, qui est un problème persistant en Ontario, par le biais d'amendes plus sévères, y compris la désignation croisée d'inspecteurs pour saisir certains produits du tabac en violation de la Loi sur la taxe sur le tabac et de la Loi de 2017 pour un Ontario sans fumée.

Points à méditer : Le bon gouvernement

Pensez à discuter des points suivants avec vos candidats locaux, vos représentants élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les catholiques ont des idées bien précises sur le but de la vie et, à partir de ce but, sur les rôles appropriés de la société civile, du gouvernement et des autres institutions sociales.

1. Ces idées sont-elles partagées par la plupart des Canadiens ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure pouvons-nous ou devrions-nous partager nos idées avec d'autres Canadiens ?
2. Existe-t-il des valeurs communes à la plupart des Canadiens ? Si oui, quelles sont-elles et comment influencent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, qu'est-ce que nous nous devons les uns aux autres, et qu'est-ce que la réponse signifie pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc.
3. Est-il important pour une société de partager des valeurs communes ? Comment promouvoir des valeurs communes au sein d'une société ?

Le gouvernement du Canada a récemment publié un cadre pour la qualité de vie (<https://www160.statcan.gc.ca/infosheet-infofiche-eng.htm>) et a demandé à ses ministres que "dans l'ensemble de notre travail, nous restons déterminés à faire en sorte que les politiques publiques soient informées et élaborées dans une optique intersectionnelle, y compris en appliquant des cadres tels que l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et les indicateurs de la qualité de vie dans la prise de décision".

1. Dans quelle mesure le cadre de la qualité de vie est-il cohérent avec les principes et les valeurs de l'enseignement social catholique ?
2. Dans quelle mesure un cadre de qualité de vie s'applique-t-il, ou devrait-il s'appliquer, à la gouvernance provinciale comme à la gouvernance fédérale

Vérité, respect et bonne gouvernance

Chacune des lettres de mandat utilisées par le gouvernement fédéral pour donner des instructions à ses ministres au moment où le gouvernement actuel a pris ses fonctions expliquait que : "Les Canadiens attendent de nous que nous travaillions dur, que nous parlions vrai et que nous nous engagions à promouvoir leurs intérêts et leurs aspirations. Lorsque nous commettons des erreurs - comme nous le ferons tous - les Canadiens attendent de nous que nous les reconnaissons et, surtout, que nous en tirions les leçons.

1. Cette norme a-t-elle été appliquée au gouvernement provincial de l'Ontario ?
2. Dans la mesure où ce n'est pas le cas, que peuvent ou doivent faire les électeurs ontariens pour encourager leurs gouvernements à l'appliquer ?

C'est une pratique malheureuse et presque universelle pour nos partis politiques, lorsqu'ils élaborent leurs programmes et leurs déclarations politiques, de se concentrer au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux.

3. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à rechercher un terrain d'entente, à parler de l'autre de manière positive et constructive et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans le respect et la collaboration ?
4. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Nos partis politiques ont également l'habitude de ne publier des programmes complets que quelques semaines, voire quelques jours avant les élections, quel que soit le préavis qui leur a été donné ; et il est de plus en plus courant que les programmes des partis soient présentés sous des formats éphémères en ligne, difficiles à archiver pour référence ultérieure. En lieu et place des programmes, il est de plus en plus fréquent que les partis publient des séries d'"engagements" individuels sous la forme de déclarations en ligne facilement supprimables, de sorte qu'il semblerait que les élections se transforment en campagnes publicitaires de dernière minute.

3. De telles pratiques sont-elles compatibles avec un bon gouvernement démocratique ? Est-il juste d'attendre des électeurs qu'ils courent après des séries complètes d'engagements de dernière minute plutôt que de consulter, à un rythme plus réfléchi, des déclarations complètes de portefeuilles politiques complets ? Les électeurs devraient-ils pouvoir télécharger et conserver facilement des programmes complets pour s'y référer ultérieurement, par exemple pour déterminer si les engagements et les politiques ont été respectés ? Quels sont les avantages de fournir des "coups de feu" de dernière minute pour des politiques fragmentées ?
4. Les électeurs peuvent-ils, de manière responsable, prendre en considération des ensembles fragmentés de politiques individuelles plutôt que des déclarations politiques globales ? Sont-ils en mesure de juger équitablement qui serait le mieux à même de les gouverner ? Si ce n'est pas le cas, que peut-on faire pour encourager des comportements plus responsables ?

Réforme démocratique

Comme d'autres provinces, l'Ontario a adopté un système d'élections à date fixe, de sorte que, par exemple, les électeurs, les partis et les candidats sachent quand les prochaines élections auront lieu et aient le temps de s'y préparer, et que les candidats sortants disposent de périodes protégées pour mettre en œuvre et essayer de nouvelles idées, sans craindre les jugements à l'emporte-pièce et les remplacements.

L'élection à venir a été déclarée plus d'un an à l'avance, avec un mois de préparation pour les partis, les électeurs, les candidats et autres.

1. La convocation d'élections de cette manière est-elle équitable pour les différents acteurs principaux, tels que le public et les partis qui peuvent être dans l'opposition ? Qui bénéficie de ces pratiques ?
2. Dans le cas de l'Ontario, la loi électorale stipule clairement que le lieutenant-gouverneur peut déclencher des élections à tout moment, sans en donner la raison ni préciser la procédure à suivre pour déclencher des élections anticipées. Dans le cas de l'Ontario, une telle disposition est-elle raisonnable ? Faut-il spécifier des critères et des procédures pour le déclenchement des élections ? Dans l'affirmative, quels critères devraient être proposés ?

Le Canada et nombre de ses provinces ont longtemps débattu des avantages et des inconvénients du scrutin uninominal à un tour par rapport au scrutin proportionnel.

1. De tels systèmes devraient-ils être envisagés en Ontario ? Dans l'affirmative, quelle forme devraient-ils prendre ? La population de l'Ontario est-elle sur ou sous-représentée par le nombre d'élus qui la servent ?

2. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Il arrive très souvent que les membres des partis et les candidats - y compris en particulier les membres de base et les membres de leur personnel - soient des gens très bien, qui sacrifient beaucoup pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. Et il semble trop rare que nous les remercions ou que nous ayons autre chose que des critiques à formuler.

Que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, pour remercier et soutenir ces personnes désintéressées ?

Contrats ; Partenariats public-privé

Les contrats et la coopération entre le gouvernement et les entreprises ou d'autres entités privées peuvent contribuer à la réalisation de grands projets communs. D'un autre côté, s'ils ne sont pas surveillés, ils peuvent devenir des instruments d'abus.

1. Dans quelle mesure les partenariats public-privé devraient-ils être autorisés, pour la recherche, le développement d'infrastructures ou d'autres objectifs ?
2. Quel(s) type(s) d'entité(s) faut-il prendre en considération lorsque l'on envisage de tels partenariats ? Sociétés locales ou étrangères ? Organisations à but non lucratif ou caritatives ?
3. Comment ces partenariats devraient-ils être contrôlés ou réglementés, afin de garantir le maintien de relations sans lien de dépendance et le respect des principes de subsidiarité ?

Responsabilité fiscale

Le tableau 4 ci-dessous est extrait du rapport *The Growing Debt Burden from Canadians : 2024 edition* (©2024 Fraser Institute ; <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/growing-debt-burden-for-canadians-2024.pdf>). Le rapport montre les dettes provinciales et fédérales après l'année fiscale 2023/24, et suggère qu'entre la dette provinciale et la dette fédérale, les contribuables de l'Ontario seraient responsables d'une dette d'un peu plus de \$ 60.000 par résident provincial, à rembourser à un moment donné, selon les instructions du gouvernement.

Les graphiques 3.4, 3.5 et 4.11 sont extraits du budget de l'Ontario pour 2024 et montrent l'historique et les prévisions des niveaux d'endettement par rapport à la productivité pour l'Ontario de 1990 à 2027, ainsi que les recettes et les dépenses budgétisées.

1. Que révèlent ces chiffres aux Ontariens ?
2. Les électeurs, les contribuables ou les générations futures d'électeurs, de contribuables ou de citoyens devraient-ils s'inquiéter de ces chiffres ? Dans l'affirmative, que peut-on ou doit-on faire ?

Table 4: Combined Federal and Provincial Net Debt, 2023/24

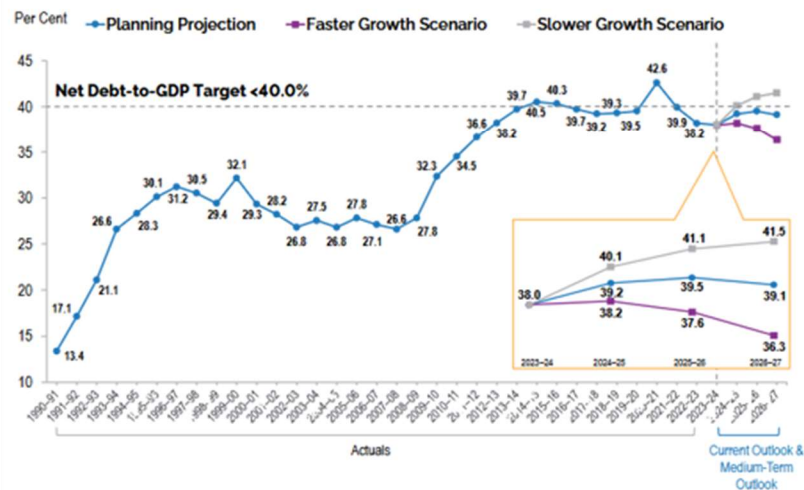
	PROVINCIAL NET DEBT (\$ BILLIONS)	FEDERAL PORTION OF NET DEBT (\$ BILLIONS)	COMBINED NET DEBT (\$ BILLIONS)	NET DEBT AS A PERCENTAGE OF GDP (%)	NET DEBT PER PERSON (\$)
BC	74.7	180.6	255.2	63.4	47,042
AB	40.8	154.5	195.3	42.9	42,293
SK	15.0	41.3	56.3	49.6	46,715
MB	33.1	48.4	81.4	92.0	57,182
ON	416.1	514.8	930.9	86.6	60,609
QC	217.9	299.7	517.6	93.1	59,088
NB	12.6	27.5	40.1	87.8	49,003
NS	19.5	34.5	54.0	96.8	52,246
PEI	2.7	5.7	8.4	86.9	48,262
NL	17.1	18.3	35.4	86.2	67,471

Note: The combined federal and provincial net debt is a total of provincial net debt and the federal portion. The federal net debt is allocated to each of the provinces based on a 5-year average (2018-2022) of their population as a share of Canada's total population.

Sources: Figure 1; Statistics Canada (2023a, 2022a, 2022b); Gu (2023); calculations by authors.

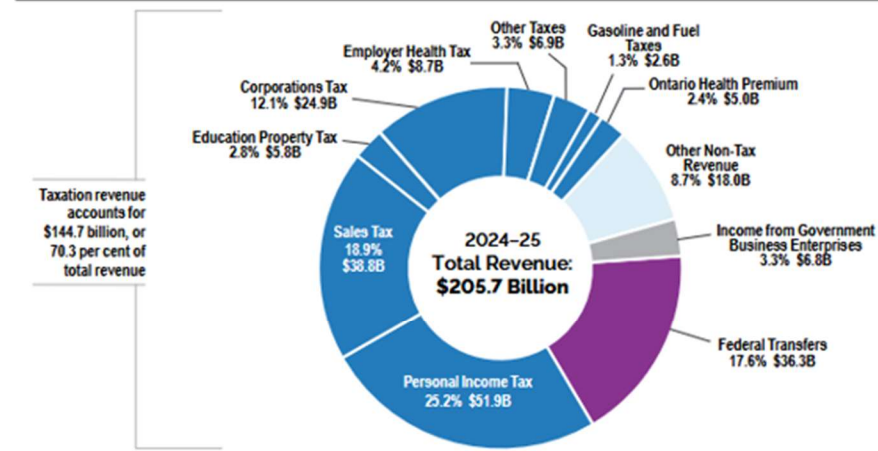
© Fraser Institute, 2024

**Chart 4.11
Net Debt-to-GDP**



Note: See Chapter 3. *Continuing to Invest in the Plan to Build: Ontario's Fiscal Plan and Outlook* for details on the Faster Growth and Slower Growth scenarios. Sources: Statistics Canada and Ontario Ministry of Finance.

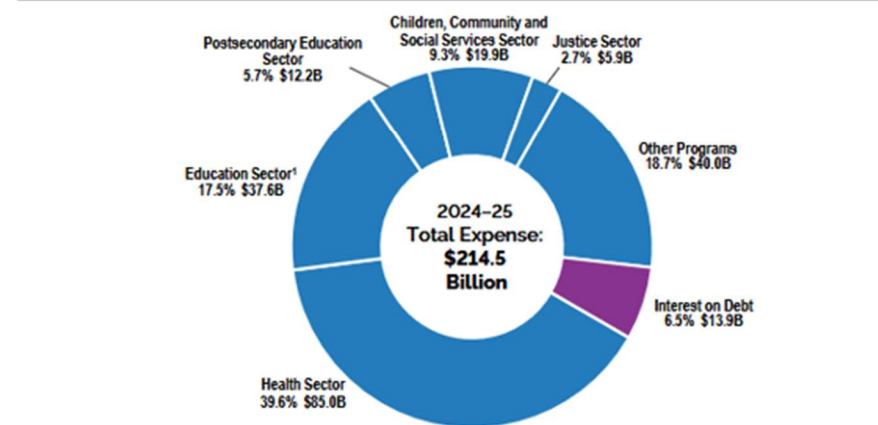
**Chart 3.4
Composition of Total Revenue, 2024-25**



Note: Numbers may not add due to rounding.

Source: Ontario Ministry of Finance.

**Chart 3.5
Composition of Total Expense, 2024-25**



¹ Excludes Teachers' Pension Plan. Teachers' Pension Plan expense is included in Other Programs.

Note: Numbers may not add due to rounding.

Sources: Ontario Treasury Board Secretariat and Ontario Ministry of Finance.